

Le Monde



JEUDI 15 SEPTEMBRE 1988

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13571 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

Devant les parlementaires socialistes européens

L'« effet Arafat »

Le secret et la dissimulation sont parfois nécessaires à une bonne diplomatie. Mais pas toujours : nos gouvernements viennent d'en faire l'expérience, en gérant au plus mal le problème que leur posait l'invitation lancée à M. Yasser Arafat par le groupe socialiste du Parlement européen.

Inquiet de l'évolution de la crise dans les territoires occupés et de l'obstination de M. Shamir à nier l'existence d'un problème fondamental, M. Mitterrand - car c'est le président de la République, bien sûr, qui a tout décidé - avait estimé qu'une rencontre entre son ministre des Affaires étrangères et M. Arafat était souhaitable. Il n'y avait là rien de bon : dès lors que la France n'entend pas ménager ses efforts pour faciliter la solution du conflit israélo-arabe, elle se doit de parler avec toutes les parties.

Faut-il rappeler d'ailleurs que M. Dumas a déjà rencontré le chef de l'OLP, en 1986, tout comme ses prédécesseurs au Quai d'Orsay, MM. Jean Sauvagnargues et Claude Cheysson. Seul M. Jean-Bernard Rémond ne s'est pas plié au rite, mais c'était à une époque particulièrement tendue par le terrorisme proche-oriental, et M. Chirac - pour ne pas parler de démocratie - avait subi une déception dans un tel contexte.

Il en va aujourd'hui différemment, et suffisamment de ballons d'essai ont décollé du camp palestinien pour qu'une conversation en tête à tête avec M. Arafat ait son utilité. Mais pourquoi, dans ces conditions, hésiter pendant cinq jours à annoncer la rencontre Arafat-Dumas ? Pourquoi ne pas mieux valoir faire mystère, et expliquer le sens de la démarche ? A désemparer, on aurait évité bien des polémiques. On aurait surtout évité de donner l'impression que l'entrée de Strasbourg représente une grande victoire de M. Arafat sur toute une partie de l'opinion publique française, pour ne rien dire de M. Rocard, qui n'y était pas, initialement, favorable.

Le communiqué publié mardi 13 septembre par le Quai d'Orsay pour annoncer la rencontre Dumas-Arafat traduit jusque dans sa rédaction laborieuse un embarras qui n'est pas de mise. On y lit, certes, que « cette rencontre doit servir, dans l'esprit du gouvernement français, la cause de la paix au Proche-Orient ». Mais pourquoi commencer par invoquer un entretien du ministre des Affaires étrangères avec lord Plumb, le président du Parlement européen, justifié comme par raccroc la rencontre avec M. Arafat ? Cela prouve, pour le moins, à sourire.

Il ne reste plus qu'à espérer que M. Dumas sera moins sibyllin et dans les propos qu'il tiendra au chef de l'OLP et dans les explications publiques qu'il a promis de fournir ensuite. M. Arafat a remporté une victoire médiatique en grande partie grâce aux maladrotes de nos gouvernements. Souhaitons qu'il quitte Strasbourg en ayant clairement conscience que ses tergiversations radical-socialistes à propos de la reconnaissance d'Israël bloquent toute percée historique en direction de la paix.

Le chef de l'OLP est resté ambigu vis-à-vis d'Israël

M. Roland Dumas devait s'entretenir, mercredi 14 septembre, à Strasbourg, avec M. Yasser Arafat. Au cours d'une conférence de presse, ce dernier a affirmé qu'il était « prêt à rencontrer » tout responsable israélien sous l'égide de l'ONU. Ce qui, pas plus que son intervention devant le groupe socialiste européen, ne lève l'ambiguïté de la position du chef de l'OLP à l'égard d'Israël.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

« Je tends la main à mon ennemi pour faire la paix avec lui. (...) Il faut des hommes courageux pour accepter la main que je leur offre. » Certes, M. Yasser Arafat n'a pas, comme a pu le déplorer M. Jean-Pierre Cot, « fait le pas vers la reconnaissance [d'Israël] que nous espérons ». Mais il a sans doute été aussi loin qu'il le pouvait mardi 13 septembre face aux cent soixante-cinq députés socialistes européens qui l'avaient invité à Strasbourg.

Car, à quelques semaines de la réunion du Conseil national palestinien (CNP, Parlement), qui doit décider de la ligne qu'adoptera l'OLP, M. Arafat pouvait difficilement préjuger du résultat du débat en cours au sein de son

organisation. Et l'on reconnaît d'ailleurs de source palestinienne que le moment choisi pour cette première intervention dans l'enceinte du Parlement européen était « malheureux ». Face aux demandes pressantes des députés socialistes : « Allez-vous reconnaître Israël ? », le chef de l'OLP a choisi de rappeler tous les pas accomplis par les Palestiniens au cours des dernières années, leur opposant « la politique de la main de fer » pratiquée par Israël face au soulèvement des territoires occupés.

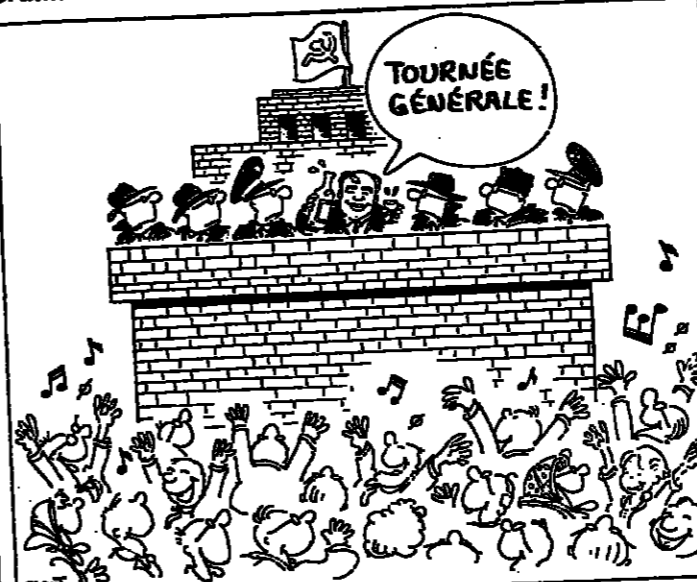
Rien de nouveau donc, pas de « percée concrète » dans les propos de M. Arafat, mais un inventaire précis des initiatives politiques de l'OLP en vue du « respect de la légalité internationale ».

YVES HELLER.

(Lire la suite page 4.)

Jugée trop impopulaire La loi antialcoolique est assouplie en URSS

La réglementation antialcoolique, qui avait été l'une des initiatives les plus marquantes de M. Gorbatchev à son arrivée au pouvoir en 1985, va être largement assouplie en URSS en raison de son impopularité. Si la vente de la vodka reste sévèrement réglementée, le cognac, les vins et la bière retrouvent leur place dans les magasins ordinaires d'alimentation.



Lire l'article de notre correspondant BERNARD GUETTA page 2.

Places financières euphoriques

Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis a atteint 9,5 milliards de dollars en juillet.

PAGE 40

Escale du pape à Johannesburg

L'avion de Jean-Paul II a été dévié en raison d'une prise d'otages au Lesotho.

PAGE 5

Les finances de l'ONU

Washington prêt à payer 700 millions de dollars d'arriérés.

PAGE 7

Havas restructuré

Un entretien avec le PDG, M. Pierre Dauzier.

PAGE 35

Le sommaire complet se trouve en page 40

Les inondations au Bangladesh

La mer aux portes de Dacca...

Avec la décrue qui s'amorce, les ravages des inondations qui ont recouvert le Bangladesh apparaissent de plus en plus clairement. Le pays est menacé de graves épidémies. L'aide internationale commence à arriver à Dacca, où M. Mitterrand effectue actuellement une visite.

DACCA
de notre envoyé spécial

La mer commence à Dacca. Comme une Venise lépreuse aux toits de tôle rouillée, la ville trempe depuis près de deux semaines. Les hautes eaux semblent pourtant rendre le terrain, dévalant peu à peu de nouvelles fêlissures. Le malheureux Bangladesh n'a encore payé qu'un faible tribut aux fleuves déchaînés qui ont recouvert le pays d'une

chape d'eau, amenant le silence et la mort. Dans quelques semaines, lorsque la décrue sera totale, la terre exhibera ses plaies : les eaux, qui resteront en flaques, seront autant de bouillons de culture.

C'est une eau à tout faire, où l'on se lave, que l'on boit, qui aura servi de linceul à des milliers de cadavres d'animaux et à ceux des hommes. Les témoignages sont unanimes : le pire, c'est-à-dire des épidémies qui vont se répandre comme une traînée de poudre, est encore à venir. On voit des signes tangibles de la décade dans la capitale, où quelques grandes artères du centre sont de nouveau carrossables. ailleurs, des pirogues restent le seul moyen de locomotion.

La « mer » commence très vite ; notamment de chaque côté de la route qui mène à l'aéroport

des pirogues s'alignent le long des maisons, propulsées par des « gondoliers » en haillons. Dans les quartiers récupérés aux flots, des voitures de police équipées de haut-parleurs tentent de convaincre les habitants de faire bouillir leur eau avant de la boire, comme si une telle recommandation pouvait être suivie par ces milliers de gamins qui ont vu tout d'un coup des caniveaux transformés en piscines.

Ils sont là, partout dans la ville, au bord de la ville, là où la rivière Buringanga (le vieux Gange) ne s'est plus, depuis qu'elle s'est noyée. Les enfants de Dacca ne savent pas que l'eau est mortelle. La ville et ses faubourgs sont envahis par des colonies de jacinthes d'eau qui, en une nuit, emplissent le paysage.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 3.)

Le Monde

CAMPUS

Des MBA européens

La concurrence économique et culturelle entre les Etats-Unis et l'Europe se manifeste de façon symbolique dans le domaine de la formation des gestionnaires de haut niveau. Les premiers ont imposé au monde entier un diplôme prestigieux : le Master of Business Administration (MBA), au point que des écoles d'inspiration américaine se sont créées en Europe pour les préparer. Elles ont cherché toutefois à mettre au point un concept européen de MBA, reposant sur la diversification et l'internationalisation des enseignements, si bien que quelques écoles européennes peuvent rivaliser maintenant avec les meilleures universités américaines.

Cette confrontation sera au centre du colloque sur « la détection et la formation des élites d'entreprises en Europe, aux Etats-Unis et au Japon », organisé, le mardi 20 septembre, à Joug-la-Vallée, par l'Institut supérieur des affaires (ISA) pour son vingtième anniversaire. (Voir notre enquête sur « La flamme des MBA européens » dans notre supplément pages 15 à 20.)

ARTS ET SPECTACLES

- La III^e Biennale internationale de la danse à Lyon
- Sur le tournage de « Last Exit to Brooklyn »
- La reprise de « La Belle Ensorcelée » de René Clair

Pages 21 à 23

L'ENQUÊTE : le CIO à la veille des Jeux de Séoul

Le système Samaranch

Jusqu'en 1980, le Comité international olympique (CIO), créé par le baron Pierre de Coubertin en 1892 pour gérer les Jeux de l'ère moderne, était une sorte de club anglo-saxon. Ce n'était pas la meilleure structure pour faire face aux soubresauts de cette fin de siècle. Etait-ce pour autant la fin des Jeux ? Après huit ans de présidence exercée par M. Juan Antonio Samaranch, les Jeux sont de nouveau un rendez-vous planétaire incontournable. Tout d'abord tenté par le statut d'institution internationale, le CIO est désormais un énorme carrefour d'influence diplomatique et financière. C'est le système Samaranch.

« Allo Sam, je vous envoie par fax la réponse du Nord. Comme d'habitude, il faut décroder. » Alain Coupat, chef de cabinet du président du Comité international olympique, repose le combiné. « Le fax nous a changé la vie. » Par fax, « Sam » - M^e Samuel Pizar, conseiller pour les questions politiques de Juan Antonio Samaranch Torello - lui renverra une proposition de courrier au Nord.

Depuis cinq ans, l'avocat international joue un rôle essentiel dans le CIO, suivant tous les dossiers politiques « chauds » : négociations entre les deux Corées, sécurité des Jeux à Séoul, utilisation du sport dans la diplomatie soviétique, apartheid... « J'étais déjà en contact avec le CIO, explique M^e Pizar, quand en 1984, à Los Angeles, j'ai com-

mencé à travailler de très près avec M. Samaranch. En plus de l'affaire du boycottage soviétique, les litiges commerciaux s'étaient accumulés. Il y eut une vingtaine de procès à plaider, tous gagnés d'ailleurs. Il se trouve que je connais assez bien et la législation américaine et les relations internationales et les problèmes politiques auxquels est confronté le CIO, la collaboration est devenue permanente. »

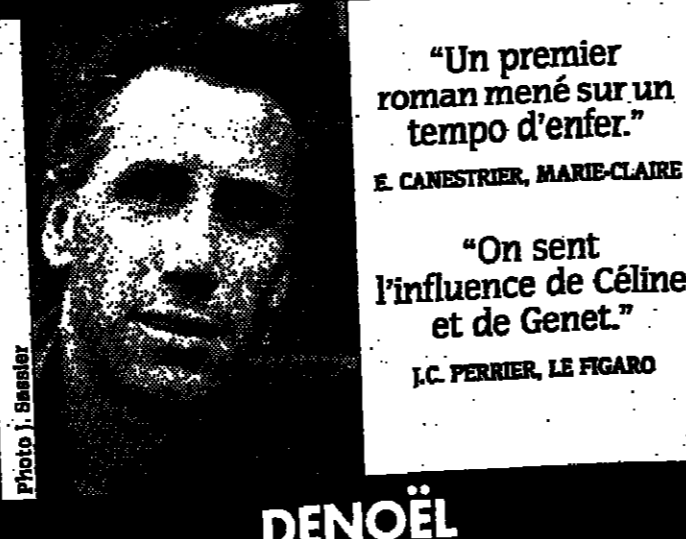
SYLVAIN CYPEL
(Lire la suite page 12.)

Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Pages 32 et 33

René Frégni LES CHEMINS NOIRS roman



« Un premier roman mené sur un tempo d'enfer. »
E. CANESTRIER, MARIE-CLAIRE

« On sent l'influence de Céline et de Genet. »
J.C. FERRIER, LE FIGARO

DENOËL

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Espagne, 18 pts. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Australie/Néozélande, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Liban, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F. ; Malaisie, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 \$; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 sc. ; Suisse, 1,60 S. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

M 0147 - 0915 0 - 4,50 F
3790147004500 09150

مكتبة من الأصيل

Etranger

POLOGNE : malgré les divisions au sein du pouvoir

De nouvelles rencontres sont prévues entre M. Lech Walesa et le gouvernement

Varsovie
de notre envoyé spécial

La partie qui se joue ces jours-ci à Varsovie est sans aucun doute la plus serrée depuis celle d'août 1980 qui donna naissance à Solidarité. Tellement serrée que les protagonistes, conscients de jouer très gros, multiplient les prises de position publiques, tout en poursuivant en coulisse les « contacts préparatoires » en vue d'une « rencontre préliminaire » à une éventuelle « table ronde », que personne n'est capable de définir avec précision. Mais, quelles que soient les formes de cette table, l'enjeu de la négociation est énorme. C'est la question de fond qui divise et paralyse la Pologne depuis des années : le pluralisme syndical et politique.

M. Stanislaw Ciosek, qui passe pour l'un des moteurs de ce processus de négociations, conseillait dès lundi devant le PRON, mouvement officiel rassemblant autour du POUF les autres formations politiques polonaises, « aux participants un dialogue de cesser de faire des déclarations ou nom de la société et de parler avec un peu plus de modération ».

Réunion houleuse du bureau politique

« Ceci est à la fois un appel et un avertissement », a-t-il lancé, en prenant soin malgré tout de ne pas fermer la porte. De son côté, l'un des dirigeants du PC polonais (POUP),

M. Stanislaw Ciosek, qui passe pour l'un des moteurs de ce processus de négociations, conseillait dès lundi devant le PRON, mouvement officiel rassemblant autour du POUF les autres formations politiques polonaises, « aux participants un dialogue de cesser de faire des déclarations ou nom de la société et de parler avec un peu plus de modération ».

Czesochowa. C'est au cours de cette réunion élargie - qui pourrait rassembler quelque 20 % des représentants du syndicat officiel OPZZ au sein de la délégation du pouvoir et des représentants des comités de grève de Solidarité du côté de M. Walesa, ainsi que des observateurs laïques et religieux - que l'opposition entend obtenir des autorités une « déclaration d'intention » sur la reconnaissance légale de Solidarité.

Conscients de la difficulté pour l'équipe dirigeante d'affronter concrètement cette question, les responsables de Solidarité semblent en effet prêts à se contenter dans un premier temps d'une « déclaration d'intention » ou d'« assurances ». Mais c'est pour eux le strict minimum, un point de vue que partagent d'autres opposants, comme Martin Krol, considéré comme libéral de droite et sollicité par le général Kiszczak pour participer à une éventuelle « table ronde ». « Sans Lech Walesa et sans Solidarité, il n'est pas question que j'y aille », réaffirmait-il mardi.

Mais les partisans du dialogue l'ont, semble-t-il, emporté, et parallèlement les contacts se poursuivaient. Mardi soir, M. Rakowski se sentait suffisamment confiant pour annoncer que « si tout va bien la « table ronde » pourra encore se tenir cette semaine ». Une nouvelle rencontre Walesa-Kiszczak doit donc avoir lieu jeudi, à plus tard indiqué M. Urban. Elle devrait consister en une répétition de la rencontre du 1^{er} septembre à laquelle assistaient également M. Ciosek et l'évêque Jerzy Dabrowski.

Des signaux contradictoires

Cette reprise de contacts devrait permettre de décider l'organisation très rapidement d'une rencontre élargie, que le R. ou ce qu'il appelle d'« accord » déjà « table ronde », ce qui viendrait en fait à des négociations bipartites « pouvoir-opposition », pour reprendre l'expression d'un négociateur : « Une table doit on a arondi les angles... ». C'est en fait ce que demandait Solidarité depuis le début des contacts, plutôt qu'une « table ronde » rassemblant une centaine de personnes des horizons les plus divers et dans le cadre de laquelle des négociations concrètes seraient beaucoup plus difficiles.

Si MM. Walesa et Kiszczak se mettent d'accord et si l'on suit les délais prévus par M. Rakowski, la réunion devrait intervenir vendredi, puisque samedi M. Walesa doit partir pour le pèlerinage des ouvriers à

URSS : la fin du « régime sec »

Le cognac, les vins seront de nouveau en vente libre mais non la vodka

MOSCOU
de notre correspondant

Les Soviétiques ne s'en sont pas encore aperçus, tant la nouvelle a été discrètement annoncée, mais ils vont à nouveau pouvoir acheter de l'alcool sans faire des heures de queue. Après de longs mois d'hésitation et pour des raisons avant tout politiques, les autorités ont, en effet, décidé de revenir sur l'établissement du « régime sec » (en russe « décret sec »), le texte par lequel M. Gorbatchev avait déclaré en 1985, dès son arrivée au pouvoir, une guerre totale à l'alcoolisme.

Non seulement les prix de vente avaient alors été considérablement relevés, mais la production avait également été restreinte, tandis que vins, spiritueux et bières disparaissaient des commerces alimentaires, pour n'être plus distribués que dans des débits d'alcool uniquement ouverts l'après-midi. Largement impopulaires, ces mesures avaient cependant permis, selon les statistiques officielles, un recul spectaculaire de la criminalité, liée à l'alcoolisme, qui a baissé de plus d'un tiers par rapport à 1984.

Autre conséquence positive du « décret sec » : on voyait dans les rues d'Union soviétique beaucoup moins d'hommes saouls. Essentiellement symbolique, ce changement n'en avait pas moins marqué, avant même que la « perestroïka » ne soit réellement engagée, le tournant pris vers la recherche d'une plus grande liberté et d'une nouvelle exigence d'efficacité.

Gorbatchevisme et lutte anti-alcoolique se sont ainsi trouvés intimement liés dans l'esprit des Soviétiques moyens, et cela avait fini par poser aux partisans des réformes un redoutable problème, car ils n'avaient pas seulement à affronter la colère des ivrognes. Chacun, en presque, avait en effet souhaité la levée du « décret sec », car son application avait donné lieu à d'innombrables excès de zèle motivés tantôt par l'enthousiasme puritain, tantôt par la volonté délibérée de mettre M. Gorbatchev en difficulté et tantôt encore - le plus souvent - par un simple désir de plaisir au nouveau pouvoir.

Les autorités locales avaient ainsi rivalisé d'ardeur dans la limitation du nombre de débits autorisés, et des débits de l'alcoolisme ont été passés à ceux de la prohibition. Le spectacle des interminables queues qui se formaient dès la fin de nuit devant les débits d'alcool avait remplacé celui des ivrognes écroulés sur les trottoirs. Les bagarres devant ces débits valaient souvent bien celles des fins de beuveries. La criminalité tendait au bout du compte à n'avoir que changé de nature, car les vendeurs avaient tôt fait d'écorner au prix fort une large part des livraisons vers des intermédiaires, chauffeurs de taxi notamment, qui proposaient en début de soirée la bouteille de vodka à 20 roubles - soit le dixième du salaire moyen.

Fire, le sucre avait fini par disparaître des étagères tant la production clandestine fleurissait. Eau de Cologne et parfums servaient de substitut dans le cas de manque grave et le plus convenable des familles enfin ne pouvait plus organiser un dîner sans devoir envoyer l'un de ses membres prendre place dans l'une de ces queues où il était censé n'y avoir que des alcooliques.

Bref, le malaise était tel que Les Nouvelles de Moscou, l'hébdomadaire à la pointe du gorbatchévisme, avaient publié la semaine dernière un long article dénonçant, interviews et reportages à l'appui, les dérapages du fameux décret. « C'est une honte ! », proclamait un énorme titre au-dessus d'une photo d'acheteurs se battant, roubles à la main, pour s'acheter une bouteille. Le tournant s'annonçait et les Nouvelles, le quotidien du gouvernement, venaient de publier, perdues à la fin du compte rendu du dernier conseil des ministres, des déclarations de M. Ryjkov, le premier ministre, officialisant le changement de cap.

Le décret de 1985 n'est pas abrogé. On rend au contraire hommage à son « rôle positif ». Mais cognac, vin et bière seront remis en vente dans le commerce alimentaire, leur production devra répondre à la demande et seule la vodka et les vins qu'ils restent soumis à de sévères restrictions.

On ne cache pas dans les milieux officiels qu'il s'agit là de supprimer une cause d'impopularité superficielle à l'heure où M. Gorbatchev engage une bataille qui sera rude pour l'application des réformes politiques qu'il avait fait adopter en juin par la conférence du parti.

Premier acte de cette bataille, le retour de vacances du secrétaire général a coïncidé avec l'annonce de la levée des limitations au nombre des abonnements qui avait été imposées cet été - au nom du manque de papier - aux journaux les plus engagés en faveur des réformes. Ces limitations avaient suscité une énorme tollé tant dans les salles de rédaction que parmi les lecteurs, car tout le monde avait vu là une tentative ouverte de priver l'équipe de M. Gorbatchev de la principale de ses armes : la mobilisation de l'opinion publique.

La semaine dernière encore, M. Sakharov s'était vivement élevé contre ces mesures en les dénonçant comme l'un des signes les plus inquiétants d'une offensive conservatrice. Certainement pas par hasard, les Nouvelles de Moscou rendent ce mercredi matin un hommage appuyé à l'académicien et annoncent quelques pages plus loin que le conseil des ministres a retrouvé assez de papier pour servir autant d'abonnements qu'il en sera demandé par les lecteurs. Commentaire de l'hébdomadaire : « C'est une grande victoire de l'opinion publique ».

BERNARD GUETTA.

GRANDE-BRETAGNE : l'expulsion des diplomates cubains

Un épisode de la guerre entre services secrets

LONDRES
de notre correspondant

Le voile s'est un peu levé sur le mystérieux incident qui a provoqué l'expulsion, mardi 13 septembre, de l'ambassadeur et de l'attaché commercial cubains. Ce dernier, M. Medina Perez, avait ouvert le feu lundi après-midi en plein centre de Londres sur un groupe de quatre personnes, blessant légèrement l'une d'entre elles à la main. Ces quatre personnes étaient, selon toute vraisemblance des agents du MI 5, le service de contre-espionnage britannique.

L'activité des services secrets ne fait jamais l'objet de communiqués officiels, mais Scotland Yard a discrètement reconnu que ces derniers étaient en cause. Un cinquième homme, impliqué dans l'incident, a été « interrogé » par les policiers, mais n'a pas été arrêté. Il s'agit probablement de M. Azpillaga Lombard, un ancien agent cubain passé à l'Ouest. La Havane affirme que ce dernier a tenté de recruter M. Medina Perez et que l'attaché commercial craignait d'être enlevé, s'il n'était pas transféré et les quatre membres du MI 5 qui l'accompagnaient.

Cette version n'est ni confirmée ni démentie à Londres. « Peu importe que M. Medina Perez ait ouvert le feu sur sa belle-mère ou sur qui que

soit. Ce qui compte, c'est qu'il ait utilisé une arme à feu dans les rues de Londres, ce qui est contraire à nos lois », a déclaré avec une vivacité inhabituelle un porte-parole du Foreign Office. Le gouvernement britannique s'en tient donc au principe : l'attaché commercial a eu une attitude inacceptable, ce qui a conduit à son expulsion et à celle de l'ambassadeur.

M. Azpillaga Lombard était le plus haut gradé des services de renseignements cubains en poste à Prague lorsqu'il franchit avec une amie la frontière autrichienne le 6 juin 1987 et demanda l'asile politique aux Etats-Unis. Il a été pris en main par la CIA.

La présence d'agents du MI 5 surveillant plus ou moins discrètement les diplomates cubains à Londres fait partie de la routine. Il reste à savoir pourquoi l'opération, vraisemblablement montée par les services britanniques et américains, a ainsi tourné court. Une explication possible est que M. Medina Perez avait accepté de passer à l'Ouest, mais qu'il a changé d'avis au dernier moment. Le Parti travailliste a, pour sa part, accusé le gouvernement d'avoir agi de façon inconsidérée en expulsant non seulement l'attaché commercial, mais également l'ambassadeur.

DOMINIQUE D'HOMBRES.

ITALIE : le malaise de la justice

Une troisième enquête est ouverte sur l'état de la lutte contre la Mafia

ROME
de notre correspondant

Après Palerme et Naples, la Calabre : le malaise de la justice explose en Italie sur les fronts les plus chauds de la délinquance. Le président de la République, M. Francesco Cossiga, vient de demander au gouvernement d'ouvrir une enquête sur la situation en Calabre et sur l'état de la lutte contre la N'drangheta, la Mafia locale.

Comme pour Palerme, l'initiative du chef de l'Etat a été provoquée par des accusations incendiaires lancées par deux « petits juges » de Locri, près de Reggio, contre leur supérieur, le procureur général. De même que le « pool » des juges anti-Mafia siciliens, les juges calabrais, MM. Concezio Arcadi et Carlo Masci, assurent que leurs efforts sont entravés de mille manières. « On démolit, disent-ils. Plus les mafiosi intensifient leurs initiatives, plus l'action de l'Etat tombe en chute libre ».

L'affaire suscite d'autant plus d'émotion que la Calabre connaît une criminalité galopante. Le Conseil supérieur de la magistrature y avait déjà lancé deux inspections, la dernière en mars 1988. La presse dénonce les carences structurelles criantes : le nombre de juges en Calabre est aujourd'hui identique à celui de 1904.

Signe tangible de la situation : la guerre entre les clans de la N'drangheta a fait cent un morts depuis le début de l'année. Les deux dernières

victimés sont un commerçant de vingt-huit ans, tué mardi 13 septembre en plein cœur de Reggio-de-Calabre, et un jeune apprenti cuisinier, abattu la veille à la sortie d'un restaurant.

La nouvelle enquête demandée par le président Cossiga intervient au moment même où les polémiques font rage après la décision du ministre de la justice, le socialiste Giuliano Vassalli, d'ouvrir une enquête disciplinaire sur cinq juges napolitains. Quatre ont instruit en 1984 le procès contre la Camorra et le présentateur vedette Enzo Tortora, condamné à dix ans de prison, puis innocenté, avant de mourir d'un cancer. Ils sont accusés de n'avoir pas respecté les droits de la défense en interrogeant les « camorristes repentis », pliers de l'accusation, sans la présence de leurs avocats. Un cinquième magistrat, M. Carlo Alenzi, chargé de l'instruction du procès Cirillo - ce notable démocrate-chrétien napolitain enlevé par les Brigades rouges en 1980, puis libéré contre un rançon de 3 milliards de lires grâce aux « bons offices » de la Camorra, qui en préleva la moitié au passage - est accusé d'avoir manqué aux normes du droit pour avoir écrit que les témoignages de trois dirigeants démocrates-chrétiens, dont le ministre de l'intérieur, M. Antonio Gava, « n'étaient pas crédibles ». Ceux-ci avaient assuré n'être jamais intervenus pour l'ouverture de ces étranges négociations. Or, pour le ministre, le juge avait le devoir d'ouvrir une nouvelle enquête s'il

avait des indices, ou alors de se taire.

Pouvoir politique contre pouvoir judiciaire ? Les juges napolitains accusent Rome. L'un d'eux, M. Carlo Fontana (procès Tortora), a décidé de porter plainte contre le ministre et de démissionner. Se déclarant « crucifié » par le pouvoir, il s'estime victime d'un parti, le Parti socialiste italien, qui a été, justement dans le sillage de l'affaire Tortora, l'initiateur du référendum sur la responsabilité civile des juges, en novembre dernier. Une accusation que M. Vassalli, avocat et juriste de renom, rejette avec indignation.

Une autre affaire agite également le monde judiciaire napolitain : cinq fonctionnaires, dont le secrétaire du procureur général de Castellucchio (Naples), sont accusés d'être des « tamps » de la Camorra, et doivent répondre de corruption et violation de secrets judiciaires. Leur accusateur : un témoin soupçonné d'avoir trépané dans l'assassinat d'un journaliste.

(Interim.)

Assassinat d'un magistrat en Sicile. - L'ancien président du tribunal pénal de Trapani, en Sicile, a été assassiné dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 septembre. Le magistrat Alberto Giacomelli, était à la retraite depuis un an. Il s'était notamment occupé des mesures de prévention à l'encontre des membres présumés de la Mafia. Son corps a été découvert mercredi matin près d'une ferme. - (AFP.)

RFA

Première visite en Occident d'un chef de la diplomatie albanaise

Le chef de la diplomatie albanaise, M. Reis Maillie, a entamé, mardi matin 13 septembre, à Bonn, une visite officielle de quatre jours en RFA. C'est la première fois qu'un ministre albanaise des affaires étrangères se rend en visite dans un pays occidental industrialisé.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, avait été le premier ministre des affaires étrangères occidental à se rendre à Tirana l'année dernière. L'établissement de relations diplomatiques entre la RFA et l'Albanie, longtemps entravé par le refus de l'Allemagne fédérale de verser des réparations de guerre de plusieurs milliards de deutschemarks qui lui réclamait l'Albanie, avait suivi.

Les deux ministres ont signé, mardi, un accord portant sur la coopération culturelle entre leurs deux pays. La visite de M. Maillie, beau-frère du numéro un albanaise, M. Ramiz Alia, doit cependant être consacrée pour l'essentiel à des discussions économiques.

De source ouest-allemande, on indique que les échanges commerciaux entre les deux pays sont en augmentation et ont atteint en 1987 environ 100 millions de deutschemarks. - (AFP.)

Jean Baumier

La galaxie PARIBAS



Finance et politique, nationalisation et privatisation : un voyage à l'intérieur d'une grande banque d'hier et d'aujourd'hui.

PLON

كندا من الأصل

TUNISIE

LE TOURISME EST NOTRE PASSION.

D'un rivage à l'autre, la Méditerranée nous unit. Nous partageons une mer, une langue, un héritage. Tout nous rapproche: un passé commun, l'échange des idées, le mouvement des hommes et le français que nous parlons. Nos contacts ont le goût de l'amitié.

Vous Français, nous Tunisiens, sommes de longue date des peuples de connaissance. Poursuivons ce dialogue, développons notre voisinage.

Notre pays a la passion du tourisme. C'est l'un de ses atouts-maitres, l'une de ses meilleures chances. A son service, nous avons la mer — somptueuse — le soleil — généreux — et la qualité de notre accueil. Trois secrets tout simples de notre réussite.

En Tunisie, le sourire est un art de vivre, l'hospitalité une vocation, la tolérance une règle d'or.

Terre pétrie d'Histoire depuis la splendeur de Carthage, la Tunisie n'a jamais été si jeune qu'aujourd'hui. Jeunesse des hommes, ardeur des ambitions, dynamisme de l'économie. Pivotal d'un Maghreb en quête d'unité, elle est la partenaire attentive d'une Europe dont elle se sent proche. Sa bonne image de marque touristique est une richesse sans pareille.

Oui, le tourisme est notre passion. Partageons-la. La Tunisie vous attend.

[Signature]

HOSNI DJEMMALI, PRÉSIDENT FONDATEUR DE TUNISIE CONTACT.

TUNISIE CONTACT

30, rue de Richelieu 75001 Paris. Tél. 42.96.02.25. Lic. A 661

Proche-Orient

Le chef de l'OLP à Strasbourg

(Suite de la première page.) M. Arafat a ainsi réaffirmé l'acceptation par son organisation de toutes les résolutions de l'ONU, dont la 242 et la 338, allant un peu plus loin dans le concret sur deux points.

D'une part, « nous proclamons notre accord à la tenue de la conférence internationale sous l'égide de l'ONU, et avec la participation des Etats membres permanents du Conseil de sécurité, et de toutes les parties concernées au conflit dans la région, y compris l'OLP et Israël, sur la base de l'une ou l'autre des deux options suivantes: a) toutes les résolutions des Nations unies sur la question palestinienne, y compris les résolutions 242 et 338; b) les deux résolutions 242 et 338, plus l'affirmation des droits légitimes du peuple palestinien, et en premier lieu son droit à l'autodétermination ».

D'autre part, en matière de « sécurité », « pour créer un climat de bonne volonté en direction d'une juste paix nous avons réagi et nous réagissons favorablement aujourd'hui encore aux propositions qui appellent à l'évacuation des forces israéliennes des territoires palestiniens occupés en 1967, et leur mise sous l'administration des Nations unies ou une force européenne sous contrôle international pour une période de temps limitée. Les forces internationales pour-

raient rester au-delà de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant pour une période qui serait décidée par le Conseil de sécurité, et ceci pour garantir la sécurité de tous ».

Un appel à l'Europe

Dans le même temps, M. Arafat a souligné à plusieurs reprises à l'adresse d'Israël et de son allié américain que l'on ne pourra établir une paix fondée sur la justice et l'équité que si Israël et son allié américain reconnaissent que la légitimité internationale réside dans tout conflit on est deux, et les efforts en vue d'un règlement doivent être partagés, de même qu'une reconnaissance doit être mutuelle.

Si l'absence d'un élément nouveau et de « réponse précise » dans les propos de M. Arafat a été regrettée par certains députés, le chef de l'OLP s'en est indifféremment expliqué en précisant qu'il ne pouvait aborder à l'heure actuelle ce qu'il a appelé « les détails les plus techniques » qui, a-t-il dit, « restent du ressort du Conseil national palestinien ».

Pour conclure, M. Arafat a lancé un appel à l'Europe, lui reprochant de se désintéresser du Proche-Orient. « Pourquoi cette hésitation à assumer une responsabilité qui

correspond si parfaitement aux intérêts et aux valeurs de l'Europe? Jusqu'à quand durera cette hésitation, alors que le fer est chaud et le moment propice, et alors qu'existe une telle complémentarité entre l'Europe et le marché arabe et peut-être moyen-oriental qui est en cours de constitution et jouira d'une double profondeur, africaine et asiatique, d'autre part », a-t-il demandé.

M. Arafat a également été reçu, mardi après-midi, par M. Claude Cheysson, commissaire européen, dans les bâtiments du Parlement de Strasbourg.

En attendant M. Dumas

Si des députés socialistes n'ont pas caché leur déception, M. Arafat n'en a visiblement pas moins marqué des points mardi à Strasbourg, comme en témoignent les applaudissements — « chaleureux », selon les termes mêmes de parlementaires — qui ont entrecoupé et accompagné le discours du chef de l'OLP, suivi de quatorze questions sur les intentions de M. Arafat. De plus, certains parlementaires ont déclaré avoir noté chez ce dernier « une volonté d'ouverture », tandis que M. Cot, pourtant très critique, évoquait « le discours d'un homme à la recherche de la paix ». En tout état de cause,

estimait un socialiste français mardi soir, l'accueil réservé à Arafat a révélé une nette évolution de la part d'une famille politique traditionnellement proche d'Israël.

Un accueil qui a continué à alimenter la polémique au sein du Parlement européen comme à l'extérieur, puisque Strasbourg a été mardi le théâtre de deux manifestations, l'une contre — à l'initiative d'organisations juives — et l'autre en faveur de la visite du chef de l'OLP. Organisées à cinq heures d'intervalle et en des lieux éloignés, elles n'ont finalement donné lieu à aucun incident. Les autorités avaient tout de même pris deux précautions: quel-ques trois cents policiers ont été mobilisés à l'occasion de la venue de M. Arafat à Strasbourg, où M. Roland Dumas est attendu mercredi, au deuxième et dernier jour de la visite du chef de l'OLP.

Sans vouloir commenter publiquement le geste du ministre français des affaires étrangères, on ne cachait pas, dès mardi soir, une satisfaction certaine au sein de la délégation palestinienne, forte de trente-six membres. « L'événement est en soi plus important même que le contenu » de l'entretien qu'aurait M. Dumas et Arafat. Une rencontre qui devrait avoir lieu dans les locaux « internationaux » du Parlement européen, et non sur le territoire français.

YVES HELLER.

Jérusalem : une certaine inquiétude

JÉRUSALEM de notre correspondant

Dire que la visite de M. Yasser Arafat à Strasbourg suscite un tollé de protestation en Israël serait très exagéré. La raison en est d'ailleurs moins politique que circonstancielle: le chef de l'OLP est arrivé au Parlement européen alors qu'Israël fête Rosh Hashana, le Nouvel An juif, et il ne se trouvait guère d'homme politique ou de représentant du gouvernement pour formuler le moindre commentaire.

A peine la télévision faisait-elle état d'une certaine inquiétude officielle car, jusqu'à présent, les ministres des affaires étrangères européens voyaient M. Arafat à l'étranger, à Tunis notamment.

En recevant M. Arafat à Strasbourg — serait-ce dans l'enceinte internationale qu'est le Parlement européen — M. Roland Dumas crée un précédent. Il pourrait être suivi par d'autres ministres européens, dit-on à Jérusalem, confortant ainsi un peu plus encore l'assise internationale de l'OLP.

A vrai dire, les Israéliens n'ignorent évidemment pas la reconnaissance dont l'organisation palesti-

nienne bénéficie en Europe: dès 1980, lors de leur sommet de Venise, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté affirmèrent que l'OLP devait être « associée » à tout règlement au Proche-Orient.

Ce que l'on constate à Jérusalem — avec une certaine appréhension — ce sont les gains diplomatiques que l'OLP engrange depuis le soulèvement dans les territoires occupés.

Quant au « choc psychologique » que représenterait la venue du chef de l'OLP au Parlement européen, tout est relatif. La plupart des sondages indiquent que 50 % des Israéliens ne s'opposeraient pas à ce que l'OLP participe à une conférence internationale sur le Proche-Orient, à condition d'avoir au préalable reconnu Israël et renoncé au terrorisme.

C'est après tout une « majorité d'idées » parmi les électeurs israéliens, et les réponses positives viennent aussi bien de sympathisants du Likoud que du Parti travailliste.

Il y a, dans le même temps, comme une banalisation des contacts entre « colombes » israéliennes et l'OLP, contacts pourtant prohibés par la loi.

Al. Fr.

Une lettre de l'ambassadeur Essid

La Ligue arabe et la politique française

En marge de la visite à Strasbourg de M. Arafat, l'ambassadeur Essid, représentant de la Ligue arabe à Paris, nous écrit:

La polémique organisée autour de la venue du président de l'OLP à Strasbourg amène la communauté arabe à se poser un certain nombre de questions sur les intentions véritables de ceux qui mobilisent la communauté juive française. (...)

Les explications données par le Parti socialiste français de ses réticences à souscrire à l'initiative de l'invitation faite à M. Yasser Arafat font de quoi surprendre au moment où le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères admet, et à Washington, que l'OLP est l'organisation représentative des Palestiniens et que « c'est là un fait que l'on ne peut changer ». Elles étonnent quand les socialistes réclament de l'OLP qu'elle fasse sa part de chemin vers la reconnaissance européenne, car elles impliquent que la partie israélienne, au moment où nous célébrons le neuvième mois de l'Intifada avec son cortège de morts, de blessés, de déportés, a elle, déjà fait sa propre part du chemin. Elles choquent par la symétrie ambiguë entre la condamnation du « terrorisme » et celle de la répression.

L'élan donné par la France pour aboutir aux résolutions du sommet de Venise et le discours historique du président Mitterrand à la Knesset se briseraient-ils contre les réticences frileuses, les calculs électoraux et les menaces à l'« outrage de la communauté juive »? Cello-ci heureusement n'est ni aussi monolithique que ses représentants veulent le laisser croire ni systématiquement alignée sur la politique de Shamir et de Rabin. Elle compte ici même, mais aussi en Israël, de plus en plus de partisans de la paix qui savent que celle-ci, si elle doit se faire, ne sera qu'avec les représentants légitimes que s'est choisis le peuple palestinien. Il est grand temps de se préparer en Europe au défi de la paix.

● RECTIFICATION. — L'association France Plus, que nous avions citée dans le Monde du 13 septembre comme faisant partie du comité de soutien à la visite de M. Arafat à Strasbourg, nous signale qu'elle n'a jamais soutenu à une telle démarche. France Plus, tout en condamnant le terrorisme sous toutes ses formes, n'en espère pas moins que la visite de M. Arafat puisse faire avancer le paix au Proche-Orient.

Le voyage de M. Shamir à Budapest confirme le dégel entre l'Etat hébreu et les pays socialistes

JÉRUSALEM de notre correspondant

M. Itzhak Shamir entame le Nouvel an juif, l'année 5749 selon le calendrier hébraïque, en réalisant une performance diplomatique et électorale certaine: il se rend mercredi 14 septembre en Hongrie, effectuant ainsi la première visite en Europe de l'Est d'un chef de gouvernement israélien depuis 1967.

S'il ne s'agit officiellement que d'une « visite de travail privée » de deux jours, c'est néanmoins un « joli coup » à quelques semaines des élections législatives du 1^{er} novembre. C'est aussi un voyage qui confirme le lent dégel amorcé il y a plus d'un an entre le bloc de l'Est et l'Etat hébreu.

Le premier ministre et chef de la droite (Likoud) aura soin de lui donner le plus grand écho médiatique. En se rendant à Budapest, il entend prouver que l'Etat hébreu peut briser l'isolement diplomatique dont il faisait l'objet à l'Est, sans pour autant mener « la politique de concessions » qu'il reproche à ses adversaires travaillistes.

Il est difficile d'imaginer aussi que l'invitation hongroise n'ait pas reçu l'aval de Moscou. Tout se passe un peu comme si le Kremlin entendait ménager un homme qui pourrait bien diriger à nouveau le gouvernement au lendemain du scrutin de novembre. Même si ce voyage était prévu de longue date, il peut être pour M. Shamir une manière de compenser le « cadeau » fait par les Etats-Unis au chef travailliste Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, convoqué, lui, à rencontrer le président Reagan le 26 septembre à New-York.

Officiellement, dit-on à Jérusalem, les Hongrois se défendent, bien

sur, de toute ingérence dans les affaires israéliennes. Pour eux, il s'agirait, au contraire, d'un simple geste d'« équilibre »: M. Pérès s'étant rendu à Budapest en mai dernier, le tour de M. Shamir devait venir. Mais la percée diplomatique est bien là: jamais premier ministre israélien ne s'était rendu dans un pays du bloc socialiste depuis que les membres du pacte de Varsovie — à l'exception de la Roumanie — ont rompu leurs relations avec l'Etat hébreu au lendemain de la guerre de six jours, en juin 1967.

Changement de ton

Moscou, qui prit l'initiative de cette rupture, a regretté depuis un geste qui l'isolait au Proche-Orient et l'empêchait d'être un interlocuteur à part entière capable de s'adresser aux deux parties en conflit — les Arabes et Israël.

Sans doute faut-il inscrire le voyage de Budapest dans cette nouvelle approche diplomatique soviétique inaugurée par M. Gorbatchev, afin que l'URSS soit au Proche-Orient comme ailleurs un partenaire égal des Etats-Unis dans le traitement des conflits régionaux.

La démarche est encore prudente: Moscou maintient qu'il ne saurait y avoir de reprise de relations diplomatiques avec Israël tant qu'un processus de paix n'est pas engagé au Proche-Orient. Mais le ton est bel et bien changé entre Jérusalem et le bloc socialiste. La preuve la plus spectaculaire en fut administrée lorsque M. Gorbatchev, recevant M. Yasser Arafat à Moscou en avril, avait publiquement exhorté le chef de l'OLP à reconnaître Israël.

ALAIN FRACHON.

Dix pays demandent l'envoi d'une mission d'enquête au Kurdistan irakien

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a informé mardi 13 septembre l'Irak que dix pays, dont les Etats-Unis, lui avaient demandé d'envoyer une mission d'enquête dans le Kurdistan irakien pour se prononcer sur l'usage ou non d'armes chimiques contre la population locale. Les dix pays sont, outre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, la RFA, l'Italie, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. La France et l'URSS ont par ailleurs fait savoir qu'elles appuieraient toute initiative que pourrait prendre M. Perez de Cuellar dans ce domaine.

Selon le porte-parole de l'ONU, M. Perez de Cuellar a fait part mardi de la démarche de ces dix pays au cours d'un entretien avec le chargé d'affaires de l'Irak, M. Ali Mahmoud Sumaidi. Dans les milieux diplomatiques, on doute que le gouvernement irakien, qui a formellement démenti avoir utilisé des armes chimiques contre la population kurde, accepte l'envoi sur son territoire d'une mission d'enquête de l'ONU. Il est également peu probable que, en cas de refus irakien, la Turquie permette le déroulement d'une enquête auprès des réfugiés kurdes.

Sa position officielle reste que jusqu'à présent elle n'a décelé aucune preuve concrète de l'usage d'armes chimiques. A ce propos, le professeur belge Aubin Heyndrickx, toxicologue de réputation internationale, se dit « certain » de l'utilisation de gaz de combat par l'Irak, a qualifié mardi de « curieux » le rôle joué par la Turquie. Le professeur Heyndrickx a affirmé être « à 100 % certain » que l'Irak a utilisé contre les Kurdes irakiens un mélange de gaz moutarde et de gaz neurotoxique, probablement du taban, le même cocktail meurtrier que celui déjà utilisé par l'armée irakienne lors de l'attaque contre la ville kurde de Halabja en mars.

Le professeur Heyndrickx, qui avait été appelé à l'époque en consultation aux Nations unies à

New-York, ajoute que les organisations humanitaires et médicales qui essaient de venir en aide aux réfugiés kurdes irakiens en Turquie se heurtent à « énormes difficultés », en raison de l'attitude des autorités turques qui refusent l'accès aux camps de réfugiés kurdes irakiens et nient l'existence d'intoxications par armes chimiques.

Les pourparlers de Genève

La démarche des dix pays place M. Perez de Cuellar dans une situation délicate, car toute décision d'envoi d'une mission d'enquête pourrait avoir des répercussions sur les pourparlers de paix Iran-Irak, dans lesquels le secrétaire général va reprendre personnellement la semaine prochaine son rôle d'intermédiaire pour tenter de débloquer la négociation actuellement dans l'impasse.

L'Irak a remis en cause la fragile édifice préparé par l'ONU pour la poursuite des pourparlers de paix avec l'Iran en refusant la date du rendez-vous, fixé au 22 septembre à New-York, et en posant certaines conditions. M. Perez de Cuellar avait transmis, samedi, une invitation aux ministres des affaires étrangères d'Iran et d'Irak de se rencontrer à New-York le 22 septembre pour poursuivre les pourparlers entamés à Genève, et son représentant précisait mardi qu'elle avait été acceptée par les deux parties.

Cependant, la délégation irakienne a soulevé trois points, qui sont autant de conditions à ce rendez-vous. Les Irakiens exigent que d'ores et déjà soit fixée la date de la reprise des pourparlers de Genève après le rendez-vous de New-York, que celui-ci se tienne à « une seule réunion » et qu'en tout état de cause le ministre irakien des affaires étrangères ne pourra pas se trouver à New-York avant la première semaine d'octobre. — (AFP.)

Diplomatie

La visite du chef de l'Etat tunisien à Paris

M. Ben Ali souhaite une meilleure adaptation de l'aide française

« La France ne laissera pas sans réponse la préoccupation d'un pays qui veut (...) rester maître de ses choix et de son destin », a déclaré, le mardi 13 septembre, M. Michel Rocard, lors d'un dîner qu'il offrait, au Quai d'Orsay, au président tunisien, M. Ben Ali. La coopération militaire entre les deux pays devait être au centre de l'entretien qu'a eu celui-ci, mercredi, avec M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense. M. Ben Ali devait, ensuite, se rendre à l'école d'officiers de Saint-Cyr-Cotquidan, dont il fut l'élève, il y a une trentaine d'années.

Reçu, ce mardi, comme de tradition, à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac, maire de Paris, le président tunisien a évoqué le sort de ses quelque deux cent trente mille compatriotes vivant en France. « Nous sommes sensibles à l'effort que vous faites pour mettre ces hommes à l'abri de la suspicion et du rejet », a-t-il dit dans une brève allocution.

Lors d'une réception offerte par le président Ben Ali en l'honneur de la

colonie tunisienne à laquelle il avait tenu à assister, M. François Mitterrand a déclaré : « Les immigrés qui sont chez nous doivent comprendre et savoir qu'ils sont des nôtres. » Il a invité les Français à « faire l'effort de mieux comprendre la culture arabe ».

A l'issue de l'entretien que lui avait accordé le président Ben Ali, M. Rocard a indiqué qu'il avait « signé les procédures administratives de décision pour apporter une aide alimentaire à la Tunisie », victime d'une grave sécheresse. De son côté, le chef de l'Etat tunisien a insisté, lors du dîner officiel, sur la nécessité de « développer » et de « diversifier » la coopération « dans un esprit de partenariat » et a

appelé le gouvernement français à « sensibiliser » les hommes d'affaires aux possibilités offertes par son pays. Quant à l'aide financière de la France, il a souhaité qu'elle « réponde mieux aux besoins tunisiens ».

Seul « coiffeur » de la deuxième journée de la visite d'Etat du président Ben Ali, la musique des gardiens de la paix a commis un « lapsus » musical lors de la réception à l'Hôtel-de-Ville de Paris, en jouant l'ancien hymne tunisien en vigueur du temps de l'ex-président Bourguiba et qui a été changé de bien marquer la « dépersonnalisation » du pouvoir en cours. Les officiels tunisiens ne s'en sont pas, pour autant, formalisés.

Légalisation de deux nouveaux partis

Le Parti social pour le progrès, qui s'est constitué récemment, se situe résolument dans une option libérale. Sur le plan économique, il prône, entre autres, la privatisation des moyens de production détenus par l'Etat qui n'ont pas un intérêt stratégique. Il tient aussi à se donner une « dimension sociale ».

Les mouvements marxistes dont il s'est séparé, le Rassemblement socialiste progressiste a été créé en 1983 et demandait sa reconnaissance depuis cette époque.

Au cours de ces derniers mois, outre le mouvement de la tendance islamique dont la représentativité est certaine, une douzaine de groupes plus ou moins crédibles, aux idéologies souvent mal définies, ont aussi demandé leur reconnaissance en tant que parti. Ils devront encore attendre.

Quelques instants avant son départ pour Paris, le président Ben Ali avait tenu à remettre lui-même à leurs secrétaires généraux, MM. Mounir Beji et Najib Chabbi, les visas légalisant ces deux partis qui viennent ainsi se joindre au Rassemblement constitutionnel démocratique, au Parti communiste, au Mouvement des démocrates socialistes et au Parti de l'unité populaire.

Le voyage de Jean-Paul II au Botswana

Dans le désert, loin de la politique...

Jean-Paul II a quitté le Botswana, mercredi 14 septembre, pour le Lesotho, où il présidera, jeudi, la cérémonie de béatification d'un missionnaire français, le Père Joseph Gérard.

GABORONE (Botswana) de notre envoyé spécial

La grâce divine serait-elle descendue sur cette zone de troubles qu'est depuis si longtemps l'Afrique australe ? Sans se prononcer sur l'éventuelle longévité du phéaémène, nul doute qu'on s'interrogera longtemps sur le spectaculaire concours de circonstances qui fait que la visite de Jean-Paul II semble parfaitement synchronisée avec une multiplication de signaux de paix.

Aménité télévisée entre les présidents Pieter Botha et Joaquim Chissano quelque part au Mozambique, photos de la première patrouille commune anglo-sud-africaine sur la frontière de Namibie, annonce par les rebelles de la RENAMO mozambicaine d'un cessez-le-feu de sept jours en l'honneur du Saint-Père, rumeurs persistantes de dialogue entre ces mêmes rebelles et le gouvernement ennemi... Vraiment, les stratèges du Vatican ne pouvaient rêver meilleurs augures pour une visite papale.

Mardi 13 septembre, la seconde étape du périple austral du pape l'avait conduit à Gaborone, capitale du Botswana. Ni poudre ni fusil. Comme s'il avait voulu encore se distinguer de son puissant voisin zimbabwésien et rappeler à tous à quel point il méritait sa douce réputation pacifiste, le Botswana a réservé à Jean-Paul II l'accueil le plus simple, le plus coloré et le plus sympathique.

A l'aéroport de Gaborone, pas un soldat, pas un pistolet à la ronde. Suprême délicatesse pour le chef de l'Eglise catholique... Service d'ordre minimum, déboussé, désarmé et... complètement dépassé. Tam-tam cadencés et jeunes danseuses aux seins nus voisinaient, sur le tarmac, avec les chœurs mélodieux palloordés par des danses en longues robes colorées. « Pula! Pula! », le traditionnel cri d'allégresse setswana, retentit sans doute plus fort que jamais sur cet aéroport perdu dans le désert (1).

Même le temps ventoux et couvert comme l'adorent les Setswana d'ordinaire courbés sous le double soleil de leur désert s'était mis de la partie. « Moins nombreux ils sont, plus fervents ils se montrent. » Ces quelques mots qui ne sont pas parole d'Evangile résument assez bien l'avis général qui régnait sur les bancs impies et professionnellement incrédules de la presse internationale. « Les catholiques botswanais sont moins de quarante mille sur un peu plus d'un million d'habitants mais leur zèle est immense », disait-on. La grand-messe de l'après-midi, sur le stade de Gaborone, fut à l'image de l'accueil matinal. Enthousiasme sincère et joie pro-

fonde illustrés par les puissants « you-you » des matrones et la cadence passionnée de ces milliers de mains noires crispées sur des crucifix dorés.

Un moment, on crut à l'incident. Un homme jaillit de la foule, se jeta sur la chasuble dorée revêtue pour la messe par le Saint-Père. Des gardes en civil s'interposèrent, se saisissant de l'intrus. Mais l'homme cria quelque chose et le pape fit un signe d'apaisement. L'intrépide s'approcha et s'agenouilla. Son cri était polonais et le paroissien perdu voulait simplement toucher (son) pape. Exact, il s'engouffra à nouveau dans la foule.

Des milliers de Noirs sud-africains

Journée pastorale, journée occupée, l'homme du Saint-Père fut consacré tout entier à la religion. Un appel à la multiplication des vocations, un appel à l'inviolabilité du mariage et au caractère sacré de la famille, thèmes récurrents de ce voyage austral. « Plus on s'approche de l'apartheid - Gaborone est à environ 20 kilomètres du premier poste sud-africain - moins le chef du Vatican parle politique », s'étonnèrent certains.

N'avait-il rien à dire à ces milliers de Noirs sud-africains qui avaient fait le voyage pour le rencontrer dans ce stade ? Pretoria, qui a exceptionnellement ouvert ses frontières toute la nuit de lundi à mardi, permettant aux fidèles d'entendre leur pasteur, n'allait-il pas recevoir un mot, un message ?

« Non, fit-on savoir dans l'entourage du pape. Il leur parlera mercredi et jeudi au Lesotho. » La seule référence à l'Afrique du Sud fut prononcée à l'arrivée par le président botswanais, M. Quett Masire, un non-catholique, bon chrétien tout

de même, qui remercia l'Eglise de « n'avoir pas été silencieuse sur l'inhumanité et la tyrannie de ces apartheid dont les victimes sont autant les opprimés que les oppresseurs ». Comment résumer mieux la pensée du souverain pontife sur ce problème ? Jean-Paul II se tut, se contentant d'appuyer son complicité envers ce miraculeux Botswana « îlot de paix dans une mer de troubles ».

Un peu plus tard, la télévision sud-africaine - reçue et largement regardée au Botswana qui ne dispose pas de ses propres émetteurs - présentait un long et très favorable portrait du chef de l'Eglise catholique en insistant surtout, évidemment, sur les condamnations multiples prononcées par le Saint-Père contre la violence et le terrorisme. Au coucher du soleil, la politique des hommes avait ainsi repris ses droits.

PATRICE CLAUDE.

(1) En setswana, « pula » signifie à la fois pluie, prospérité, bonheur et bien-être.

**A NOUVEAU DISPONIBLE
TUNISIE AU PRÉSENT
UNE MODERNITÉ AU-DESSUS
DE TOUT SOUPÇON ?**
Michel Camau

Le livre longuement cité par le Président Ben Ali dans son entretien avec Jean Daniel

PRESSES DU CNRS
20/22, rue SAINT-AMAND, 75015 PARIS



Venez découvrir la gamme Renault 19; des Renault au nouveau visage, équilibre parfait entre puissance et sérénité.
3 motorisations essence et 1 motorisation Diesel, de 60 à 92 ch DIN (43 à 66,5 kW ISO), dont le nouveau moteur Energy sur les versions TS, GTS et TSE: de 0 à 100 km/h en 10,7 s, 173 km/h sur circuit, et seulement

5,1L à 90 km/h, 6,6L à 120 km/h et 7,9L en ville.
Renault 19, 12 versions à partir de 61000F (TR 3 portes). Modèle présenté Renault 19 TXE avec options.
Prix clés en main hors option au 05/09/88: 83800F.
Millésime 89. Cons. UTAC: 5,3L à 90 km/h, 6,9L à 120 km/h, 9,6L en ville. (7 CV). Garantie anti-corrosion Renault 6 ans. DIAC votre financement. RENAULT partenaire Elf

LE GOÛT DE LA FORCE  **RENAULT DES VOITURES A VIVRE**

Un pays mi-animiste mi-chrétien

Voici quelques données sur le Botswana:
Superficie: 600 000 kilomètres carrés, à la frontière du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud et de la Namibie.
Population: 1,2 million d'habitants.
Situation religieuse: la population se partage pour moitié entre les animistes et les chrétiens. Les premiers missionnaires, à la fin du dix-neuvième siècle, étaient protestants et les Eglises de la Réforme regroupent environ 27 % de la population. Présents à partir de 1828, les catholiques sont moins de 10 %. Le premier prêtre ordonné en 1863, le Père Setelekgosi, deviendra évêque de Gaborone, capitale et unique diocèse du pays.

Escalade imprévue à Johannesburg

L'avion transportant le pape Jean-Paul II, qui devait atterrir mercredi 14 septembre à Maseru, capitale du Lesotho, où a eu lieu, dans la nuit de mardi à mercredi, une prise d'otages de pèlerins, a été dévié vers Johannesburg, a annoncé un porte-parole du ministère sud-africain des affaires étrangères. Les autorités du Lesotho avaient, dans un premier temps, annoncé que l'avion papal avait été dévié « en raison du mauvais temps » vers la ville sud-africaine voisine de Bloemfontein.
Le chef de la diplomatie sud-africaine, M. « Pik » Botha, s'est rendu à l'aéroport pour saluer Jean-Paul II à l'atterrissage de son avion.

هكذا من الأصل

Diplomatie

Après la réunion des ministres européens de la défense à Salon-de-Provence Vers un marché commun des armements ?

Les Pays-Bas préconisent un marché commun européen des armements à moyen terme et un grand marché unique intégré en matière de défense à long terme, note-t-on à La Haye à la suite de la publication, mardi 13 septembre, d'un rapport adressé la veille à la Chambre, au nom du gouvernement, par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jan van Houwelingen.

« Il y a lieu de créer entre les pays européens, peut-on lire dans ce document, un marché ouvert pour les matériels de défense en vue d'améliorer la position concurrentielle des industries européennes d'armements » par rapport aux Etats-Unis. Le texte rappelle qu'aux termes de l'article 223 du traité de Rome, les armements ont été expressément exclus du marché commun en vue à la fois de protéger les industries nationales et de ne pas toucher au

principe de la souveraineté nationale en matière de défense. Il estime que les matériels de défense doivent « à long terme être intégrés » et que seule la CEE « dispose de cet effet des instruments juridiques et administratifs nécessaires ».

« Préparer le terrain »

En attendant que cet objectif soit atteint, poursuit le rapport, le Groupe européen indépendant de programme (GEIP) « peut préparer le terrain ». Le GEIP associe la France à tous les membres européens de l'OTAN (sauf l'Islande) en vue de favoriser la standardisation et la mise en commun de programmes d'armement. Le rapport note encore que les Pays-Bas ont d'ores et déjà opté pour une coopération européenne

pour la fabrication de l'hélicoptère antichar qui doit équiper leur armée de terre entre 1995 et 2005, aux dépens du constructeur américain Mc Donnell Douglas.

On précise à La Haye que la question d'un marché commun des armements a tenu une place importante à la réunion informelle que les ministres de la défense du GEIP et leurs représentants ont tenue le week-end dernier à Salon-de-Provence. Les nouveaux venus du GEIP, les ministres français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, et ouest-allemand, M. Rupert Scholz, se sont montrés « favorables » à ce projet. Un « plan d'action » inspiré d'une étude de 1987, commandée par le GEIP à des experts et intitulée « Vers une Europe plus forte », a de « bonnes chances », a-t-il ajouté, d'être entériné lors de la prochaine réunion officielle de l'organisation, le 9 novembre prochain à Luxembourg. — (AFP.)

La visite à Nouméa de M. Gareth Evans

Réchauffement franco-australien

NOUMÉA
de notre correspondant

Les accords de Matignon n'ont pas eu pour seul effet de rétablir la paix civile en Nouvelle-Calédonie : ils ont également permis de conforter le réchauffement des relations franco-australiennes amorcés dès le début de l'année, après la grande brèche de 1987. La visite que vient d'effectuer à Nouméa les 13 et 14 septembre le nouveau ministre australien des affaires étrangères, M. Gareth Evans, accueilliment en tournée dans les archipels du Pacifique Sud, semble en tout cas avoir été appréciée des milieux locaux.

M. Evans est parvenu à réunir dans un même cocktail — il est vrai que de nouvelles habitudes se prennent à Nouméa — les ennemis politiques d'hier. Au cours d'entretiens avec le haut commissaire, M. Bernard Grassetot avec Mme Jean-Marie Tibbon (FLNKS) et Dick Ukeiwé (RPCR), il a évoqué les grandes lignes des futures relations entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie. M. Evans a proposé à ses interlocuteurs de multiplier les visites officielles de personnalités politiques et administratives, d'intensifier les échanges culturels et sportifs, et surtout de relancer la coopération économique.

Un exemple a été souvent cité : le projet d'exportation de minerai calédonien (latérite) vers l'usine métallurgique de Greenvale, près de Townsville, dans l'Etat du Queensland. Le tourisme calédonien, qui a beaucoup souffert de la piètre image de marque du Caillou dans les médias australiens, devrait égale-

ment bénéficier de cette amélioration diplomatique.

Quant aux questions proprement politiques, elles sont restées très présentes. M. Evans a tenu à « reconnaître l'extraordinaire réalisation que représentent les accords de Matignon » et à « féliciter les parties prenantes ». L'Australie, a-t-il dit, « ne fera rien qui puisse saper l'actuel esprit de compromis ». Mais, « spectateur intéressé » de la situation calédonienne, Canberra continuera, a ajouté M. Evans, à « soutenir les aspirations à l'autonomie et à l'indépendance de la communauté représentée par le FLNKS », tout en admettant que « l'issue finale de la période de dix ans qui s'ouvre devra être déterminée par les Calédoniens eux-mêmes », et qu'il est donc « prématuré de retentir telle hypothèse plutôt qu'une autre ».

M. Evans avait été la première personnalité australienne à renouer le contact avec la France. — Il était alors ministre des transports et de la communication — lors d'une visite privée à Paris en janvier dernier. Le mois suivant, l'ancien ministre de la défense, M. André Giraud, se rendait à Sydney afin de solenniser la contribution française aux cérémonies du bicentenaire australien. Les relations entre les deux pays avaient été gelées au plus haut niveau, en décembre 1986, à l'initiative de M. Jacques Chirac, en raison du rôle joué par l'Australie dans la décision de l'Assemblée générale de l'ONU de réinscrire le cas de la Nouvelle-Calédonie sur « la liste des pays à décoloniser ».

FRÉDÉRIC BOBIN.

Prochaine visite en Espagne de M. Thatcher. — Le premier ministre britannique, M. Margaret Thatcher, se rendra à Madrid en visite officielle les 22 et 23 septembre, a confirmé lundi 12 septembre la présidence du gouvernement espagnol. Il s'agit de la première visite officielle depuis le retour de la démocratie en Espagne d'un chef de gouvernement britannique. La visite de M. Thatcher précédera celle qui doit effectuer le mois prochain en Espagne la reine Elisabeth. (AFP.)

Les Etats-Unis se déclarent prêts à régler leurs arriérés de cotisations à l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La fin d'une mauvaise époque ? En tout cas, le début de la fin du tunnel financier. Le président Reagan a autorisé, le mardi 13 septembre, le versement immédiat de 188 millions de dollars au titre de contribution budgétaire à l'Organisation des Nations unies. En même temps, la Maison Blanche a demandé au département d'Etat d'élaborer, d'ici janvier prochain, un échéancier de la dette américaine à l'égard de l'ONU. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Congrès.

« Depuis sept ans et demi, notre gouvernement a cherché à modifier l'atmosphère politique et les pratiques financières des Nations unies », a déclaré le porte-parole de la présidence. « Bien que la réforme entreprise soit incomplète, le progrès accompli est frappant », a-t-il ajouté, assurant que le président Reagan souhaitait permettre à l'ONU de devenir « une force encore plus grande dans la recherche de la paix dans le monde ».

Un porte-parole de l'ONU, M. Nadia Younés, a promptement affirmé que « la décision des Etats-Unis de commencer à remplir leurs obligations internationales constitue un événement extrêmement positif ». Elle a néanmoins rappelé que, « sans que tous les Etats n'aient payé leurs arriérés, l'ONU continuera de fonctionner sur un

budget inadéquat et virtuellement sans réserves financières ».

S'il est vrai que les retards sont devenus une habitude pour une partie des Etats membres de l'ONU, ce sont les deux superpuissances qui génèrent le plus son fonctionnement. Prétendant des désaccords politiques avec les décisions de l'Assemblée générale, Moscou et Washington avaient, depuis plusieurs années, retenu des sommes importantes, notamment celles destinées à financer les casques bleus « cer à certains points chauds du globe ». En accord avec la nouvelle attitude adoptée par M. Gorbatchev à l'égard de l'ONU, l'Union soviétique a commencé à régler ses arriérés — 198 millions de dollars — à la fin de l'année dernière.

Situation intenable

Quant aux Etats-Unis, leur situation devenait peu à peu intenable puisque leurs arriérés atteignaient au total 708 millions de dollars, l'équivalent de 90 % du budget annuel de l'Organisation. Après le versement promis par la Maison Blanche, il s'agit de convaincre le Congrès non seulement de régler rapidement le reliquat de 520 millions de dollars, mais aussi de payer en temps voulu les contributions annuelles, qui s'élèvent actuellement à environ 210 millions de dollars (27 % du budget global de l'ONU), de même que les sommes dues au titre des opérations de maintien de

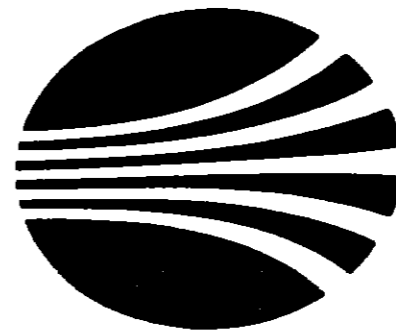
la paix, non financées sur le budget ordinaire de l'Organisation. Aux opérations existantes — Liban, Golan, Chypre, Golfe persique — risquent de s'ajouter, à brève échéance, deux nouvelles obligations coûteuses, l'une au Sahara occidental, l'autre en Namibie.

A l'évidence, le succès des Nations unies dans l'affaire du Golfe a hâté le changement d'attitude de Washington. Il était difficile de continuer à critiquer l'ONU pour les excès idéologiques du passé et, en même temps, d'axer une bonne partie du jeu diplomatique américain sur le Conseil de sécurité. La « position » réaganienne, conçue au début des années 80 pour répondre aux accents militants du tiers-monde — surtout du monde arabe — à l'égard d'Israël et des Etats-Unis, a été vidée de son sens par un changement dans le langage des résolutions et dans l'atmosphère des débats de l'Assemblée générale. Les professions de foi « anti-impérialistes », « anti-colonialistes » et « anti-stalinistes », si fréquentes à la fin des années 70 dans l'enceinte de l'Assemblée, ont fait place à une sérénité que même les derniers tenants des grandes théories révolutionnaires de l'après-guerre ne souhaitaient pas remettre en cause.

Le changement d'attitude de l'URSS a fait le reste pour amener la Maison Blanche à conclure, comme tant d'autres avant elle, que « si l'ONU n'existant pas, il faudrait l'inventer ».

CHARLES LESCAUT.

Comment
une compagnie aérienne
peut-elle faire
gagner de l'argent
aux
hommes d'affaires ?



Afrique

AFRIQUE DU SUD

Trois militants anti-apartheid s'échappent de l'hôpital de Johannesburg et se réfugient au consulat américain

Trois militants anti-apartheid détenus en vertu de l'état d'urgence se sont échappés, mardi 13 septembre, de l'hôpital de Johannesburg et se sont réfugiés au consulat américain de Johannesburg. Tous trois étaient emprisonnés sans qu'aucune inculpation n'ait été formulée contre eux. Deux d'entre eux sont des dirigeants du Front démocratique uni

(UDF), interdit d'activité en février dernier, il s'agit de Murphy Morobe, ancien porte-parole et de Mohammed Valli Moosa du comité exécutif, arrêtés en juillet 1987. Le troisième, Vusi Khanyile, dirigeait un mouvement affilié à l'UDF, le NECC (National Education Crisis Committee). Il avait été appréhendé en décembre 1986.

On ignore dans quelles conditions ils ont pu prendre la fuite et rejoindre la tour qui abrite les locaux diplomatiques américains au centre-ville. Selon un porte-parole de l'ambassade, ils bénéficient, selon les lois internationales, du privilège de l'extra-territorialité. « Nous ne les forcerons pas à partir contre leur gré », a déclaré un porte-parole du Département d'Etat américain. « Nous étions fréquemment en contact avec ces trois hommes avant leur détention sans jugement et les tenons en haute estime ».

Il y a quatre ans, à la fin de 1984, trois membres de l'UDF avaient trouvé asile pendant trois mois au consulat britannique de Durban avant de se rendre à la police. Autre précédent, Klaas de Jonge, un ressortissant hollandais, avait attendu plus de deux ans dans l'ancienne ambassade hollandaise de Pretoria avant d'être libéré grâce à un échange de prisonniers, dont le Français Pierre-André Albertini, en septembre 1987. — (Corresp.)

● MALAWI: visite de M. Pieter Botha. — L'Afrique du Sud et le Malawi ont réaffirmé, le mardi 13 septembre, leur « relation de coopération », a déclaré à Mbezi, le président sud-africain Pieter Botha à l'issue d'un entretien avec le président à vie du Malawi, M. Kamuzu Banda. La visite, il avait eu une discussion « cordiale et fructueuse » avec son homologue mozambicain, M. Joaquim Chissano. Le Malawi est le seul pays africain à entretenir des relations diplomatiques avec le régime de Pretoria. — (AFP.)

● MADAGASCAR: le président Ratsiraha rencontre M. Mitterrand. — le président Didier Ratsiraha, en séjour privé en France, a eu, le mardi 13 septembre, un entretien avec M. François Mitterrand. Le chef de l'Etat malgache a indiqué que l'entretien avait porté sur « les relations bilatérales, les problèmes internationaux et ceux de la dette ».

fi
rée,
rit!

seurs espèrent
la baisse du prix du
bente. En effet
réduit à 28 % et
de 33 %.



هكذا من الأصل

Politique

La fin des journées parlementaires du PS à Vienne Priorité à l'identité socialiste

VIENNE
de notre envoyé spécial

Priorité à l'identité socialiste! M. Pierre Mauroy semblait ravi de cette clarification après quelques mois de flottement sur fond d'éventuelle ouverture renvoyée, éventuellement, aux élections européennes de 1989.

Pour l'heure, cantonales et municipales conduites à resserrer les rangs avec le Parti communiste, même si, ici ou là, les socialistes veulent renégocier à leur profit. Le groupe communiste à l'Assemblée, dont l'appoint faciliterait bien la vie du groupe socialiste, a été, quant à lui, sommé de respecter « la discipline républicaine ».

Le maire de Vienne, et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a rappelé qu'il existait dans l'hémicycle une majorité de gauche avec le groupe communiste : « Il devra être mis en face de ses responsabilités, à l'occasion de la discussion et du vote de chaque texte important ».

Selon M. Mermaz, les socialistes devront, à l'Assemblée, agir « sans forfanterie ni provocation inutile ». « La discipline républicaine s'est manifestée lors des dernières élections entre le PS et le PCF » et devrait se renouveler à l'occasion de la discussion et du vote « de grands textes qui parqueront une avancée

sociale importante au cours de cette session ».

Clôturant les journées parlementaires, M. Mauroy a rappelé avec vigueur que le PS est « toujours le parti de la transformation sociale, mais dans la durée ». Les objectifs restent les mêmes, seul le calendrier doit tenir compte du temps. « Vous notre chance historique », a-t-il lancé en mettant tout de même en garde ceux qui feraient du temps l'alibi d'un « idéal purement gestionnaire ». « Nous sommes le parti de la vie quotidienne », a rappelé le maire de Lille, très applaudi par des élus qui, dans leurs permanences, ont assailli de demandes d'aides sociales en tout genre. M. Mauroy a récusé au passage l'idée selon laquelle les socialistes, au pouvoir de 1981 à 1986, auraient été responsables de la nouvelle pauvreté : « Non, les socialistes ne l'ont pas créée, mais ils ont l'ambition de la supprimer ».

A propos du revenu minimum d'insertion (RMI), le premier secrétaire du PS s'est prononcé pour une mise en place sans tarder, quitte à mettre au point plus tard le dispositif d'insertion. Sur ce point le débat est très centralisateur et décentralisateur. Les explications de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, n'ont pas convaincu ceux qui craignent que pour des raisons politiques (la droite est majoritaire dans deux des trois départements) les mesures d'insertion soient contrôlées par les préfets et non par les collectivités locales.

Les journées parlementaires socialistes se sont achevées, mardi 13 septembre, à Vienne (Isère). Le discours du premier ministre, M. Michel Rocard, sur le thème « Soyons nous-même, sans complexe », a été bien reçu, même si, dans les couloirs, plus d'un député expliquait que le chef du gouvernement serait, avant tout, jugé sur ses actes.

Sans être franchement euphoriques, ces premières journées, depuis le retour aux affaires, semblent avoir permis aux élus socialistes de prendre la mesure du temps qui s'ouvre devant eux. Une trentaine de membres du gouvernement avaient accompagné le premier ministre, parmi eux deux ministres d'ouverture, MM. Jean-Marie Rausch et Michel Durafour. La présence envahissante des ministres, venus en nombre, mais surtout leurs interventions, longues, ont fait grincer quelques dents. Outre le discours attendu de M. Rocard, la journée de mardi a permis à plusieurs titans du parti de s'exprimer politiquement ou techniquement.

C'est cette inquiétude qu'ont formulée sans tarder M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe PS, et, au nom des présidents de conseil général et de conseil régional, M. Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord. « Ce droit pour tous les citoyens », a insisté M. Le Garrec.

Le professeur et l'officier

Invoquant la « déontologie des travailleurs sociaux » (profession qu'a exercée M. Claude Evin), M. Josselin a estimé qu'elle devrait mettre les socialistes « à l'abri de toutes tentations de récupération

politicienne ». « Je plaide pour la cogestion Etat-collectivités locales », a-t-il insisté.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, s'est livré quant à lui à un brillant plaidoyer pour le rapprochement armée-nation et, singulièrement, pour celui du PS avec la défense. « Attention à ne pas flatter les corporatismes (...) à ne pas monter le professeur contre l'officier (...) Il n'y a aucune raison de laisser une certaine droite confisquer la défense nationale ».

M. Lionel Jospin a approuvé son collègue de la rue Saint-Dominique en dénonçant ceux qui veulent enlever à la défense pour donner à l'éducation nationale. Le ministre de

l'éducation nationale a jugé « totalement démagogique et irresponsable » la position du Parti communiste tendant à priver de 40 milliards de francs sur le budget de la défense nationale pour les transférer à l'éducation nationale.

Enfin M. Laurent Fabius a fait un discours sur le travail parlementaire qui a été chaudement applaudi. Le président de l'Assemblée nationale a présenté des propositions en matière d'amélioration du travail parlementaire, qui pourraient, avec l'assentiment des groupes d'opposition, être opérationnelles pour la plupart dès le début de la session d'automne (2 octobre).

Le président de l'Assemblée nationale souhaiterait faire mentir, pour la prochaine discussion budgétaire, la fameuse formule d'Edgar Faure : « Liturgie, léthargie, liturgie ». C'est ainsi que les ministres seront invités à ne pas faire en début de discussion leur discours de présentation, souvent fort long et ennuyeux.

Le groupe de travail (opposition-majorité) qui a planché sur cette question a souhaité que le ministre n'intervienne qu'en fin de discussion générale, c'est-à-dire après le ou les rapporteurs et l'orateur unique de chacun des groupes, afin de présenter rapidement son projet et surtout de répondre aux questions des députés. L'idée maîtresse est de donner plus de temps au dialogue direct entre le ministre et les députés, notamment quand les députés ont la

possibilité de poser en rafales de courtes questions au ministre. Le dialogue devrait donc remplacer les successions de monologues.

S'agissant de la séance des questions au gouvernement du mercredi, très suivie à la télévision, deux modifications sont proposées : les questions posées par les autres : la parole serait donnée à un orateur d'un groupe différent après chaque question. La première innovation devrait permettre d'éviter les débordements involontaires, la seconde pourrait favoriser une présence plus assidue et un débat plus vivant et peut-être moins virulent.

Lors de la session de printemps, une fois par semaine, les députés pourraient interroger un ou deux ministres pour aller au fond du débat sur l'action de son département ministériel. Certaines auditions de commissions pourraient être publiques, afin de favoriser une plus grande transparence des travaux.

Enfin M. Laurent Fabius souhaite qu'une instance parlementaire spéciale soit constituée afin de préparer la grande échéance de 1992. Le président de l'Assemblée a mis en garde ses collègues contre le risque de voir le Parlement français, s'il ne réforme pas ses méthodes de travail, déposé de plus en plus de décisions par le haut (l'Europe) et par le bas (les collectivités locales renforcées par la décentralisation).

PIERRE SERVENT.

M. Rocard prend soin de ses amis

VIENNE
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard a été particulièrement applaudi par les parlementaires du PS réunis, le mardi 13 septembre, dans la salle des fêtes de Vienne, lorsqu'il les a invités à être, à l'Assemblée nationale, « ouverts à toute discussion pour trouver des terrains d'entente avec des interlocuteurs de bonne foi », mais à refuser toute attitude qui consisterait à « se renier pour mentir un soutien ». Preuve, s'il en était encore besoin, que le premier ministre touchait à un point sensible. En lançant, à Vienne, « soyons nous-mêmes », en prenant ses distances avec les centristes, et souhaitant

que les communistes se considèrent comme partie prenante de la majorité présidentielle (le Monde du 14 septembre), M. Rocard, de fait, a tenu le langage que les députés attendaient de lui.

Déception vis-à-vis des exigences et de l'attitude jugée fâcheuse des centristes ? Prise en compte de résistances à l'ouverture ? Plus fortes et plus durables que prévu dans les rangs socialistes ? Sans doute ces deux facteurs se sont-ils mêlés pour pousser M. Rocard à mettre beaucoup d'eau dans son vin.

Désormais le premier ministre est « en phase » avec son parti. Les mouvements de grogne du début et de la fin de l'été, les tentations qu'ont éprouvées certains socialistes

à prendre date en se marquant « à gauche » — notamment dans le débat sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) — ont probablement fait réfléchir M. Rocard. Chef, comme il l'a rappelé lui-même, d'une majorité qui n'est que relative, le premier ministre avait tout intérêt à placer la responsabilité de la rupture entre le PS et l'hôtel Matignon.

Le cabinet du premier ministre souligne aujourd'hui l'attention qu'il porte à la concertation et au dialogue avec le parti. « M. Rocard lui-même a reconnu, à Vienne, que, dans les procédures de révision des contrats de plan Etat-région, la concertation avait pu « souffrir » d'une volonté de rapidité. Il a assuré que cela ne se reproduirait pas. De même, la présence massive de ministres et secrétaires d'Etat ont fait le déplacement — parfois ressentie comme un écrasement, était en fait le signe de l'osmose souhaitée entre la majorité et le gouvernement.

ministre, ont, chacun à son tour et à sa manière, sonné le glas de l'ouverture. Certes, les appels à l'élargissement de la majorité continuent. Les ministres — notamment MM. Pierre Bérégovoy et Jean Popereau — veulent toujours procéder, dans cette majorité, par « addition », non par « soustraction ». Mais il s'agit désormais d'une clause de style.

Une fois décripté le discours socialiste, celui-ci, en effet, revient à dire aux centristes : nous sommes prêts à accueillir dans la majorité présidentielle quiconque accepte les orientations de la Lettre à tous les Français de M. Mitterrand. Mais, attention, il faudra cohabiter avec les communistes, qui, finalement, ont vocation à être partie prenante de cette majorité.

Or, historiquement, les centristes mettent précisément, comme préalable à tout rapprochement avec le PS, la rupture avec le PCF. Autant dire que la seule ouverture à droite qui subsiste est désormais une ouverture en trompe-l'œil.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Face à M. Rausch : « Restons polis »

VIENNE
de notre envoyé spécial

En voyant, mardi matin 13 septembre, M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur et symbole — contesté — de l'ouverture, pénétrer dans la vaste salle des fêtes de Vienne, certains députés ne cachèrent pas leur étonnement.

« Ces journées sont celles de parlementaires socialistes, c'est choquant de le voir là », lança l'un d'eux, ponctuait ses remarques de quelques fugitifs lazzi. « Restons polis », lui soufflait un collègue, n'oubliez pas qu'il est ministre de Rocard. « Oui », reconnaissait un autre irréductible, mais les ministres communistes ne viennent pas, eux, aux journées parlementaires socialistes.

Passée la première réaction de surprise, le plupart des députés et sénateurs s'accordèrent pourtant à trouver « logique » et « positive » la présence de M. Rausch. Claude Bartolone, député (PS) de Seine-Saint-Denis, observait : « Il y a des civils qui deviennent d'excellents militaires. Et dans la mesure où il aura à défendre des textes soutenus par les socialistes, il est

bon qu'il connaisse notre état d'esprit ».

Pour d'autres, comme M. Jean-Marie Leguen, député de Paris, cette visite marquait un nécessaire « rapprochement » avec les idées du PS et une utile « clarification » de la position de M. Rausch. « Il a compris que l'électorat voulait des choix clairs. Il prouve ainsi qu'il ne compte pas se passer des socialistes à Metz », constatait M. Daniel Vaillant, député de Paris.

Quant à M. Rausch lui-même, assis au premier rang du public parmi une vingtaine d'autres membres du gouvernement, il estimait que sa démarche était celle d'un ministre « non socialiste mais solidaire d'un gouvernement soutenu par un grand majorité ». « Invité de ce parti, il était normal qu'il accepte de venir », déclara-t-il, ajoutant qu'il en était « très heureux ». Interrogé au terme du discours de M. Michel Rocard, M. Rausch jugeait les propos du premier ministre « remarquables sur le fond et sur la forme. Tout le monde devrait y adhérer ». Même si le premier ministre dénonçait les atterrissements de certains centristes ? « Avec raison, parfois », souligna M. Rausch.

P. R.-D.

Passages

■ Dossier du mois : Le Lobby arabe en France.

■ Néo-nazis européens et terrorisme au Moyen-Orient.

■ Les nouveaux ancêtres de Guy de Rothschild. Par Benoit Rayski.

■ Entretien :
Zinoviev dit pourquoi il ne croit pas à la Perestroïka de Gorbatchev.

■ Madame Ruth, ou les recettes sexuelles au pays de Portnoy.

■ Retraites, attention danger !
Alain Touraine et Erik Izraelwicz.

■ Exclusif.
SOUSS (OLP) et ESSID
(Ligue Arabe) s'expliquent
sur L'HOLOCAUSTE
Et ne disent pas
la même chose...

Tout ce qui compte est dans Passages.
Vente dans tous les Kiosques. 30 F

Addition et soustraction

Cela n'empêche pas, à l'avenir, des débats serrés. Ils ont déjà commencé à propos du revenu minimum d'insertion (RMI). Tout en se félicitant d'un « dialogue presque exemplaire » avec le gouvernement, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a averti les journalistes, samedi, lors du comité directeur du PS : « Il faut vous habituer à ce que les socialistes — tant que la décision n'est pas arrêtée au niveau gouvernemental, aient pu susciter des controverses entre eux, mais, lorsque la décision est prise, lorsqu'on est arrivé à un juste équilibre, eh bien ! c'est sans faille que nous voulons soutenir le gouvernement ». De son côté, M. Rocard n'est évidemment pas prêt à payer ce soutien de n'importe quel renoncement.

Dans l'immédiat, toutefois, le premier ministre a fait le pas le plus important. Les trois pôles du pouvoir, le président de la République, le parti majoritaire, le premier

■ M. Méhaignerie répond à M. Rocard. — M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a répondu le mardi 13 septembre, à Lille, à M. Michel Rocard, qui pressait les centristes de choisir leurs alliés pour les prochaines élections. M. Méhaignerie a alors affirmé : « C'est vrai, il n'y aura pas d'alliance avec un Parti socialiste allié au Parti communiste ». Il a ajouté : « Je choisis de défendre les idées qui sont les miennes, les idées du centre. » (Corresp.)

A Marseille

M. Arrighi confirme sa dissidence du FN

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'affaire du calembour, mais aussi le chambardement interne survenu pendant l'état de siège du Front national de Marseille et des Bouches-du-Rhône ont ouvert les yeux à M. Arrighi. Ne pas condamner tout d'abord les propos « odieux » de M. Le Pen (« Deux fois crématore », c'est, a-t-il affirmé « se rendre inféquentable », « se rendre inféquentable », « se rendre inféquentable »), que les candidats d'union UDF-RPR « fassent un bon score ». L'ancien député des Bouches-du-Rhône (qui a également dénoncé les « procédés totalitaires » du secrétaire général du FN, M. Jean-Pierre Sibron) n'a pas davantage digéré la dissolution de la Fédération FN de Marseille dont il était le responsable. « Beaucoup de nos militants, de nos sympathisants et de nos électeurs, a-t-il déclaré, se demandent encore qu'elle en était la raison », alors que selon lui, l'audience et l'organisation du FN à Marseille n'ont cessé de s'améliorer. Pour M. Arrighi, le nouveau prési-

dent de la Fédération FN des Bouches-du-Rhône, M. Gabriel Domenech, est un « pseudo-rassembleur qu'on n'a jamais vu sur le terrain ». Le secrétaire général, M. Philippe Milliau, « un piètre organisateur doublé d'un extrémiste et d'un athée notoire », qu'il faut « éliminer de la vie politique à Aix-en-Provence » où il est candidat aux cantonales.

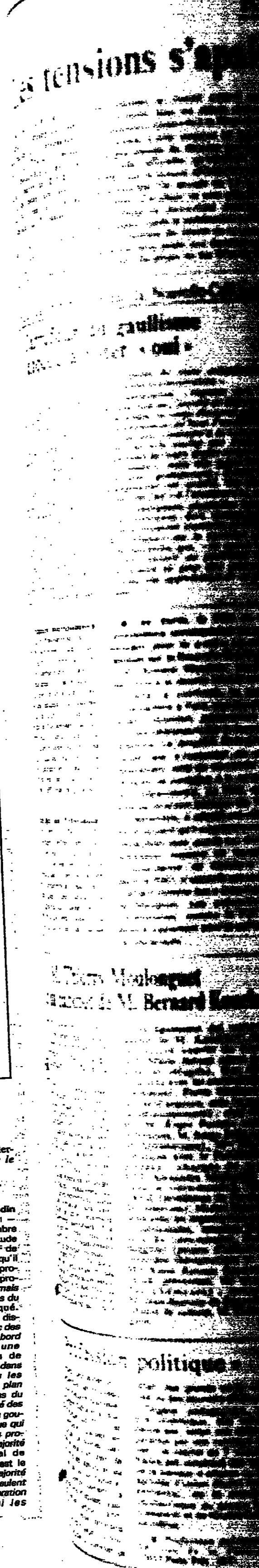
M. Arrighi n'est pas décidé quoi qu'il en soit à « rester inerte » pour les prochaines élections municipales. Il a annoncé la création sous sa présidence d'une association regroupant les anciens cadres de l'ex-Fédération FN de Marseille, tandis que les anciens militants, eux, seront accueillis au sein d'un « comité provincial pour la région » (CPR), placé sous la houlette de l'un de ses amis, M. André Lambert, exclu du FN en juillet après avoir été condamné pour une agression contre un client maghrébin de son bar. La moitié des adhérents de l'ancienne Fédération de Marseille, soit 449 sur 1 050 auraient rendu leur carte et déjà 118 auraient rejoint le CPR.

« Le FN à Marseille », a affirmé M. Arrighi, « s'est fait hara-kiri ». M. Arrighi pense qu'aux municipales il pourrait soit diriger une liste concurrente de celle du FN, soit figurer avec ses amis sur celle que conduira M. Jean-Claude Gaudin. Dans l'entourage de M. Gaudin on

déclare cependant que cette dernière hypothèse n'est pas « pour le moment » envisagée.

GUY PORTE.

■ Les relations de M. Gaudin (UDF) avec le Front national ont été interrogées le mercredi 14 septembre sur France-Inter. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a répondu qu'il conduira une liste RPR-UDF aux prochaines élections municipales de mars prochain à Marseille : « Je n'ai jamais pensé faire une liste avec les gens du Front national », a-t-il indiqué. M. Gaudin a ensuite établi une distinction entre « se présenter avec des gens qui ne sont pas de votre bord (ce qui signifie) conclure une alliance » et la constitution de « majorités pour gouverner, soit dans les municipalités, soit dans les conseils généraux ». « Sur le plan régional, a-t-il précisé, les gens du FN ont été élus de par la volonté des électeurs et de par la volonté du gouvernement socialiste de l'époque qui avait instauré un système à la proportionnelle ; moi, j'ai la majorité relative (au conseil régional de Provence-Côte d'Azur dont il est le président). Je n'ai pas la majorité absolue et si les gens du FN veulent m'aider et participer à l'élaboration de mes projets pourquoi les refuserais-je ? »



Politique

Réunion du comité central du RPR

Les tensions s'apaisent entre les « rénovateurs » et la direction

MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing se sont rencontrés, mardi 13 septembre, en tête à tête à Paris « pour prévoir les modalités de la concertation » entre le RPR et l'UDF, dont ils sont les présidents respectifs. Leur précédent entretien remonte au 28 juillet.

M. Jacques Chirac devait participer, mercredi 14 septembre, à la réunion du groupe parlementaire RPR à l'Assemblée nationale avant

de présider le comité central du mouvement, dont les débats seront uniquement consacrés à la Nouvelle-Calédonie. Cette instance ne prendra pas encore de décision quant à l'attitude officielle qu'adoptera le RPR pour le scrutin référendaire du 6 novembre (Le Monde, du 13 septembre). Ce choix ne sera effectué que dans la deuxième semaine d'octobre, après la publication par le gouvernement de la libellé de la question qui sera posée aux électeurs et du texte du projet de loi. D'ici là, le

RPR pourrait poursuivre l'étude du problème néo-calédonien sous ses divers aspects, constituer une sorte de « comité ad hoc », envoyer au besoin une délégation à Nouméa et aussi entendre les dirigeants du RPCR.

Mardi, le bureau du groupe RPR de l'Assemblée s'est réuni pour la première fois depuis le 5 juillet, sous la présidence de M. Bernard Pons, mais en l'absence de M. Chirac. Sur vingt-deux membres, dix-sept étaient présents, parmi lesquels plusieurs de ceux que l'on appelle « bien qu'ils récusent le terme - les « rénovateurs ». La discussion a été

assez longue pour ce type d'instance. Sur la Nouvelle-Calédonie les partisans du « oui » se sont exprimés notamment par la voix de M. Etienne Fronte (Yvelines), qui, proche de M. Séguin, devait de nouveau prendre la parole à ce propos au comité central auquel le maire d'Espinal, partant pour la Corée le même jour, n'assistera pas. MM. Chaban-Delmas, Jacques Toubon et d'autres, tout en dénonçant le caractère anticonstitutionnel du « gel » du corps électoral pendant dix ans ont montré que le « oui » s'imposait « malgré tout ». Tous les intervenants ont insisté sur le fait que nul, ni au FLNKS, ni au gouvernement, ni dans l'opposition, ne pouvait préjuger un avenir aussi lointain et que la réforme actuelle était imposée par la conjoncture présente.

Le choix, en pratique, se réduit de plus en plus à l'abstention ou au « oui », les partisans de ce dernier terme développant leur influence alors que la base militante penche plutôt pour un refus du projet gouvernemental. En revanche, bien que favorable au « non », M. Claude Labbé (Hauts-de-Seine) a indiqué qu'il se rangerait à la décision que prendra finalement le mouvement. Tous les membres du bureau sont d'ailleurs convenus qu'ils feraient de même puisque cette décision aura été prise après une longue discussion contradictoire dans plusieurs instances du RPR.

Tache d'huile

Les « rénovateurs », qui ne peuvent que se montrer satisfaits de cette récente évolution, se demandent même maintenant - non sans quelque sourire ironique - s'ils ont intérêt à entrer dans les instances dirigeantes, comme on le leur offre toujours, puisque de l'extérieur ils obtiennent satisfaction sur certains orientations qui leur tenaient à cœur. En revanche, ils craignent que des arrière-pensées ne leur soient prêtées s'ils prolongent trop longtemps un refus qui risquerait de les marginaliser et donnerait prise au reproche de faire preuve de mauvaise volonté. Cependant, rien ne presse vraiment puisque, reconnaissent-ils, la discussion devient plus ouverte et leurs arguments mieux entendus.

Les « rénovateurs » vont donc, pour le moment, maintenir leurs liens et orienter davantage leur action sur le plan parlementaire en préparant en commun des propositions de loi ou des amendements. Mais ils tiennent surtout - et M. Séguin particulièrement - à éviter deux reproches : en ne donnant pas prise au soupçon de conduire une action personnelle contre

M. Chirac ; en ne faisant rien en dehors du RPR. Il n'est donc pas question pour eux de constituer un courant ou une tendance puisque, comme le dit l'un d'eux - non sans quelque forfanterie d'ailleurs - « notre sensibilité fait tache d'huile ».

Aucune divergence n'est apparue au sein du bureau du groupe lors du débat sur les projets économiques et sociaux du gouvernement. Les élus RPR sont donc d'accord avec le principe d'un revenu minimum d'insertion, mais ils contestent certaines modalités prévues, estimant que, déjà, des municipalités ou des conseils généraux ont créé des dispositifs plus favorables que ceux qu'envisage par le gouvernement. Mais, surtout, le RPR dénonce le lien que le projet établit entre l'aide aux plus défavorisés et l'instauration d'une « taxation supplémentaire sur le patrimoine », dénomination qu'ils préfèrent à celle de « impôt de solidarité sur la fortune ». Ils combattraient donc ce dernier projet en soulignant, de surcroît, que ne le justifie pas le « bonus » de 40 milliards de francs de rentrées fiscales dû à la gestion de l'équipe précédente.

Au total, les élus d'âme s'estiment, les turbulences s'apaisent, les doutes se dissipent au RPR, dans la mesure où une plus claire conscience est prise de l'importance du choc subi il y a quatre mois et où la volonté renait de reprendre dans le combat politique sans se décrire.

ANDRÉ PASSERON.

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Carrefour du gaullisme appelle à voter « oui »

L'association Carrefour du gaullisme, regroupant sous la présidence de M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, diverses personnalités gaullistes et en particulier d'anciens collaborateurs du général de Gaulle, a décidé mardi 13 septembre d'appeler les électeurs à voter « oui » au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Une délégation, composée notamment de MM. Nungesser, Pierre de Boisdeffre, François Goguel, Jacques Kociusko-Morizet, Maurice Schumann, a remis au secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, une motion soulignant que « les gaullistes ne doivent se déterminer qu'en considération de l'intérêt supérieur du pays ; à l'exclusion par

conséquent de toute considération partisane et électoraliste ».

L'association « regrette que la disposition de l'accord de Matignon concernant le corps électoral appelé à se prononcer au bout d'un délai de dix ans soit contraire à la Constitution car elle exclut des Français jouissant de leurs droits civiques et politiques », mais elle juge, toutefois, que « globalement », il convient d'approuver cet accord. Ses membres l'ont fait « à l'unanimité ».

En soulignant néanmoins que le gouvernement doit s'engager à « faire respecter toutes les lois de la République » sur le territoire et à dire lui-même que « en aucun cas, l'indépendance ne peut être interprétée comme une approbation de sa politique ».

● Pas de mission européenne à Mururoa. — Le porte-parole national des Verts, M. Antoine Waschter, a fait savoir, mardi 13 septembre, qu'il a une motion demandant l'envoi en Polynésie française d'une mission médicale chargée d'évaluer les conséquences des essais nucléaires de Mururoa sur la santé, devant être discutée par le Parlement européen le même jour, mais que « la France veut d'obtenir son retrait de l'ordre du jour. Qu'avons-nous à cacher ? », a-t-il demandé. Les tirs nucléaires français seraient-ils moins innocents que ne l'affirme le gouvernement ?

● M. Le Pensec en Polynésie. — Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, effectuera du mercredi 14 au mercredi 21 septembre une visite officielle de sept jours en Polynésie française. Il se propose d'y rencontrer l'ensemble des responsables politiques, les élus, la population, d'approfondir avec tous les partenaires sociaux les questions économiques et sociales et de visiter plusieurs sites.

● Les Verts, le PSU et les rénovateurs communistes se prononcent pour le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. — M. Antoine Waschter, candidat des Verts à la récente élection présidentielle, a confirmé, le mardi 13 septembre à Paris, que son mouvement répondait positivement au prochain référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Le dirigeant écologiste a précisé que « l'essentiel de notre engagement sera de demander aux électeurs de participer à la consultation référendaire ». Le PSU, qui a réuni sa direction politique les 10 et 11 septembre, a adopté une résolution indiquant qu'il « se battra lors du référendum pour que le oui soit une expression massive en faveur de l'indépendance de Kanaky », qui, selon le PSU, n'apparaît pas « explicitement comme but » dans l'accord de Matignon. Les « rénovateurs » communistes, comme le PCF, ont adopté également pour le oui lors de ce référendum.

M. Thierry Moulounguet directeur du cabinet de M. Bernard Kouchner

M. Thierry Moulounguet, trente-sept ans, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner.

Né le 27 février 1951 à Neully-sur-Seine, licencié en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Thierry Moulounguet a été, de 1979 à 1981, chargé de mission auprès du préfet de la région Aquitaine, avant d'entrer, en janvier 1982, à la direction du Trésor. Chef de bureau de l'aide au développement, de 1983 à 1986, il a participé aux principales réunions et négociations internationales consacrées au financement du développement, ainsi qu'aux assemblées annuelles des banques multilatérales de développement en tant que gouverneur suppléant. Il a négocié, en particulier, un accord de cofinancement entre la France et la Banque mondiale. De janvier 1987 à mars 1988, il fut détaché au ministère de l'économie et des finances auprès de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), comme chef du service économique, avant d'être détaché au Crédit lyonnais.

Ont également été nommés au cabinet de M. Kouchner : chargé de mission auprès du ministre, MM. Mario Betzati (droit international et réfugiés), Guy Courtouis (relations avec les associations et les fondations), Pierre Michaud (opérations d'urgence, aide humanitaire au développement) ; chef de cabinet, M. Roger Parent ; conseillers techniques, M. Serge Telle (conseiller diplomatique), M^{me} Mary Sills (relations avec le Parlement et la presse) ; chargés de mission, MM. Alexandre Minkowski (santé dans le tiers-monde), François Ewald (problèmes de l'exclusion et de l'insertion), Michel Bonnet (relations avec les organisations non gouvernementales, missions liées aux pays du tiers-monde), Jean-Paul Baggio (projets d'accueil-relais à caractère thérapeutique et social), M^{me} Annie Ratouis (pauvreté, précarité, prévention), consultant, M. Jean-Baptiste de Foucauld ; chef adjoint de cabinet, M. Didier Mesogon.

« Profession politique »

Les kiosques accueilleront, lundi 19 septembre, un nouveau venu intitulé Profession politique. Dirigé par Gérard Carreyrou, éditorialiste politique sur TF 1, et Nicolas Crespelle, conseil en communication, ce nouvel hebdomadaire se veut « un point de rencontre entre les témoins et les utilisateurs de la politique ». Concocté scientifiquement, à partir d'une série d'études qualitatives menées depuis 1986, Profession politique souhaite mettre à jour les rouages du pouvoir, qu'il s'agisse du sommet de

l'Etat, des grands corps constitués ou des pouvoirs d'influence. Organe pédagogique plutôt que polémique, son indépendance est, selon ses dirigeants, garantie par son montage financier : le capital de 7 millions de francs est constitué des apports de la banque d'affaires du crédit agricole (l'Union études investissements), de la société de capital-risque du groupe Chanel (Laeward) et de Nicolas Crespelle lui-même.

* Profession politique, 22-24, rue de la Fédération, 75015 Paris. Prix : 30 F.

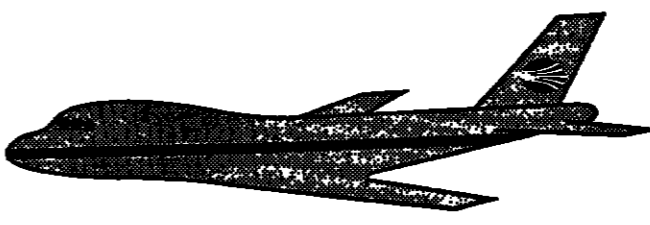
London Fort Myers Hartford Houston Indianapolis Jacksonville Kansas City Los Angeles Melbourne Miami Minneapolis New Orleans Orlando Philadelphia Pittsburgh Portland Or Portland Me Providence Rochester San Antonio San Francisco Savannah Seattle

Albany Austin Baltimore Birmingham Boston Buffalo Burlington Chicago Cleveland Columbus Dallas Dayton Detroit Denver Detroit Fort

Syracuse Tampa Washington West Palm Beach Worcester

En leur faisant gagner du temps.

Avec 50 villes en direct de Newark, Continental Airlines rapproche Paris des Etats-Unis.



Paris, Orly - New York, Newark.

Paris, Orly - New York, Newark. Continental Airlines choisit les aéroports les plus proches. A l'aéroport de Newark, vous atterrissez plus près de Manhattan.

50 villes en direct de Newark. Grâce à son nouveau terminal privé de Newark, Continental Airlines vous fait redécoller sans délai pour 50 villes importantes des U.S.A.

CONTINENTAL AIRLINES

مكنا من الأصل

Communication

Le monde de l'audiovisuel

Les sept «sages»

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Profession

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

En 1987

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

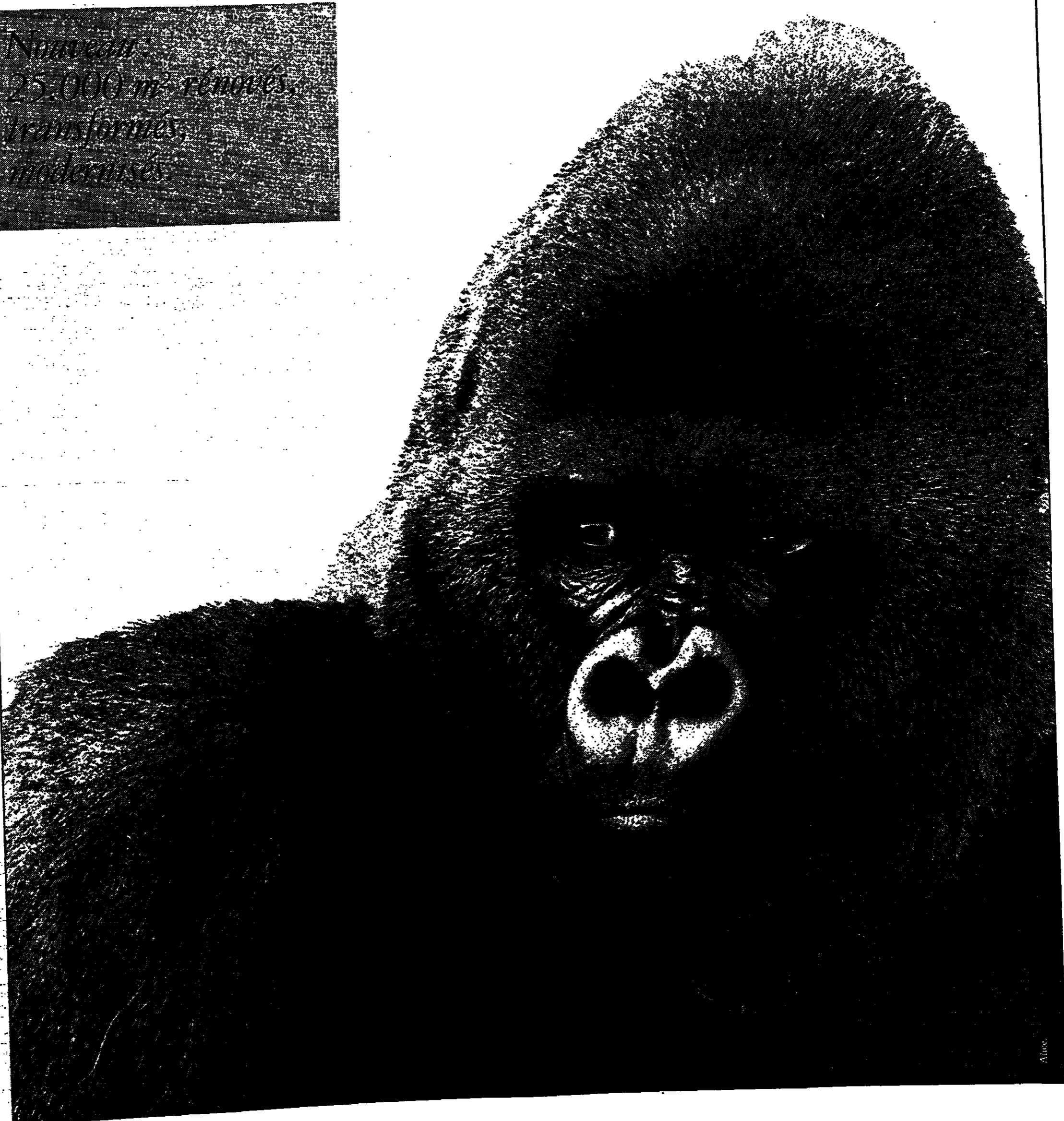
Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

“Scandaleux! Ils me changent ma Samaritaine!”

SAMARITAINE

Neuveville
25 000 m² de surfaces
modernisées



مكزا من الأصل

حکذا من الأصل

Société

JUSTICE

Plusieurs milliers de détenus refusent leurs plateaux-repas

« Nous, détenus des maisons d'arrêt de la région parisienne, informons M. le président de la République qu'à partir du mardi 13 septembre 1988 un mouvement de protestation se traduit par une grève de la faim collective aura lieu dans l'ensemble des prisons françaises... »

Apparemment parti des droits communs de Fresnes, le mouvement a été diversifié suivi. Si - pour 3 900 détenus - 300 petits détenus ont été renvoyés, plus de 600 détenus et diners ont été refusés. A Fleury-Mérogis, on estime que 800 détenus sur 4 700 ont refusé les plateaux-repas, 250 sur 1 400 à Bois-d'Arcy et 165 sur 1 950 à la Santé.

Grève de la faim de neuf militants basques incarcérés dans la région parisienne

BIARRITZ de notre correspondant

Neuf militants basques incarcérés dans des prisons parisiennes, Fresnes, Fleury-Mérogis et la Santé, et accusés d'appartenir au mouvement basque, ont commencé mardi 10 septembre une grève de la faim.

ENVIRONNEMENT

Le radon devrait être contrôlé dans toutes les habitations des Etats-Unis

Radon dans les maisons : attention danger ! C'est ce qu'affirme le directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), M. Lee Thomas, qui, au cours d'une conférence de presse donnée le lundi 12 septembre à Washington, a invité la population des Etats-Unis à faire mesurer le taux de radon de ses maisons et de ses appartements.

LES CONFÉRENCES SIRIUS accueillent le 18 septembre 1988 de 14 à 19 heures, dans le grand auditorium de la Bibliothèque nationale, le Pr Karl FRIEDRICH, de l'université de Stanford (E.U.), qui nous entretiendra de la structure hémodynamique de l'homme, selon la théorie de l'univers de D. Bohm.

SPORTS

Les Jeux olympiques Forfait de Mats Wilander

Le Suédois Mats Wilander ne participera pas au tournoi des Jeux olympiques de Séoul, dont il était le favori. Au lendemain de sa victoire aux Internationaux des Etats-Unis, qui lui a permis de ravir à Ivan Lendl la première place au classement de l'Association des tennis professionnels, le joueur suédois a annoncé qu'il allait prendre un mois de repos, sur les conseils de son médecin, pour ne pas aggraver une légère inflammation du périoste.

EN BREFF

- Evasion à Valenciennes. - Détenus depuis le 5 août la maison d'arrêt de Valenciennes (Nord) pour une attaque à main armée, Rachid Ben Bata, trente-deux ans, a profité, mardi 13 septembre, de son transfert au palais de justice de la ville pour instruction de son affaire, pour bousculer ses gardes et s'enfuir. Ce prisonnier avait déjà réussi en juillet dernier une évasion de quelques semaines de la prison de Mulhouse (Haut-Rhin).

● Forte augmentation de la consommation de cocaïne dans le monde. Depuis dix ans, la consommation mondiale de cocaïne a été multipliée par 80, alors que la consommation d'héroïne n'a augmenté que de 7 % et celle de haschisch de 6 %, a indiqué, mardi 13 septembre, M. Francisco Ramos Galino, responsable de la division des stupéfiants de l'ONU. Les Nations unies se réfèrent au nombre de saisies effectuées dans le monde pour avancer ces chiffres.

EDUCATION

Les difficultés de la rentrée scolaire

Plus de deux mille personnes manifestent à Tours

Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, a fait observer mardi 13 septembre que la rentrée s'était effectuée de façon satisfaisante dans la capitale. « Cette année, les effectifs ne dépassent pas quarante élèves par classe dans les lycées et trente dans les collèges », a-t-elle déclaré. Toutefois, au collège et au lycée Voltaire (11^e arrondissement), un mouvement de grève a été déclenché mardi par la moitié des professeurs contre la surcharge des effectifs en sixième et en seconde. A Pertuis (Vaucluse), une centaine de parents du lycée Val-de-Durance ont manifesté à l'appel de la RCFE parce qu'une centaine d'élèves n'avaient pas été admis. A Tours, le mouvement de grève s'est durci mardi au lycée Grandmont, où la rentrée n'avait toujours pas eu lieu.

TOURS de notre correspondant

Plus de deux mille lycéens, parents, professeurs et non-enseignants ont défilé mardi 13 septembre à Tours, pour protester contre le manque de personnel dans les établissements scolaires de la ville et soutenir la grève qui se poursuit au lycée Grandmont depuis la rentrée. Celle-ci est étendue mardi aux autres lycées de la ville (Le Monde du 13 septembre).

nouvelle rencontre au moment même où se déroulait la manifestation. Ils proposaient la création de quatre postes de non-enseignants et promettaient de revenir sur place si dans un délai de huit jours l'effectif des groupes de langue n'était toujours pas jugé satisfaisant.

Enfin, les inspecteurs déclaraient qu'ils allaient proposer au ministre de ne pas procéder à des retenues sur salaire pour faits de grève. Mais les professeurs de Grandmont, estimant que leurs revendications méritaient une terminale et de huit postes et deux d'agents n'étaient pas satisfaites, ont décidé de poursuivre leur mouvement mercredi, tandis que le SNES (FEN) appelait l'ensemble des lycées de l'académie d'Orléans-Tours à se mobiliser.

A. B.

L'affaire des « maîtres-directeurs »

M. Jospin a adopté une position médiane

Finis les « maîtres-directeurs », revêtu les « directeurs d'école ». Le ministre de l'éducation nationale vient d'établir, après de longues négociations, un projet de décret abrogeant et remplaçant celui de M. René Monory, qui avait déclenché la colère des instituteurs de la rentrée 1987. Exercice périlleux, car il s'agit de la fois de satisfaire les maîtres de base, notamment ceux des syndicats de gauche (SNF (FEN) et SGEN-CFDT - qui étaient descendus dans la rue pour dénoncer l'« autoritarisme » de M. Monory, tout en maintenant les innovations jugées unanimement positives par la profession, comme le principe d'une formation spécifique des directeurs, et la rallonge salariale (environ 300 F par mois) accordée depuis la rentrée 1987 à quelque vingt mille heureux promoteurs (sur les quarante-neuf mille directeurs d'école de plus d'une classe).

Le nouveau texte, qui doit encore être soumis à la concertation officielle avec les syndicats, « prend en compte la tradition de confiance qui a toujours existé entre les directeurs d'école et les instituteurs », affirme-t-on au ministère. La définition du rôle du directeur n'a été modifiée que par petites touches, mais sur des points symboliques qui favorisent la collégialité. Le directeur d'école modèle Jospin répartit toujours les élèves dans les classes, mais « après avis de conseil des directeurs ». Il « anime l'équipe pédagogique avec laquelle il met tout en œuvre pour assurer la réussite des élèves » et « favorise l'ouverture de l'école sur l'extérieur », idées déjà présentes dans le texte antérieur mais qui se voient précisées.

● Dix mille personnes contre une usine polluante. - Une dizaine de mille personnes, réunies à l'appel de l'association locale des femmes, ont manifesté, le 9 septembre, à Zajecar (Serbie) pour protester contre la pollution provoquée par une fabrique de nitrate. Zajecar, contre industriel de 70 000 habitants, est considérée comme une des villes les plus polluées de Yougoslavie. Des traces d'arsenic, de fluor et de plomb auraient été détectées dans la viande, le lait et les oeufs. En 1980, déjà, une pétition signée par sept cent cinquante personnes avait demandé l'installation de filtres pour limiter les émissions toxiques. - (AFP.)

● Le satellite Gostar-3 n'est pas sur la bonne orbite. - Lancé le vendredi 9 septembre par Avance en compagnie du satellite SBS-5, le satellite américain de télécommunications Gostar-3 n'est pas sur son orbite géostationnaire. Placé par le lanceur européen sur une orbite de transfert, qui lui fait atteindre l'altitude de 38 000 kilomètres, qui est celle de l'orbite géostationnaire, le satellite, après avoir allumé son moteur d'apogée, s'est retrouvé sur une orbite plus basse que prévu. Gostar-3 n'est pas perdu, le contact est maintenu, mais il est dorénavant douteux que le satellite puisse accomplir sa mission.

Finis les « maîtres-directeurs », revêtu les « directeurs d'école ». Le ministre de l'éducation nationale vient d'établir, après de longues négociations, un projet de décret abrogeant et remplaçant celui de M. René Monory, qui avait déclenché la colère des instituteurs de la rentrée 1987.

Le nouveau texte, qui doit encore être soumis à la concertation officielle avec les syndicats, « prend en compte la tradition de confiance qui a toujours existé entre les directeurs d'école et les instituteurs », affirme-t-on au ministère. La définition du rôle du directeur n'a été modifiée que par petites touches, mais sur des points symboliques qui favorisent la collégialité. Le directeur d'école modèle Jospin répartit toujours les élèves dans les classes, mais « après avis de conseil des directeurs ». Il « anime l'équipe pédagogique avec laquelle il met tout en œuvre pour assurer la réussite des élèves » et « favorise l'ouverture de l'école sur l'extérieur », idées déjà présentes dans le texte antérieur mais qui se voient précisées.

Sur ce point crucial, M. Jospin a donc adopté une position médiane. Sans paraître céder totalement au SNI, qui revendique la promotion automatique de tous les directeurs en exercice - l'aptitude et le talent des candidats seront finalement vérifiés, - le ministre ouvre tout de même une perspective de promotion nouvelle à une catégorie de personnel. Une brèche qui devrait susciter quelques courtoisies. Le SNI (FEN) ne s'y trompe pas, qui se félicite de la disparition de « l'une des dispositions les plus injustes que la profession ait connues », pas plus que le SGEN-CFDT saluant dès la publication du projet de décret cet « acquis important qui répond à l'attente des instituteurs ».

PHILIPPE BERNARD.

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'IMAGE ET DU SON C'est la première école en France adaptée à l'évolution des métiers du cinéma et de l'audiovisuel. C'est la première école en France dotée des équipements et des moyens techniques film et vidéo (2 500 m² de locaux) permettant à ses étudiants de devenir des professionnels immédiatement opérationnels.

Le Monde CAMPUS

LA FLAMBÉE DES MBA EUROPÉENS

Oublier Harvard...

Directement importés des Etats-Unis, les MBA (Masters of Business Administration) se multiplient en Europe. Certaines de ces formations ont cessé d'être de « pâles copies de Harvard », pour devenir des diplômes fort bien cotés sur le marché international.

Le MBA (Master of Business Administration) serait-il l'arme absolue de l'impérialisme américain ? On pourrait le croire à voir la vogue dont jouit, dans le monde entier, ce diplôme « made in USA » de formation des managers de haut niveau. Les Français eux-mêmes, pourtant généralement très fiers de leurs propres peaux d'ânes, se sont entichés de ce titre sans équivalent sur le marché académique national.

Lorsque la nouvelle révolution industrielle a éclaté, après la guerre, les techniques magiques de la gestion ne s'enseignaient qu'outre-Atlantique. C'est donc là que se rendaient tous ceux qui voulaient participer à cette grande aventure. Mais le voyage à La Mecque du business n'étant pas à la portée de tout le monde, certains pays d'Europe ont créé leurs propres formations. C'est ce qu'a fait la France en intégrant cette nouvelle spécialité dans son système éducatif, avec les grandes écoles de commerce et les filières universitaires de gestion.

Parallèlement, une autre démarche a consisté à transposer, purement et simplement, la formule américaine de ce côté-ci de l'Atlantique. Les premiers établissements de ce type ont été créés à l'initiative des entreprises, soucieuses de disposer d'un instrument pour le perfectionnement de leurs cadres. C'est ainsi qu'Alcan, société canadienne d'aluminium, créa en 1946, à Genève, l'IMI (International Management Institute) et que Nestlé fonda en 1957, à Lausanne, l'IMEDE (International Management Development Institute).

De la même époque datent l'IESE (Institut de Estudios Superiores de la Empresa) de Barcelone, fondé en 1958 par l'université de Navarre, contrôlée par l'Opus Dei, et l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires) créé, en 1959, à

Fontainebleau, à l'initiative d'un manager franco-américain, Georges Doriot et des PDG de Pechiney et de Saint-Gobain.

La mode aidant, les préparations à des « MBA européens » se sont multipliées, parfois du fait d'universités américaines venues prospecter directement en Europe. Au point qu'il est maintenant difficile de s'y reconnaître et de déceler ce qui fait la spécificité de ces formations.

Pour tenter de clarifier la situation, « Le Monde Campus » a mené une enquête, avec l'aide de MP Conseil, cabinet de conseil en management public (1), auprès des neuf établissements européens, dont la qualité est unanimement reconnue par les employeurs et qui se sont spontanément regroupés dans un club informel dit... « groupe des huit » (voir encadré).

Deux sont en France : l'INSEAD et l'ISA (Institut européen des affaires, lié à HEC) ; deux en Suisse : l'IMEDE et l'IMI ; deux en Angleterre : la London Business School ; un aux Pays-Bas : la Rotterdam Business School (RSM) ; un en Espagne : l'IESE, et un en Italie : la Scuola di direzione aziendale de l'université Bocconi, à Milan.

Tous ces établissements ne font pas mystère de leur référence directe au modèle américain et se situent délibérément dans l'univers culturel anglo-saxon. Ils recrutent leurs élèves à l'aide de tests américains : le GMAT (Graduate Management Admission Test) et, pour ceux qui ne sont pas dans un pays anglophone, le TOEFL (Test of English as a Foreign Language). Ils donnent leur enseignement en anglais - ou projettent de le faire. Et ils ont fondé leur pédagogie sur la méthode des cas, mise au point dans les universités américaines.

L'identification avec le modèle est cependant loin d'être totale. Le MBA américain répond en effet à certaines caractéristiques précises :

• C'est un diplôme de troisième cycle, préparé en deux ans par des étudiants ayant généralement déjà exercé quelques années d'activité professionnelle ;

• C'est une formation intensive de haut niveau, recrutant, après une forte sélection, des personnes d'origine universitaire et de spécialités très diverses ;

• C'est une formation à la fois pratique (très liée aux besoins des entreprises) et généraliste (couvrant toutes les disciplines de la gestion) ;

Pour l'essentiel, nos neuf écoles européennes répondent à ces critères, en particulier pour l'exigence et les modalités de la sélection, le mélange des formations d'origine et la conception des programmes.

Des divergences apparaissent toutefois dans la durée de la scolarité : certaines écoles européennes la compriment en un an au lieu de deux, comme l'IMI, l'IMEDE et l'INSEAD, ce qui change sensiblement le rythme et l'esprit de la

formation. Mais l'une des principales difficultés rencontrées par les écoles européennes est de conserver au MBA son caractère de formation continue, en accueillant des personnes ayant déjà une expérience professionnelle.

Cette pratique, typiquement américaine, se heurte aux traditions des pays européens, où la formation initiale est soit très longue, comme en Allemagne, soit très élitiste, comme en France. L'ISA, par exemple, a eu beaucoup de mal à « décoller » du troisième cycle classique que les étudiants suivent dans la foulée de leurs études universitaires.

Encore maintenant, il n'exige pas que tous ses candidats aient eu une expérience professionnelle. L'IESE, la MBS et Bocconi sont dans le même cas. C'est pourquoi ces écoles ont, dans l'ensemble, une clientèle plus jeune que celles qui, comme l'IMI, l'IMEDE ou l'INSEAD, ne prennent que des professionnels.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.
(Lire la suite page 16.)

(1) MP Conseil, 57, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris.



« Nous avons une culture à défendre » nous déclare M^{me} Véronique de Chantérac, directrice de l'ISA

L'Institut supérieur des affaires (ISA-HEC) organise un colloque, le 20 septembre, à Jouy-en-Josas, pour fêter à la fois son vingtième anniversaire et l'inauguration de son nouveau bâtiment. Sa responsable explique la politique de cet établissement.

« Quelle est la spécificité de l'ISA par rapport aux autres écoles européennes ?
- C'est plus une différence de culture d'école que de contenu. Nous faisons très attention aux individus. Nous sommes certainement ceux qui passent le plus de temps sur les dossiers des candidats. Chacun est interviewé par un ancien, un chef d'entreprise et

un professeur. C'est très coûteux, mais c'est la clef de tout. Ce qui importe le plus pour nous, c'est la personnalité, le tempérament.
» En première année, nous insistons beaucoup sur le développement personnel. En deuxième année, nous obligeons les étudiants à prendre le tiers de leurs options de façon complètement

gratuite. Ils peuvent suivre des cours sur la pensée contemporaine, l'affirmation de soi, le monde arabo-musulman... Nous leur disons : faites ce que vous voulez, mais ouvrez-vous, cultivez votre personnalité, travaillez votre jardin. Pour cela nous faisons appel à des professeurs extérieurs. Nous faisons des échanges avec les autres écoles.
- Vous souhaitez renforcer ces échanges à l'intérieur des écoles du « groupe des huit » ?
- C'est difficile, car on est en situation de concurrence. Mais c'est fondamental. Nous devons avoir une politique d'alliance.
- Face à qui ?
- Face à l'ouverture européenne et face aux Américains

qui commencent à s'apercevoir que l'Europe existe.
- Les « huit » sont allés se présenter à New-York. Est-ce pour « conquérir » les Américains ?
- Non. Mais pour affirmer l'identité des MBA européens. Montrer qu'il y a ici des formations de qualité comparable à celle des meilleures universités américaines et que l'Europe existe culturellement.
- Vous souhaitez accueillir davantage d'étudiants américains ?
- Oui. Mais notre cible, c'est l'Europe. Le grand handicap de l'ISA, c'est la francophonie. C'est pourquoi nous allons créer une section bilingue. Mais nous devons veiller à ne pas toucher à notre culture. Nous avons une culture européenne à défendre, et c'est cela que les étrangers viennent chercher chez nous.
- Les MBA sont les produits d'une tradition culturelle et académique américaine. Pourquoi avoir cherché à les transplanter en Europe ?
- Il y a eu des arguments de marché et des arguments de fond. Le fait que de nombreux candidats européens se précipitent vers les MBA américains nous a manifesté. Mais la question de fond était la remise en cause des schémas d'éducation en Europe - et surtout en France - qui étaient axés sur une formation initiale de qualité donnant une culture scientifique générale, avec l'idée qu'une fois le diplôme en poche on en avait pour la vie. Ce fut très difficile, au début, d'implanter une formation venant après une expérience professionnelle. Dire aux gens : allez travailler et vous reviendrez après vous former, c'est un message qui commence seulement à passer.
- A l'ISA, quelle est maintenant la proportion d'élèves ayant eu une expérience professionnelle ?
- Les deux tiers.
- Pensez-vous que cela devrait être obligatoire, comme c'est le cas dans d'autres écoles européennes ?
- Non. La grande richesse des programmes MBA, c'est la diversité de la population. Il faut une majorité de gens mûrs, ayant du recul. Mais aussi des plus jeunes qui servent d'aiguillon, qui font bouger les autres.

Propos recueillis par F. G.

(Lire la suite page 16.)

LES NEUF DU « GROUPE DES HUIT »...

Nos neuf écoles sélectionnées font partie d'un club informel dit... « groupe des huit » (l'IMI, qui n'en fait pas partie, en sera bientôt membre de fait, puisqu'il va fusionner avec l'IMEDE). Ce groupe, qui s'est constitué spontanément pour réfléchir sur « le concept

de MBA européen » se réunit régulièrement pour discuter des stratégies éducatives et des programmes de formation. Il organise des manifestations de promotion pour présenter les activités des écoles. Ces forums ont eu lieu jusqu'à présent en terrain « neutre » (où

aucun membre du groupe n'était partie prenante) : en Allemagne et en Belgique. Une autre rencontre de ce genre est prévue à Munich les 18-19 novembre. Il organisera pour la première fois un forum à Paris, les 2-3 décembre.

	IESE (E.)	IMEDE (C.H.)	IMI (C.H.)	INSEAD (F.)	ISA (F.)	L.B.S. (G.-B.)	M.B.S. (G.-B.)	R.S.M. (P.-B.)	SDA BOCCONI (I.)
Statut de l'établissement	Universitaire	Privé	Privé	Privé	Ch. de commerce	Universitaire	Universitaire	Universitaire	Universitaire
% d'élèves nationaux	66	13	7	30	80	62	70	65	85
% d'élèves autres Européens	13	40	41	46	10	13	20	15	10
% d'élèves resta du monde	21	47	52	24	10	25	10	20	5
Expérience professionnelle préalable obligatoire	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Durée de la formation (en mois)	21	11	10	10	16	21	21	18	16
Salaires moyens à la sortie (en dollars)	38 000	72 000	74 000	60 000	50 000	50 000	35/90 000	25/30 000	Non communiqué

IESE : (Instituto de Estudios superiores de la Empresa). University of Navarra. Avenida Pearson 21. 08034 Barcelona (Espagne). Dir. : professeur Luis Hueta.

IMEDE : (International Management Development Institute), 23, chemin de Bellrive, CH 1007 Lausanne. Dir. : professeur James Elbert.

IMI : (International Management Institute), 4, chemin de Conches, CH 1231, Conches, Genève. Dir. : Sandra Vandermerwe.

INSEAD : (Institut européen d'administration des affaires), Bd de Constance, 77305 Fontainebleau Cedex, France. Dir. : Antonio Borges.

ISA : (Institut supérieur des affaires. HEC-ISA), 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas, France. Dir. : Véronique de Chantérac.

LBS : (London Business School), Sussex place, Regent's Park, London NW1, 4SA, England. Dir. : Elroy Dimson.

MBS : (Manchester Business School), Booth Street West, Manchester, M. 15, 6PB, ENGLAND. Dir. : J. Leontides.

RSM : (Rotterdam School of Management), Erasmus University, Burgemeester Oudlaan, 50. 3062, PA, Rotterdam, The Netherlands. Dir. : J. de Smit.

SDA : Scuola di Direzione Aziendale, Università L. Bocconi, via Bocconi 8, 20136 Milan (Italie). Dir. : Luigi Tava.

مكتبة من الأصل

Attention aux contrefaçons.



INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

L'ISA: la rencontre des meilleurs.



L'Institut Supérieur des Affaires : un lieu privilégié où une sélection élitiste d'étudiants matures rencontre pendant 16 mois les meilleurs professeurs de management, au sein du plus important ensemble pédagogique spécialisé d'Europe : celui du Centre HEC-ISA à Jouy-en-Josas.

Un 3^e cycle intensif de management, correspondant à un MBA, où sont étudiés tous les aspects de l'entreprise, finance, marketing, gestion des ressources humaines, production, organisation, stratégie, avec l'opportunité d'approfondir une compétence spécifique.

Des promotions d'une centaine de participants travaillant en groupes compacts et motivés (moyenne d'âge 27 ans).

Un réseau mondial d'échanges avec les entreprises et les universités du monde entier : USA (Wharton, Northwestern, UCLA), Grande-Bretagne (London Business School), Espagne (IESE), Japon (Keio)...

1300 postes de haut niveau offerts chaque année à nos 100 diplômés.

L'ISA offre un programme exceptionnel et accueille des diplômé(e)s du 2^e cycle de l'enseignement supérieur (ingénieurs, juristes, littéraires, médecins, architectes...) et des jeunes cadres en fonction dans les entreprises en France et à l'étranger. Les critères de sélection : potentiel, personnalité, motivation, capacité de travail.

Le programme ISA : 16 mois pour un MBA

L'ISA se présente en France

(Programme susceptible de modifications)

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Centre HEC-ISA
78350 JOUY-EN-JOSAS
Le Samedi 5 Novembre 1988, de 10 h à 17 h

à STRASBOURG :
Hôtel Novotel - Centre Halles
Quai Kléber
le Mardi 18 Octobre 1988 à 18 h 30

à TOULOUSE :
Hôtel Altéa - 7, rue Labéda
le Mardi 13 Décembre 1988 à 18 h 30

à NANCY :
Grand Hôtel de la Reine
Place Stanislas
le Mardi 8 Novembre 1988 à 18 h 30

à LILLE - AIX-MARSEILLE
LYON - NANTES - GRENOBLE
Janvier - Février - Mars 1989

à PARIS :
Cercle France-Amérique
9, avenue Franklin-Roosevelt
75008 Paris
Le Jeudi 13 Octobre 1988 à 18 h 30
Le Jeudi 24 Novembre 1988 à 18 h 30

à BORDEAUX :
Hôtel Pullman Meriadec
5, rue Robert La Tenlade
le Mardi 15 Novembre 1988 à 18 h 30

Pour tous renseignements complémentaires sur l'Institut Supérieur des Affaires, les dates limites de dépôt des candidatures, le programme de réunions d'informations, téléphoner au (1) 39.56.73.82

INSTITUT SUPERIEUR DES AFFAIRES
CENTRE HEC-ISA - 78350 JOUY EN JOSAS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Conception
Bayle Associés

مكنا من الأصل

CAMPUS/ÉCOLE

« La rue... on partage ! »

Les enfants sont les premières victimes des accidents de la route. Leur sécurité dépend d'abord du comportement des conducteurs. Mais aussi d'un meilleur aménagement de l'espace et d'une éducation dès l'école primaire.



Si l'attention de l'opinion est régulièrement attirée sur les hécatombes qui marquent les départs et les retours de vacances, la période scolaire est plus nocive encore pour les enfants du point de vue de la sécurité routière. « Les jours d'école sont plus dangereux que les jours fériés », établissait, dès 1979, une étude de l'Organisme national de sécurité routière. Chaque année, quelque trente mille enfants sont blessés et sept cents environ meurent dans des accidents de la circulation ; 55 % sont des passagers de véhicules et 45 % de jeunes piétons (généralement entre cinq et dix ans) et des cyclistes (entre dix et quatorze ans).

Les accidents mortels de jeunes piétons se produisent surtout de 17 heures à 18 heures, à la rentrée de l'école. Ils sont souvent dus à l'inattention, qui s'accroît après une journée de classe. Paradoxalement, la plupart des accidents surviennent dans les rues peu fréquentées par les voitures, à proximité du domicile, sans doute parce que les enfants s'y croient en sécurité.

Néanmoins, on ne saurait imputer aux seuls enfants la responsabilité des accidents, estime M^e Cambon de La Valette, psychologue à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) : « La société, les parents sont là pour assurer leur éducation jusqu'à ce qu'ils acquièrent les outils intellectuels, psychologiques et affectifs qui leur permettront de maîtriser leur autonomie. »

Pour laisser aux enfants le temps de grandir, les pouvoirs publics s'efforcent depuis quelques années de mieux aménager la circulation. Dans les années 70, l'effort en matière de sécurité routière avait porté sur des mesures réglementaires comme la limitation généralisée de la vitesse, le port du casque ou de la ceinture de sécurité. Ces dispositions ont

montré leur efficacité. Mais l'expérience prouve aussi que l'excès de signalisation comme une addition de contraintes, qu'il cherche vite à enfreindre. A partir de 1982 se dessine donc une nouvelle politique prenant mieux en compte les facteurs humains. Accompagnant la décentralisation, elle vise à engager une vaste mobilisation sociale.

Un premier programme baptisé « Réagir » (réagir par des enquêtes sur les accidents graves et par des initiatives pour y remédier) prévoit le déclenchement d'une enquête technique - distincte de l'enquête judiciaire - après chaque accident grave.

Il a mobilisé, depuis 1983, quelque sept mille inspecteurs départementaux (usagers, gendarmes, membres de diverses administrations...) bénévoles, qui ont mené dix mille enquêtes. Celles-ci établissent que c'est la vitesse qui est à l'origine du plus grand nombre d'accidents (45 %), suivie de près par l'alcool (40 %). Mais ces facteurs, auxquels peuvent s'ajouter la fatigue ou des troubles d'ordre psychologique, se conjuguent la plupart du temps.

« Objectif

moins 10 % »

Dans 47 % des cas, l'infrastructure routière y joue un rôle. Pour modifier celle-ci, deux autres programmes ont été lancés.

Le premier, qui portait aussi sur la communication et l'information locale, appelé « objectif moins 10 % », proposait une dotation aux départements et aux communes de moins de cinquante mille habitants qui s'engageraient à réduire de 10 % sur douze mois le nombre des accidents. Deux cent quarante collectivités ont souscrit ces engagements, de 1983 à 1986, et 79 % ont atteint, au moins une fois, le but fixé.

Par ailleurs, le Comité interministériel de villes (CIV) a lancé, en 1984, le programme « Ville plus sûre, quartiers sans accident », qui entendait aménager les quartiers urbains en améliorant la sécurité routière et la qualité de la vie. Un groupe technique central, piloté par le Centre d'études sur les transports urbains (CETUR) et composé de représentants du ministère de l'équipement (DSCR, DAU, DR), de services techniques locaux (CETE, DDE) et d'organismes de recherche tels que l'INRETS, s'est chargé de l'animer.

Initier

à l'environnement

L'objectif de « Ville plus sûre » consistait à organiser la « cohabitation » des usagers de la voirie. L'aménagement de voies piétonnières, de pistes cyclables et de dessertes réservées aux véhicules fait en effet souvent disparaître toute vie urbaine et se révèle coûteux. Au contraire, l'« intégration » de la circulation automobile incite les conducteurs à respecter les piétons. Elle privilégie tout particulièrement les enfants, « usagers fragiles », dont les accidents ont souvent servi de déclencheurs à ces opérations.

Ce programme incitait les élus locaux à collaborer avec les usagers (associations de parents d'élèves ou de piétons...) et les techniciens (ingénieurs de voirie et urbanistes). « La sécurité routière, et en particulier celle des enfants, est un thème mobilisateur qui arrive à déclencher des opérations d'aménagement », estime M^e Anne Faure, urbaniste et membre du groupe technique. Les élus locaux sont soucieux de l'image de marque de leur ville et de la satisfaction des usagers. »

Mais l'école a aussi un rôle important à jouer dans l'éducation de ces usagers et dans la prévention des accidents. « Il ne suf-

fit pas d'inculquer aux enfants les normes qui régissent le code de la route ou les bonnes règles de la prévention routière. Il faut aussi que les enseignants les initient à leur environnement urbain, leur apprennent à se repérer dans le quartier, qu'il est leur premier lieu social et le lieu privilégié du développement de la personnalité. La sécurité routière n'est pas seulement une question d'apprentissage », estime M. Denis Moreau, président de l'association Rue de l'avenir et vice-président de la Ligue contre la violence routière.

Cette position critique à l'égard de l'éducation nationale se justifie par le caractère très traditionnel de l'enseignement qu'elle a longtemps dispensé en la matière : la loi du 26 juillet 1957 rendait obligatoires des cours de la sécurité routière, mais ceux-ci se traduisaient, le plus souvent, par un apprentissage théorique du code de la route et de quelques règles de prudence.

Depuis quelques années, l'école semble avoir changé son approche. En 1985, les programmes

d'éducation civique conçus par M. Chevènement proposent que la sécurité routière soit abordée dans diverses disciplines comme la physique, la technologie ou la biologie.

Pour développer l'éducation à la sécurité routière, la DSCR a prévu un plan d'action sur plusieurs années qui, dès cette rentrée, incorpore un module de sécurité routière dans certains cursus de formation, initiale ou continue, des personnels de l'éducation nationale, et met à la disposition des enseignants les moyens nécessaires (documentation, spécialistes, aides pédagogiques). L'apprentissage anticipé de la conduite à seize ans, expérimenté depuis 1984, a été généralisé. Mais, pour M. Denis Moreau, les circulaires ne suffisent pas : pour réussir, une véritable politique obligatoire des cours de la sécurité routière, mais ceux-ci se traduisaient, le plus souvent, par un apprentissage théorique du code de la route et de quelques règles de prudence.

La sécurité routière exige aussi un nouveau comportement des automobilistes. Selon M. Yvon Chich, directeur de recherche à l'INRETS, l'argument des constructeurs selon lequel l'ang-

mentation de la puissance s'accompagne d'une amélioration des qualités dynamiques, en particulier du freinage, ne tient pas : « Il incite les conducteurs à considérer comme légitime de rouler plus vite, alors que la sécurité routière établit qu'il est vital de modérer la vitesse... »

Opération

« Rue de l'avenir »

M. Denis Moreau a organisé, avec des représentants de l'État et des collectivités locales, une importante expérience de limitation de la vitesse dans une quarantaine de villes de France, du 16 au 21 novembre 1987. Sous le slogan « La rue... on partage ! », l'opération « Rue de l'avenir » - qui a donné naissance à un regroupement d'associations du même nom - exposait notamment des voitures géantes construites aux dimensions perceptives de l'enfant et organisait des animations sur les passages piétons.

Elle a permis de faire travailler ensemble pour la première fois une vingtaine d'associations se consacrant à l'espace public (SOS-Environnement, Fédération des usagers de la bicyclette...), à l'éducation (FCPE, PEEP...) ou d'organismes publics (CETUR, Institut de l'enfance et de la famille...).

Fort de cette expérience, M. Moreau entend introduire le débat aux élections municipales : « Nous demanderons aux candidats s'ils ont l'intention de réduire la vitesse à 50 km/h dans les villes et de créer des « cours urbaines », espaces où la fonction d'habitat prend clairement le pas sur la fonction de circulation. »

RAFAELE RIVAIS.

Rue de l'avenir, 3, rue du Coq-Héron, 75001 Paris. Tél. (1) 40-28-04-74.
Ligue contre la violence routière, 5, impasse Bon-Secours, 75011 Paris. Tél. (1) 43-48-96-09.
CETUR, 8, avenue Aristide-Briand, 92220 Bagneux. Tél. (1) 46-57-11-47.
INRETS, 7, avenue du Général-Mallieret-Joinville, BP 34, 94116 Arnouillet Cedex. Tél. (1) 49-86-12-12.
DSCR, 208, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. Tél. (1) 45-49-71-00.

L'approche « transversale »

L'APPROCHE « transversale » de l'enseignement de la sécurité routière, préconisée par les circulaires du 25 septembre 1987, s'inspire d'expériences pédagogiques menées, depuis quelques années, dans un certain nombre d'établissements.

A Decines (Rhône), trois classes de l'école maternelle Carnot ont organisé, en 1985, des sorties dans le quartier pour apprendre aux enfants à repérer les immeubles, les magasins importants ou les cheminements pour piétons. Elles ont ensuite réalisé une maquette du quartier et reproduit certains plans dans la cour de l'école, qui, ballonné en des barrières, a été le théâtre d'exercices de circulation, à pied ou à vélo.

Dans un projet d'action éducative (PAE), le lycée Jules-Romaine

de Paris a entrepris, en 1986, une réflexion sur la place de l'automobile dans notre société et sur le rôle de la vitesse. Les classes de sixième ont suivi l'itinéraire habituel des enfants pour en déceler les dangers. Celles de troisième ont travaillé sur le rôle de l'industrie automobile dans l'économie française et abordé le thème du PAE à travers des romans, des films ou des coupures de presse.

Des chercheurs appartiennent à l'INRP et au Laboratoire de sciences et techniques des activités physiques et sportives d'Aix-Marseille-Luminy ont évalué les résultats d'un PAE d'Aix-en-Provence cherchant à apprendre la rue aux enfants : ils ont observé que les enfants qui y avaient pris part (six classes de CM2) avaient des comportements plus sûrs que la moyenne.

AVEC NOUS VOTRE PERSONNALITÉ PREND DE LA VALEUR

GROUPE DUQUESNE

Enseignement Privé Secondaire et Supérieur

- ecgi
- BTS :

- Sections : — Action Commerciale
- Assurance
- Commerce International
- Comptabilité et Gestion
- Informatique de Gestion
- Publicité
- Force de Vente

- Secondaire : de la 6^e aux Bacs A, B, C, D, G
- Préparation vétérinaire : En un an avec un Bac C ou un Bac D
- Formations professionnelles : En deux ans : — le BEP A, C et Comptable — les Bacs Professionnels : Vente et Comptabilité

- L'après BTS : la 3^e année
- Options : — Assurance
- Négociation-Vente
- Gestion et Création de PME
- Informatique
- D E C F

OPTION RÉUSSITE : Si l'Étudiant à souscrit cette option exclusive et qu'il échoue au B.T.S. avec un avis favorable du Conseil des Professeurs, il sera admis à redoubler gratuitement (sauf frais fixes)

Possibilité de financement à 100 % des études

NATION : 242, Fb St-Antoine - 75012 PARIS - Tél. : (1) 43.72.11.60

ÊTES-VOUS DÉCIDÉ
A ALLER
PLUS LOIN ?

Plus loin pour être compétitif ?
L'ESIAE vous y prépare. Chaque année, elle vous plonge dans le bain de l'entreprise pour affiner vos compétences.

Plus loin en Europe ?
L'ESIAE vous y engage. En 3^e année, c'est une exclusivité ESIAE, vous partez 5 mois pour Londres, Madrid ou Trèves, maîtriser l'international, école/entreprise.

Plus loin dans vos spécialités ?
L'ESIAE vous y encourage. Avec une 4^e année axée sur la spécialité de votre choix parmi : Banque/Bourse, Vente/Négociation Internationale, Publicité/Promotion, Création d'Entreprise. Un stage de pré-emploi de 4 mois et la possibilité de préparer un MBA.
Avec l'ESIAE, décidez d'aller plus loin dans vos ambitions pour aller plus loin dans votre carrière. (Salaire moyen d'un débutant : 135 000 F.)

Conditions d'admission : Bac + concours d'entrée - 21/22/08 - 5-6/10.
Aide au financement total des études.

46.51.51.26

L'ÉCOLE DES MANAGERS

École Supérieure Internationale d'Administration des Entreprises
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Commercial
63, Bd Exelmans 75016 PARIS | 13, rue des Augustins 69001 LYON
Tél. (1) 46 51 51 26 | Tél. 78 27 92 90

adolescence

Institut international du commerce et de la distribution

La Grande Ecole pour le Commerce

CAMPUS/UNIVERSITÉ

L'adolescence du troisième âge

Créées en 1973 à Toulouse, les universités du troisième âge ont essaimé partout dans le monde. Un foisonnement un peu anarchique, où la diversité des formules répond à celle des besoins.

LES universités du troisième âge viennent de célébrer le quinzième anniversaire de leur création. M. Théo Braun, ministre chargé des personnes âgées, a ouvert à Toulouse, le 9 septembre, devant deux mille délégués accourus de quatorze pays différents le congrès marquant cet événement. Ce fut l'occasion de dresser le bilan de l'une des plus surprenantes expériences de cette décennie. Une réussite dont on ne peut même pas mesurer l'ampleur.

« Nous voulons continuer », s'indignent les mamies. L'université du troisième âge est née, en abrégé l'U3A.

Il s'agit aujourd'hui un millier à fréquenter les cours de langues, à faire de la gym, à suivre les cycles de conférences et à participer aux promenades d'oxygénation. Exercices physiques, activation cérébrale et relations socio-affectives sont les trois manelles de l'U3A de Toulouse.

Mais elle a un autre volet tout aussi important aux yeux des trente professeurs qui y enseignent. Celui de la recherche. Quels

et les travailleurs sociaux. « Enseignement et recherche sont les deux vocations de l'Université, résume Pierre Vellas, nous les avons appliquées au troisième âge, voilà tout. »

Cette idée simple devait correspondre à un puissant besoin. En tout cas, elle a séduit les médias qui ont fait une formidable publicité à l'expérience toulousaine. En quelques années, elle a suscité des centaines d'écoles. Comme Pierre Vellas jouissait d'une certaine notoriété internationale, les universités du troisième âge se sont développées simultanément en France et à l'étranger. Presque toutes les universités françaises ont aujourd'hui une branche « retraités ». Elles ont d'ailleurs été encouragées à le faire par une recommandation du gouvernement Mauroy.

Au-delà des frontières, c'est Genève qui s'est lancée la première. Puis la Belgique, l'Italie et, à leur suite, tous les pays de

Cet étonnant essaimage, totalement spontané, devait s'accompagner d'une certaine dérive du concept initial. Les noms se diversifient : université inter-âge, université du temps libre, université de la culture permanente. Les publics aussi. A Toulouse, on veut s'adresser d'abord à ceux et celles qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre leurs études. D'où une clientèle assez populaire. Mais à Genève, où le programme d'enseignement est de haut niveau les anciens cadres supérieurs sont majoritaires. Les parrainages ne sont plus les mêmes.

Aux universités, se sont ajoutés les centres de formation permanente, les associations, les collectifs locaux. « Le culturel y a pris le pas sur la recherche gérontologique », regrette Pierre Vellas. Les modes de financement sont très divers : ici des cotisations, ailleurs des subventions.

Le mouvement s'est largement décentralisé, Toulouse, par exemple, a des antennes à Montauban et à Luchon.

Recevoir et donner

Dans cette localité, au pied des Pyrénées, on propose aux retraités, en plein hiver, des activités de neige en altitude et des séances de thermalisme dans la station. L'U3A de Nantes ne compte pas moins de dix filiales, disséminées dans des villes moyennes de la région. Les étudiants aux cheveux blancs ne se contentent plus de recevoir. Ils veulent donner à leur tour. A Dreux, ils se sont portés volontaires pour aider les enfants d'immigrés qui ont des difficultés scolaires.

Mais un danger guette les universités du troisième âge : celui du vieillissement. Les pères fondateurs prennent de l'âge et ils sont tellement passionnés par leurs tâches qu'ils répugnent à passer la main à une nouvelle génération de jeunes professeurs. « C'est bien beau de s'intituler université inter-âges, ironise Pierre Vellas. Encore faudrait-il donner l'exemple. »

Heureusement, le foisonnement un peu anarchique de ces initiatives préserve le mouvement de la sclérose. Au cours de son septennat, Valéry Giscard d'Estaing avait réuni les présidents d'U3A et leur avait suggéré de donner un statut unique à leurs institutions. « Grand merci, avait répondu Pierre Vellas, mais nous n'y tenons pas. Il faut les laisser évoluer à leur guise. » Cette attitude est encore de règle et au fond personne ne s'en plaint. L'imagination reste au pouvoir. Si bien des évolutions sont encore possibles on peut faire confiance à la sagesse des anciens pour qu'elles correspondent à leurs véritables besoins. Les universités du troisième âge sont encore adolescentes, mais ne veulent pas vieillir.

MARC AMBROISE-RENDU.



l'Europe de l'Ouest. Les délégations étrangères se succèdent dans la Mecca toulousaine. Un jour, on a vu arriver Mme Stéphanie Clonell, directrice de l'Open University, un établissement londonien de formation continue. Sur ses traces, débarqua une équipe de la BBC. Depuis, près de 300 universités du troisième âge se sont créées en Grande-Bretagne. La contagion a franchi le rideau de fer. Se rendant à Varsovie pour une toute autre mission, Pierre Vellas a en la surprise d'y être accueilli par les représentants d'une fédération des universités du troisième âge. On connaît des U3A au Mexique, au Brésil et en Argentine. On vient d'en découvrir une à Hongkong.

Il y a aussi des effets de l'activité physique que sur l'espérance de vie ? Comment prévenir les chutes ? Que sait-on de la nutrition des organismes vieillissants ? Telles sont quelques-unes des questions, parmi bien d'autres, qui sont étudiées, en liaison avec les médecins

icd institut international du commerce et de la distribution

Une Grande Ecole pour le Commerce

- LE DYNAMISME D'UNE GRANDE ÉCOLE EN 4 ANS, entièrement consacrée aux métiers du marketing, de la communication, de la distribution, du commerce international et de la vente : « enfin une grande Ecole pour le commerce »
• LE SÉRIEL D'UN DIPLOME D'ÉTAT. 77% des étudiants de l'ICD ont réussi le BTS Action Commerciale en 1987. (Moyenne nationale 51%)
• UNE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE APPROFONDIE durant le deuxième cycle : option « Marketing et Distribution » ou « Commerce International »
• UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE BUSINESS SCHOOLS ASSOCIÉS, aux USA et en Europe, permettant en 4^e année l'indispensable apprentissage à l'étranger.
• UN CURSUS CRÉÉ ET DÉVELOPPÉ AVEC LES ENTREPRISES pour associer étroitement résultats universitaires et réussite professionnelle, d'où les nombreux stages et missions en entreprise.
• L'INTÉGRATION AU GROUPE ICS, un des premiers groupes de formation et de conseil en management et ressources humaines, membre fondateur de l'Académie Européenne de Management.

CONCOURS D'ENTRÉE 1^{er} année: BAC 3^e année: BTS, DUT, DESS, etc. Sessions en Mai, Juin, Juillet, Septembre.

icd établissement privé d'enseignement supérieur
Demande de documentation
ICD, 11, av. des Chasseurs, 75017 Paris - 47-63-83-68
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Code postal _____
TEL _____

BLOC NOTES

- DYSLEXIE L'Association française de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage du langage écrit (APEFA) fait le point sur les connaissances actuelles sur la dyslexie dans le numéro de septembre de son Bulletin. Elle organise d'autre part un colloque international sur la dyslexie les 18, 19 et 20 octobre à Paris.
* APEFA, France, 3 bis, avenue des Salettes, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis.
* ICS, 7, rue Descartes, Parc de Pissaloup, 78190 Trappes-Saint-Quentin-en-Yvelines. Tél.: 46-24-56-16.
PSYCHOLOGIE L'Association pour la psychologie de l'enfance et la psychologie de l'adolescence (APEPA) organise, le 8 octobre, un colloque sur « La psychologie dans la commune », qui se tiendra dans les locaux du MFFP, 4, square Saint-Irénée, 75011 Paris.
* APEPA, Marie-Christine Cordani. Tél.: 47-41-71-94.
CORÉEN A la veille des Jeux olympiques de Séoul, l'unité Asie orientale de l'université de Paris-VII rappelle que sa section d'études coréennes prépare aux diplômés de langues et civilisation coréennes (du DEUG au doctorat), et à un brevet d'interpréteur coréen.
* Paris-VII, 2, place Jussieu, Tour 3444, premier étage, 75251 Paris Cedex 05. Tél.: 43-25-88-23.
ÉCHANGES Le Council on International Educational Exchange (CIEE), organise, du 2 au 5 novembre à Cannes, une conférence internationale sur les échanges en matière d'éducation.
* CIEE, 49, rue Pierre-Charron, 75006 Paris. Tél.: 43-59-23-69.

LA BONNE DIRECTION
ÉCOLE D'ADMINISTRATION & DIRECTION DES AFFAIRES
Options: Finance, Gestion du personnel, Marketing, Évaluation et relations publiques, Statistiques, Comptabilité internationale, Informatique, Contrôle de gestion.
Admissions: 1^{er} cycle: Baccalauréat + concours, 2^e cycle: DUT + sélection, 3^e cycle: Licence ou maîtrise + sélection.
Sur dossier: B15, B16.
15, rue Soufflot, 75240 PARIS CEDEX 05, Tél.: 43 29 97 60.

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES (I L E R I)
Établissement d'enseignement supérieur libre
12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
Tél.: 42 96 51 48
Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux CARRIÈRES INTERNATIONALES.
L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires et des praticiens des affaires internationales. Les cours se répartissent sur 4 années. Le diplôme donne accès aux études du 3^e cycle (DEA et DESS), ainsi qu'aux diplômes des universités étrangères (MBA, MIA, MIR, etc.).
Baccalauréat exigé - Recrutement sur dossier après entretien. Statut étudiant.
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

DEVENEZ UN PROFESSIONNEL DU CONSEIL (FORMATION DE 3^{ème} CYCLE)
En intégrant l'IDCE, l'École des Consultants, vous assurez un emploi immédiat dans un secteur d'avenir.
EXTRAITS DU PROGRAMME:
• Méthodes actuelles, leur impact dans la conduite des entreprises: Marketing, prospectif et gestion dans les cabinets de consultants.
• Maîtrise d'outils bureautiques et informatiques.
• Techniques d'entretien, de négociation, de formation.
• Systèmes Experts et conduite de diagnostics.
• Méthodes d'intervention et d'étude des problèmes.
• Préparation à l'exercice de la profession dans un cadre européen.
• Management des ressources technologiques.
• Stratégie des systèmes d'information, etc.
Des CHANTIERS d'application et d'intervention comprennent l'élaboration de diagnostics, de recommandations, un séminaire, une évaluation.
• Avec patronage d'un consultant.
• En France et/ou dans un autre pays de la CEE (COMETT).
DURÉE DE LA FORMATION: 10 mois: rentrée octobre.
ADMISSION SUR DOSSIER SUIVI D'UN ENTRETIEN
Pour les diplômés d'Écoles Supérieures de Commerce, d'Écoles d'Ingénieurs ou de Gestion; de Maîtrise; d'IEP, etc.
STATUT ÉTUDIANT
Pour les candidats: faire parvenir un CV complet à IDCE - B.P. 624 - 49006 - ANGERS CEDEX. (Un dossier complet d'information vous sera adressé)

POUR UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ÊTRE RECRUTE
COMMUNIQUER: C'est une obligation dans l'entreprise d'aujourd'hui pour ceux qui veulent réussir. C'est aussi l'un des rares métiers qui reste encore notamment générateur d'emplois.
TROUVER: C'est trouver une méthode pédagogique unique dans ses études. C'est trouver une école qui vous propose des stages de pré-emploi. C'est trouver de l'emploi comme un débouché efficace et immédiat.
GAGNER: C'est une conception de son développement personnel, une conception de son travail, une conception de la vie en général.
LES LEADERS DE COMMUNICATION
Les formations-carrières:
BTS Commerce International-BTS Action Commerciale
BTS Communication et Action Publicitaires
22, RUE ROYALE - 75008 PARIS - Tél.: (1) 42.86.91.04

Le Monde PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements: 45-55-91-82, poste 4356

VOUS DÉCIDÉZ ALLER LOIN ?
ICD 47-63-83-68
MANAGERS

كندا من الأصل

REVUES

SCIENCES POLITIQUES

Narcissisme et ésotérisme

PRELVE de la vitalité de ce champ de recherche : le domaine des idées politiques vient de s'enrichir de deux nouvelles revues, Politix (deux numéros parus) et Politica Hermetica. En dépit de la différence d'approche, l'une et l'autre sont traversées par la même interrogation : nos sociétés, et les mouvements sociaux qui les agitent, évoluent-elles vers plus d'individualisme et dans une direction de plus en plus moderniste ? Ou ne retourneraient-elles pas, au contraire, à des conceptions traditionalistes ? Est-il même concevable de les définir, au-delà des classifications admises et qui ne sont peut-être que des images faciles, sans aucun rapport avec la réalité sociale ?

Comment caractériser, analyser, interpréter, par exemple, la mobilisation étudiante de la fin 1986 ? C'est à ces questions que tente de répondre le premier numéro de Politix, une revue animée par des étudiants chercheurs en science politique. Doit-on y voir un mouvement corporatiste et antirépublicain — et donc fondamentalement traditionaliste — ayant cherché à remettre en cause le pouvoir de décision des représentants de la nation pour faire valoir les intérêts particuliers d'une catégorie sociale et même d'une élite, menacée par la banalisation des diplômes ? Ce mouvement fut-il au contraire d'essence profondément démocratique, révélateur de la volonté d'une partie de la jeunesse de prendre en main ses problèmes, sans préjugé idéologique et au-delà de toutes les catégories admises par la science politique et la sociologie ? En d'autres termes, a-t-il été l'expression d'un reflux ou se situe-t-il aux avant-postes d'une modernité farouchement individualiste ?

Au fond, le problème est de savoir comment on peut expliquer le développement d'une action collective dans une société décrite comme individualiste (Cornelius Castoriadis). D'autre part, est-il sûr que la réalité sociale soit en adéquation parfaite avec cette représentation individualiste que l'on en donne un peu trop facilement ? Ne serait-elle pas plutôt porteuse d'un imaginaire social, d'une sorte de narcissisme (Luc Ferry), voire même d'une prostration sociale des individus (Castoriadis), épisodiquement contrariée, il est vrai, par des mouvements de révolte venant rompre la monotonie du « lien social » qui réunit chaque soir, à la

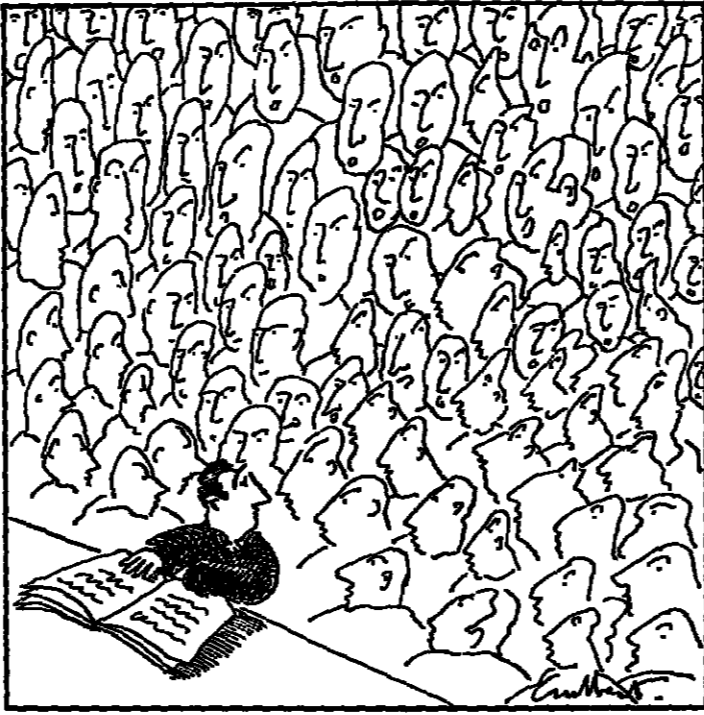
même heure, des millions d'individus devant leur petit écran ? On peut donc se demander si la distinction classique de Louis Dumont entre tradition (holisme) et modernité (individualisme) peut être efficace pour analyser les sociétés contemporaines. Certainement pas, si l'on se contente de l'utiliser comme une formule purement schématisée. Elle est très utile, en revanche, dans la mesure où elle oblige à réfléchir sur des modes de représentation des sociétés traditionnelles — et à leurs idéologies, — trop souvent laissés à l'écart de la recherche, peut-être parce qu'ils repoussent les limites de l'imaginaire trop loin, aux der-

rière, Politica Hermetica, entend se confronter. Sous l'égide de J.-P. Laurant, enseignant à l'École pratique des hautes études, cette publication annuelle se propose de mettre en évidence les liens qui unissent, dans la période moderne, le politique à l'ésotérisme.

Influences de l'occultisme

Quand on sait l'influence qu'ont pu avoir les occultistes de toutes obédiences dans le déroulement et l'imaginaire des phénomènes politi-

politiques, « sans autre motivation que le désir de comprendre », tel est l'objectif que s'est donné la revue Politica Hermetica. En publiant dans son premier numéro les actes d'un colloque organisé à l'automne 1986 sous la présidence d'Emile Poulat, historien, directeur de recherches au CNRS, elle présente deux auteurs, René Guénon et Julius Evola, connus pour leurs écrits sur l'ésotérisme, mais dont les réflexions politiques restent encore largement ignorées. Les deux hommes — dont le second a fait l'objet au cours de ce colloque d'une vive polémique au sujet de ses attaches avec le fascisme, puis avec l'extrême droite italienne de



niers confins de l'irrationnel, jusqu'à l'ésotérisme. Or, il n'est pas possible de faire une telle impasse : pour comprendre nos sociétés paradoxales et complexes, il est indispensable d'évaluer de quel poids pèsent encore les représentations les plus archaïques sur les mentalités, les faits sociaux et les institutions d'aujourd'hui. D'analyser les relations que ces représentations entretiennent avec le politique.

C'est à ce genre de recherche qu'une nouvelle revue au titre sym-

ques — on pense particulièrement aux pré-romantiques et aux romantiques, aux contre-révolutionnaires et aux révolutionnaires, — l'intérêt d'un tel champ de recherche apparaît évident.

D'autant que, si l'on observe l'évolution des approches scientifiques contemporaines, on peut être parfois surpris des implications ésotériques, voire même des constructions parfaitement mythiques, qui, volontairement ou non, se nourrissent des représentations les plus anciennes de la vie en société.

L'analyse en profondeur de ces pensées et de leurs implications

après-seconde guerre mondiale — se sont appliqués à lire le monde moderne, et éventuellement influer sur son devenir, à la lumière d'une tradition universelle commune, selon eux, à l'Orient et à l'Occident. Au risque, particulièrement pour Julius Evola, de s'engager dans les aventures les plus tragiques.

MICHEL BOUVIER.

* Politix, 40 F (université Paris-1, Panthéon-Sorbonne).

* Politica Hermetica, n° 1, 204 pages, 100 F (Editions l'Age d'homme).

LIVRES

BIOLOGIE

Le cœur du vivant

L'ÉTUDE des organismes vivants, de leur reproduction et du milieu où ils se développent est le plus souvent considérée comme le domaine réservé des biologistes. François Dagognet, professeur de philosophie et docteur en médecine, soutient au contraire que le vivant et les méthodes qui permettent de l'explorer relèvent surtout, et peut-être davantage, de la pensée philosophique. Ainsi, la métaphysique classique n'a cessé de scruter, pour pénétrer le mystère, les manifestations de la vie végétale, animale et humaine. Ingénieux et perspicaces, des philosophes tels qu'Aristote, et surtout Descartes, ont indéniablement contribué à poser les bases de la biologie moderne.

Le propos essentiel de François Dagognet est de montrer, à travers l'évolution des sciences du vivant, pourquoi cette attention des philosophes ne doit pas faire défaut aujourd'hui. Les organismes biologiques, que l'auteur définit par leur unité et leur « intériorité », ont en effet été étudiés, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, par des chercheurs soucieux de ne pas altérer ni perturber leur « harmonie ». Le vingtième siècle verra la biologie se transformer radicalement : à la physiologie, attachée à une méthodologie non interventionniste, succède la « bio-biologie ». Les biotechnologies et l'ingénierie génétique permettent maintenant de pénétrer au cœur du sanctuaire : « On sait modifier la vie ou la manipuler ».

Loïn de rejeter en bloc cette formidable révolution, l'auteur souligne les problèmes moraux qu'elle implique nécessairement, par exemple ceux liés à la question de l'expérimentation directe sur l'être humain. D'où son appel aux savants et aux philosophes pour « réinstaller la philosophie de la biologie à l'intérieur de la biologie même ».

MARIANNE ROUGÉ.

* FRANÇOIS DAGOGNET, Le Vivant, Bordas, collection « Philosophie présente », 191 p., 53 F.

PHILOSOPHIE

Kant révolutionnaire

EN 1789, Emmanuel Kant, qui a vu publier sa Critique de la raison pure huit années auparavant, est âgé de soixante-cinq ans. L'essai que lui consacre André Tosel tend à démontrer, de manière rigoureuse (et dotant de ce fait prise au débat), comment Kant fut non seulement penseur de la Révolution française, mais encore fidèle à une interprétation jacobine, quand les autres intellectuels et théoriciens allemands, à l'exception de Fichte, dénonçaient la Terreur et ses tragédies. Kant révolutionnaire donc, loin de l'immoralité qu'il refusait, mais sans peur des paradoxes.

Un de ces paradoxes s'incarne dans ce qu'André Tosel appelle « la duplicité » de Kant, « reconnaissance réaliste de l'autonomie dramatique de l'histoire ». Le philosophe dénie en effet au fait révolutionnaire, violent et illégal, la dimension de fait juridique, fondé en droit. Et pourtant, la révolution, manifestation de la nature morale de l'humanité, « est de la nature » contre un ancien régime injuste, instaurant un ordre juridique qui réalise enfin la raison pratique dans l'histoire. Un ordre de droit, guidé par l'idéal du droit, et contre lequel aucune résistance ne pourra se justifier. « Kant prend ainsi position contre toutes les Vendéennes pressées et à venir » (...), précise l'auteur.

Reste un regret à la lecture de cet essai. L'adhésion de Kant à la Révolution française et à jacobinisme doit être cherchée dans des textes de portée plus générale, des « allusions », voire des silences. Cela, nous dit André Tosel, parce que la censure « exigeait un art d'écrire sachant jouer des ambiguïtés, des contradictions feintes, des thèses à demi dévoilées ».

M. R.

* ANDRÉ TOSEL, Kant révolutionnaire. Droit et politique, Presses universitaires de France, collection « Philosophiques », 124 p., 29 F.

DROIT

Les autorités administratives indépendantes

Études publiées sous la direction de Claude-Albert Colliard et Gérard Tissot.

Acté d'un colloque qui a réuni de nombreux universitaires et hauts fonctionnaires en Sorbonne, les 11 et 12 juin 1987, sur l'initiative du Centre d'études et de recherche sur l'administration publique de l'Université de Paris-I (CERAP).

* Presses universitaires de France, collection « Les voies du droit », 319 p., 165 F.

ÉCONOMIE

Cours de mathématiques pour économistes

Destiné aux étudiants en économie du premier cycle, ce manuel traite, à l'aide d'exemples et d'exercices, de la logique formelle, de la théorie des ensembles, de l'algèbre des matrices, de la topologie, du calcul différentiel et intégral, ainsi que de la théorie de l'optimisation.

* Dunod, collection Economie « module », 185 p., 125 F.

LITTÉRATURE

L'ordre du descriptif

Études réunies par Jean Bessière. Cet ouvrage, qui constitue le troisième volet d'une série consacrée aux « Esthétiques et médiations romanesques », réunit des études d'universitaires français et étrangers sur le thème de la description dans le roman, au travers d'œuvres aussi différentes que les Corps conducteurs, de Claude Simon, ou l'Initié, de l'Africain Olympe Bhély-Quenum.

* Presses universitaires de France (université de Picardie), 252 p., 140 F.

ÉDUCATION

Collège mode d'emploi

par Virginie Guénié. Comment vit-on aujourd'hui derrière les murs des cinq mille collèges de France ? A quoi ces derniers préparent-ils réellement les élèves ? Comment aider ses enfants dans leur scolarité ? Autant de questions auxquelles répond cet ouvrage, en dressant un état des lieux sans indulgence de l'enseignement secondaire (programmes, sélection, orientation, projets éducatifs, etc.), qui vient compléter un petit guide pratique à l'usage des parents.

* Calmann-Lévy, 287 p., 120 F.

MÉDECINE

Comment préparer les études de médecine, dentaire et pharmacie, paramédicales

Paris et région parisienne. Un guide complet à l'usage des lycéens et des étudiants, où l'on trouve aussi bien les textes officiels des différentes réformes que l'organisation des enseignements universitaires, les statistiques sur les résultats des concours ou même des conseils pratiques pour se réorienter en cas d'échec.

* Groupe Sigma Éditions, diffusion Vuibert, 221 p., 80 F.

REVEILEZ VOTRE ANGLAIS pour gagner en 1992! ... RENSEIGNEZ-VOUS VITE! N° VERT 05.19.66.00

ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE ORGANISME PRIVÉ FONDÉ EN 1953 ... 12, rue Saint-Pierre 94220 CHARENTON

CYCLE DE MARKETING INDUSTRIEL AU CNAM CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS ... 2, rue Conté, 75003 Paris

ST. GODRIC'S COLLEGE LONDON ÉCOLE D'ANGLAIS ... 2 Admiralty Road, Harpenden, Londres NW3 6AD

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINÉMA FRANÇAIS pour devenir assistant-réalisateur scripte monteur-monteuse ... CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris

THE AMERICAN ACCENT RENTRÉE 88 Cours d'anglais intensifs ou trimestriels pour adultes et étudiants dans un milieu unique ... American Language Institute

Préparez les Diplômes de L'Expertise Comptable DPECF et DECF ... 7 rue Heyman - 92270 Bois-Colombes

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La III^e Biennale internationale de la danse à Lyon

Quatre siècles en trois semaines

Un entretien avec Guy Darmet



Jean-Christophe Paré dans l'entrée d'Apollon reconstituée par Francis Louchet.

De la Renaissance aux Temps modernes, les grands moments de la danse en France en trois semaines d'effervescence pour la III^e Biennale de Lyon. C'est l'ambition de son directeur, Guy Darmet. Passionné depuis toujours et néanmoins organisateur. Pédagogue et néanmoins amoureux des fêtes. Il fait danser danseurs et spectateurs.



Mariel Boulay et Pascal Grant dans « Mimame-Montréal » de Jean-Claude Gallota.

Il ne boit plus, il se bourre de vitamines, il s'est préparé comme un boxeur, dit-il, à ces trois semaines de haute tension : quarante-deux représentations, vingt spectacles différents, cinq expositions, des centaines de films, cent cinquante à deux cents heures de vidéo, cinq bals...

Lyonnais bon teint (son père est « soyeux »), quarante ans, Guy Darmet a reçu très jeune son coup de foudre pour la danse. A quatre ans, il voit les ballets du marquis de Cuevas au Théâtre romain de Fourvières et déclare aussitôt : « Je veux être petit rat ». Pas question, lui répond-on. Se tourne vers le marketing, adolescent, en devenant un danseur de rock déchaîné. Il entreprend des études de droit, puis fasciné par les talents de comédien de M. Floriot que par le code civil. Se tourne vers le marketing, la pub, les relations publiques, organise un mémorable... bal du droit. Tête du journalisme : rédacteur en chef des spectacles dans un magazine régional, il se réserve le cinéma et la danse.

Puis naît à Lyon, en 1980, la Maison de la danse : il en est nommé directeur. Classique, contemporain, jazz, claquettes, tango : l'ouverture règne. En neuf ans, la Maison de la danse accueille cent quatre-vingt compagnies du monde entier et quatre cent mille spectateurs, dont deux mille abonnés par saison.

Cette réussite permettra la création de la Biennale. Il existait à Lyon un festival pluridisciplinaire, en juin, qui battait de l'aile : qu'en faire ? « Avec son budget (2,5 millions de francs), je peux faire un festival de danse », dit Darmet. Bonne idée, répondent les responsables de la ville. La première aventure est tentée en 1984 : Marika Graham, Paul Taylor, Merce Cunningham viennent. Le public aussi. L'alternance est décidée avec le Festival Bertioz.

Et la Biennale de la danse devient thématique. 1986 : l'expressionnisme allemand, son influence. Cette année : quatre siècles de danse en France. En 1990, ce sera la modernité américaine et en 1992, Lyon oblige, la route de la soie.

Guy Darmet a communiqué sa passion à la ville. Dix lieux à Lyon

même (dont sept théâtres) et trois en région sont investis pendant trois semaines ; outre Silhouette, Evian, Repetto, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, la SNCF et RTL, quelque deux cents mécènes privés donnent de l'argent, proposent des chambres...

« Je me suis aperçu que le public manquait d'informations sur la danse et aimait qu'on lui raconte des histoires au moyen de spectacles, de livres, de films, de bals. Cette année, je tente la gageure de raconter en trois semaines quatre siècles. Pourquoi quatre siècles ? Parce que le premier traité de danse en France, celui de Toinet-Arbeau, a paru en 1588, ça tombait bien... »

Les images ne sont pas des clichés

« Je veux montrer que la danse ne se résume pas à quelques clichés : le petit rat, le chignon bien tiré, le deuxième acte du Lac des Cygnes. Elle a été intégrée à la vie pendant des siècles puis en a été éliminée peu à peu. Cela me passionne de la montrer en relation avec son époque : à commencer par le Roi-Soleil, qui choisit la danse pour faire passer son message politique ! »

« L'ensemble Ris et Danceries fera revivre les danses de cour et les danses paysannes qui coexistaient, parfois s'affrontaient, de la Renaissance à la Révolution. Au tournant du XIX^e siècle, une véritable folie de la danse s'empara de la société française : la Damsomanie de Pierre Gardel (1800), reconstituée par Ivo Cramer et présentée par l'Opéra de Paris, évoque de façon comique cet envoltement. »

« Je fais ensuite l'impasse sur le ballet romantique : il est très connu, tout le monde a vu Giselle. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, en Russie, le Français Marius Petipa mène la danse classique à son apogée : voici Paquita (1881), également présentée par le Ballet de l'Opéra de Paris. »

« 1900, c'est l'Exposition universelle, Loie Fuller, ses voiles et ses lumières colorées : Brygida Ochalm recrée un de ses specta-

cles légendaires mais en y intégrant des techniques et des œuvres d'art actuelles, signées Dan Graham et Boltanski. Nous avons retrouvé des films sur la vraie Loie Fuller et les fausses, qui pullulèrent ! »

« 1910, c'est l'explosion des Ballets russes de Serge de Diaghilev. Le Ballet français de Nancy a inscrit plusieurs de leurs chefs-d'œuvre à son répertoire, il donnera les Biches de Bronislava Nijinska, l'Après-Midi d'un faune de Nijinski et Petrouchka de Fokine, que Patrick Dupond dansera pour la première fois. »

« Au début des années 20, un industriel suédois décide de consacrer beaucoup d'argent à un chorégraphe : Jean Borlin. Ce seront les Ballets suédois de Rolf de Maré, cinq ans de triomphe à l'avant-garde des arts de la scène, avec le Groupe des Six, Jean Hugo, René Clair, et un poète que l'on retrouve tout au long du XX^e siècle : Jean Cocteau, du Jaseux « Etienne-moi ! » que lui lance Diaghilev au Jeanne Homme et la Mort... Gigi Caculamu et le Théâtre chorégraphique de Rennes ont reconstitué le plus fidèlement possible, notamment avec l'aide du Musée de Stockholm, les Mariés de la tour Eiffel (1921) et Relâche (1924), qui encadreront le film de René Clair Entracte. »

« En 1930 commence le règne de Serge Lifar à l'Opéra de Paris. Je voulais le superbe programme Lifar qu'a monté le Ballet de l'Opéra, cela s'est révélé impossible ; nous donnerons seulement son Roméo et Juliette (dansé par Marie-Claude Pietragalla et Wilfried Romoli), le reste du spectacle étant consacré à son élève Janine Charat. »

« Autre impossibilité, hélas ! Pour raisons financières : la soirée « Ballets des Champs-Élysées » dont je rêvais, avec les Forains, la Rencontre et le Jeanne Homme et la mort. Mais Roland Petit sera là avec sa dernière création, Tout Satie. »

« L'hommage au marquis de Cuevas, par le Ballet du Nord, c'est mon-petit cadeau personnel, le plaisir de revoir Piège de lumière de John Taras (ce fut un des grands rôles de Rosella Hightower, il sera dansé ici par Elisabeth Platel), la Sonnambula de

Balanchine et Constantia de William Dollar.

« Nous arrivons à Béjart ! Son Ballet de Lausanne étant indisponible, c'est le Ballet de Stuttgart qui le représentera, avec Stratococ la mort ? l'Inusable Boléro et un Béjart inconnu en France, Opérette. »

« Quant à la danse contemporaine, seront présents Jean-Claude Gallota avec Mamame Montréal, Dominique Bagouet avec les Petites Fèces de Berlin et un spectacle du GRGCP, Jean-François Durouré — encore fragile mais en qui j'ai confiance — avec Maison des plumes vertes en création mondiale, Daniel Larrieu avec l'Éléphant et les Faons et Anjuna, Maguy Marin avec Coupes d'État : ce ballet a été mal accueilli au récent Festival de Montpellier, je le sais, mais recommandons à Maguy le droit à l'erreur, elle l'a beaucoup retrouvé... Enfin, pour représenter la francophonie, j'ai choisi O Vestigo de Ginette Laurin, que j'ai vu à Montréal, un ballet très énergique à l'ambiance musicale Américaine des années 60. »

« Le programme cinéma, en collaboration avec la Cinéma-thèque de la danse, est trop copieux pour être énuméré in extenso. Je vous cite, en vrac, les lanternes magiques, un hommage à Leslie Caron, un autre à Joséphine Baker (avec Zouzou, Princesse Tam-Tam et un extrait de la Sirène des tropiques), Massine, les étoiles françaises Chauviré, Darsonval, Charat, Chabillé, Bessy, Zizi Jeanmaire, trente ans de Béjart, des revues de musichall, des documents extraordinaires sur Lifar en 1931... Côté vidéo, deux cents cassettes, dont la moitié sont inédites, offriront un panorama de la création chorégraphique mais aussi des productions ethnologiques ou sportives. »

« Toute la Biennale ou presque sera racontée en raccourci lors de la soirée de gala du 17 septembre, dont je voudrais qu'elle soit un peu l'équivalent des César ou des Molières : une occasion de réunir la profession. Beaucoup d'étoiles en exercice ou non prendront le TGV spécial, samedi après-midi. La soirée commencera par l'entrée d'Apollon, avec Jean-Christophe Paré en

Louis XIV, et s'achèvera par le pas-de-deux d'Eden de Maguy Marin, dansé par Sylvie Guillem et Manuel Legris. Entre les deux, des exercices du cahier 1830 d'Arthur Saint-Léon par Piollet et Guizerix, un double hommage à Nijinski, quelques minutes en avant-première mondiale du travail de Régine Chopinot sur la boxe... Et six extraits de films, très courts, qui ont pour but de faire rire et pleurer. »

« C'est vrai, la Biennale a un petit côté didactique (on se sert d'ailleurs à la carte) mais je veux aussi que ce soit une fête. D'où l'idée des bals, pour faire danser le public. Pour commencer, le soir de l'ouverture, un grand bal populaire animé par Yvette Horner, choisie parce qu'elle a fait danser des milliers de Français. Savez-vous qu'elle totalise à ce jour 8163 concerts et bals, ce qui représente 40 800 heures de valses et de paso-doble ! Il y aura ensuite trois bals historiques : un bal Renaissance, un bal baroque et un bal XIX^e. Les deux premiers étant relativement difficiles, nous avons ouvert des classes à la Maison de la danse depuis janvier : une centaine de personnes

de tout âge ont passé leurs week-ends à apprendre branles, gavottes, allemandes, gaillardes, pavanes, mauresques, cotillons, menuets... Ce seront les meneurs ». On pourra aussi s'initier à toutes ces danses dans des ateliers, l'après-midi précédant chaque bal. Le bal XIX^e sera plus facile : valses, quadrilles, mazurkas, tout cela c'est nos grands-pères, ce n'est pas loin... Enfin le bal « La Belle et la Bête » en hommage à Jean Cocteau, veut renouer avec la tradition des grandes fêtes costumées : il aura lieu au château de la Croix-Laval et exigera un costume de Belle ou de Bête, ou au moins une tenue de soirée masquée ; de grands chefs lyonnais se chargeront du buffet. »

« Voilà. Deux années de rencontres, de négociations, de déceptions et de joies se résoudront en trois semaines. »

Propos recueillis par SYLVIE DE NUSSAC.

(*) Biennale de la danse de Lyon, du 13 septembre au 6 octobre. Renseignements et réservations : 127, rue Servient, 69003 Lyon, tél. : (16) 78.60.85.40. Ou à la Maison de la danse, 96, grand-rue de la Croix-Rousse, 69004 Lyon, tél. : 78.29.43.44.

ABBAYE DE ROYAUMONT SAISON D'AUTOMNE

LES VOIX DE FEMMES CHEZ MOZART

17 septembre 20 h 45
Elzbieta SZAYTKA
Orchestre du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles
dir. Sylvie CAMBRELING
Mozart : opéra de concert, Quatuor Rita Sychonova, Noëlle de Rippey, Symphonies n° 16 et 36

24 septembre 20 h 45
Jeanne PILAND, soprano
Charles SPENCER, piano
Mozart, Schumann, Debussy

1^{er} octobre 20 h 45
Catherine DUBOSC
Ensemble Orchestral de Paris
dir. Arpad GEREZC
Mozart : opéra de concert, Symphonies n° 35 Haydn : Symphonie n° 95

RENSEIGNEMENTS :
Fondation Royaumont
(1) 30.35.30.16
ou 36.15 code PSTL.

مركزنا من الأصل

MUSIQUE

Départs et démissions dans les studios
La recherche entre espoir et abandon

La recherche musicale en France ne se porte pas bien. Crédits en chute libre (25 % de baisse entre 1986 et 1988), crise au sein même des équipes de chercheurs, sujets de recherche trop ambitieux ou au contraire parfois médiocres, le bilan est inquiétant.

Il faut, pour bien comprendre la situation actuelle, remonter au deuxième tiers des années 70. Autant dire à la préhistoire si l'on se réfère au rythme de l'évolution des composants électroniques. A l'époque, nos paquebots « made in France » sillonnaient fièrement les océans de la création technico-musicale. Ils avaient pour nom IRCAM, GRM, CEMAMU. Les aventures des capitaines Boulez, à la barre de sa 4X, et Xenakis, aux prises avec les deux cent cinquante-six oscillateurs-chevaux de son UPIC, étaient dignes d'une épopée de Jules Verne. Il est vrai qu'alors le moindre terminal d'ordinateur, le moindre algorithme, le moindre interface « homme-machine » suffisaient à combler un public tout neuf, réceptif, prêt à tenter l'aventure de la synthèse sonore. Face à une critique à peu près inexistante de la part des médias et faute d'un quelconque contre-pouvoir tant chez les musiciens eux-mêmes que chez les chercheurs, congratulation et autosatisfaction ont alors dicté les règles du jeu.

A partir de 1975, la recherche en matière de musique se heurte principalement à des problèmes de machinerie. L'ordinateur musical, en tant que tel, capable de faire de la musique, n'existe pas. Il convient donc de le créer. Chaque compositeur veut sa machine, construit ses murs et embauche. Les informaticiens sont les rois, le langage machine est à la clef. Hélas, les pouvoirs publics ne se posent pas de questions. Les subventions suivent, apparemment sans problème. Pourtant, les signes avant-coureurs du futur déséquilibre sont évidents : aucune coordination entre les centres, chacun mène ses travaux dans son coin, pas (ou peu) de communication ni de publication, aucun contrôle sérieux quant à l'intérêt effectif des projets, notamment sur le plan industriel. Les mauvaises habitudes sont déjà prises.

1981 : hymne à la joie synthétique. Les temps sont fastes pour la musique contemporaine. L'IRCAM est conforté dans son rôle de temple sacré, mais la concurrence pointe son nez. Sous l'impulsion de Maurice Fleuret, plusieurs centres attirent ardemment la recherche vers le jour, notamment en province. Leurs projets s'inscrivent dans des cadres plus modestes que ceux de leurs aînés et abordent des domaines annexes comme, par exemple, le

développement de nouvelles interfaces liées à la spatialisation du son et à l'ergonomie (le projet Synfonie du GRAME à Lyon, le projet Susie du LIMCA à Auch), l'architecture et le design sonore (Espaces Nouveaux à Paris).

Création de structures commerciales

De plus, et c'est une grande nouveauté, les centres sont officiellement encouragés à créer des structures commerciales. L'Etat cherche ainsi à affirmer sa volonté d'éviter une trop grande coupure entre les travaux de recherche et la réalité industrielle. On le constate alors, la direction de la musique fait son possible pour sortir du schéma habituel : un compositeur, un centre, une machine.

Une exception toutefois : le CIAMI, centre implanté à Rueil-Malmaison et créé en 1982 sous l'égide du compositeur Jean-Claude Eloy. Ce centre, pourtant richement doté à sa création (environ neuf millions de crédits d'équipement), n'ouvra ses portes qu'en 1987, après des déboires administratifs considérables. Aujourd'hui, Jean-Claude Eloy se retire « sans claquer la porte » de son poste de directeur, ce dit « ouvert à toute solution de remplacement qui aurait son accord », mais se déclare las de « difficultés institutionnelles sans issue dont la musique et sa propre démarche créatrice ne tirent aucun profit ».

A partir de 1985, les effets de la rigueur se font sentir. L'automobile, le textile n'y échappent pas, la recherche musicale non plus. Seule différence de taille : l'industrie automobile représente plusieurs centaines de milliers d'emplois et des investissements énormes ; l'industrie de la musique est exiguë. Elle ne tient que grâce aux aides et subventions diverses, principalement en provenance du ministère de la culture et de l'ANVAR. La vérité éclate alors : la recherche musicale institutionnelle française est coupée de toute réalité économique. La plupart des projets remis chaque année par les centres pour obtenir leurs subventions paraissent sans intérêt du moins très difficilement applicables sur le plan commercial et industriel. La coopération recherche/innovation/industrie/innovation/industrie n'aboutit pas.

Ainsi, la commercialisation de l'ordinateur 4X de l'IRCAM se révèle être un échec cuisant. Echec également pour l'UPIC. Même chose enfin pour le synthétiseur Syter du GRM, subventionné par l'INA, commercialisé puis pratiquement abandonné. Une analyse plus fine de ces échecs montre que les causes sont diverses : produit trop cher, technique inadaptée ou dépassée, marché inexistant, etc.

Pendant ce temps, les produits japonais milieu et bas de gamme envahissent le marché hexagonal. Quant aux instruments électroniques haut de gamme, ils sont conçus

et fabriqués aux Etats-Unis (Synclavier) et en Australie (Fairlight), avec des capitaux entièrement privés. La France est dépassée. Une bonne quinzaine d'années de subventions publiques n'ont débouché sur aucun produit industriel technologiquement capable de franchir nos frontières !

Comment les centres réagissent-ils face à ce redoutable constat ? Vu de l'extérieur, un calme relatif semble régner. Mais, à l'intérieur, la situation est nettement plus tendue. Les subventions de chaque centre peuvent être remises en question d'une année sur l'autre - et le sont - ou bien arriver avec plusieurs mois de retard, aboutissant d'agios un budget déjà fragile. La baisse des crédits de recherche entraîne pour ces centres des exercices budgétaires proches du numéro d'équilibriste.

La course aux subventions

C'est ainsi que la course aux subventions devient l'une de leurs activités principales. Au détriment de la recherche, bien entendu. Une course usante sur un terrain miné. En effet, les crédits de recherche font appel à des lignes budgétaires fort diverses n'ayant quelquefois rien à voir avec la recherche proprement dite. Ainsi tel projet se voit-il en partie financé in extenso, via la ligne « nouvelles technologies » ou tel autre grâce à une miraculeuse ligne « formation » ou « image et son ». Colloques, expositions, cours d'initiation sont également autant de moyens pour obtenir des apports financiers.

Cette diversification des activités dilue un peu plus le projet initial du centre. Ainsi un spécialiste de logiciels musicaux peut-il être amené à donner des cours de micro-informatique musicale. Ou bien encore le responsable de la recherche enseignera la prise de son ou le solfège...

Mais il faut se demander combien de temps encore ces chercheurs acceptent de travailler dans des conditions financières déplorables. Certains sont d'ores et déjà contraints d'abandonner, faute de salaire décent. Cette hémorragie en hommes, en compétences et en savoir est d'autant plus grave que ses conséquences se feront sentir durant plusieurs années.

On le constate, les centres éprouvent de grandes difficultés à planifier sérieusement leurs activités de recherche et leur production. Certains sont au bord du gouffre. Leurs projets tournent alors dans le vide mais qui s'en soucie vraiment ? Quant aux outils de production, ils se dégradent à grande vitesse. Rappelons que la durée des équipements audio-informatiques est de l'ordre de trois ans. Mais leur nécessaire remplacement n'est pas envisagé. Certains centres ont vu leur budget d'équipement fondre de plus de 70 % d'une année sur l'autre !

A ces problèmes financiers s'ajoutent des difficultés d'ordre scientifi-

que et pratique. C'est ainsi que l'absence au ministère d'une équipe scientifique des chercheurs, véritable partenaire des chercheurs, se fait cruellement sentir. Résultat, les conditions dans lesquelles les travaux des centres sont suivis et évalués par l'autorité de tutelle (et bailleur de fonds) paraissent inadmissibles aux yeux de certains.

Une activité scientifique sérieuse

Que demandent les centres de recherche ? Avant tout que l'Etat considère enfin leurs activités comme une branche scientifique à part entière, sérieuse, digne d'intérêt. Un engagement financier clair de la part de l'Etat est également nécessaire, mettant un terme à la subvention « pochette-surprise », ingérable. Comme cela est couramment l'industrie, des contrats-programmes de recherche sur plusieurs années (cinq à sept ans) auraient le mérite de préciser les responsabilités de chacun des partenaires et de fixer un cadre rigoureux sur les plans scientifique et budgétaire.

Les centres cherchent enfin à obtenir une reconnaissance de la part de l'enseignement supérieur, l'Université, des grands instituts de recherche et des laboratoires privés et publics.

De son côté, l'Etat est en droit d'exiger des résultats. Et notamment l'ouverture concrète de ce domaine au monde extérieur, scientifique et industriel. Pour cela, il lui faudra séduire, convaincre et jeter des ponts, parfois audacieux, avec la médecine, l'espace, l'aéronautique, l'urbanisme, l'architecture.

Relégués comme elle l'est actuellement dans un no man's land à mi-chemin entre le scientifique et le culturel, la recherche musicale n'existe que par et pour elle-même. Le grand public l'ignore. Cette situation n'est pas viable. Il lui faut resserrer étroitement les liens qui l'unissent à l'ensemble des activités de création (théâtre, peinture, cinéma, vidéo, design, etc.), formidable terrain d'expérimentation tout azimut.

DENIS FORTIER.

CINÉMA

Sur le tournage de

Un cri à la recherche

« Last Exit to Brooklyn ». Là où l'on abandonne toute espérance. Le livre le plus dur de Hubert Selby devient un film tourné sur place par un metteur en scène allemand pour le producteur du « Nom de la rose ».

Le macadam est jonché de papiers, les murs couverts d'affiches revendicatives. Bombes lacrymogènes, cordons de police, camions-citernes avec lances d'arrosage prêtes à tirer. Grévistes qui se ruent à l'assaut des grilles pour empêcher les jaunes de faire démarrer des camions. Un taxi fait la manifestation...

Le panneau sur la portière du taxi indique « 15 cents pour le premier quart de mile ». C'est un tarif d'il y a bien longtemps, et les grévistes portent les chapeaux et les pantalons larges du prolétariat des années 50. L'histoire se passe à l'époque de la guerre de Corée. Publié en 1956, Last Exit to Brooklyn, de Hubert Selby, devient un film dont le budget est évalué à seize millions de dollars. Producteur : l'Allemand Bernd Eichinger (Faux mouvement, de Wim Wenders, le Nom de la rose, de Jean-Jacques Annaud). Metteur en scène Uli Edel (Christiane F.). Plus qu'un roman, le livre est un recueil de nouvelles autour de personnages inadaptes, pervers, prédateurs en tous genres : Georgette le travesti (Alexis Arquette, le frère de Rosanna), Tralala la prostituée (Jennifer Jason Leigh), Harry (Stephen Lang), le syndicaliste amoureux d'une prostituée...

L'équipe du film a investi le quartier de Red Hook, l'un des plus misérables et dangereux de Brooklyn. L'usine en grève de 1950 est aménagée à la « Revere Sugar Corp. », ancienne sucrerie ayant appartenu à la famille Marcos. Le quartier est ainsi « habillé » pour les besoins du film. Les ateliers de costumes et de décors sont installés dans la raffinerie, un hangar sert au maquillage des trois cents figurants requis pour l'affrontement

entre grévistes, jaunes et police montée. La cantine est le dernier refuge où les fils (des vrais avec leurs chevaux) rencontrent les faux grévistes.

Passé un homme longiligne, d'une impressionnante maigreur, avec une tête de géant au rayon alimentaire d'une superette, le cheveu rare, l'œil très bleu, émerveillé. C'est Hubert Selby. « Emacé, courté, mince comme un rail, pâle comme un fantôme, mais radieux de l'intérieur », ainsi le décrit le New York Times, et la formule est devenue le gag du jour sur le plateau.

Depuis la tuberculose qui a failli le faucher il y a vingt ans, Selby a survécu à toutes les drogues et à une série de maladies en principe mortelles. Son rire claquant avec violence. « Il y a dix ans, deux médecins m'ont dit : « Dieu doit avoir des plans pour vous, car nous ne pouvons pas trouver la moindre explication » au fait que vous soyez encore en vie. » Mais je fais toujours le contraire de ce qu'on me demande. D'ailleurs, un vrai survivant est celui qui veut survivre. Au bout d'un moment, le rouleau compresseur renonce à vous écraser. Je ne sais plus qui a écrit « L'aspiration de l'homme doit excéder ce qu'il peut saisir ». Pour moi, je n'avais pas le choix.

Reprise de la scène à la grille, en plan plus serré sur une douzaine de grévistes. Au signal, ils vocifèrent comme cent vingt. Les cent huit autres regardent, derrière. Juste en bordure du champ, un cheval mûchouille son piocotin. A la fin de la reprise, la question se pose : à quel département, dans une équipe syndiquée, revient la charge de balayer le crotin des chevaux ? Meeting interrompu, débat, réponse : au département des accessoires. Raison : ce serait leur boulot si c'était du faux crotin.

Un figurant s'approche de Selby, il est né à un bloc d'ici. Un dîner a rassemblé les quelques vieux de la vieille qui habitent encore le quartier. Comme Selby, ils ont connu les événements, les personnages du livre.

MODE

Les collections hommes

Un vent de paresse a soufflé sur la semaine des défilés d'hommes de l'été 89. Le public des journalistes et des acheteurs a eu droit à une série d'hommages à la nonchalance, à la démission estivale.

On commençait à s'en douter depuis quelques temps : le « raider » aux yeux trop bleus, le « dynamique » en chemise rayée avait déjà été écarté des podiums la saison dernière. Les lunettes d'écaillés disparaissent évincés par de fines montures dorées tandis que l'accessoire (chapeau, foulards de soie et parfois cannelé avait raison du signe extérieur de pouvoir (parapluie noir, attaché case, etc.) Cette fois, toute référence au travail sensible avait disparu : le chaleur écrasée tout au long du passage, épousant les derniers surcoûts de dandy.

L'homme idéal de l'été 89 ne parade plus, il se promène. Il prend le temps d'orner sa veste de pochettes de mousseline pastel, enfiler des polos souples comme des marinières (Dior). Mais l'élégance revient à sa propre définition (un porté plus qu'un avoir), codifie des attitudes plus que des looks : la désinvolture de ceux qui n'ont plus rien à prouver, se peise le luxe de séduire sans effort... Pendant une semaine, Paris s'est transformé en un gigantesque ville de repos, offerte aux instantes légères de l'abandon, de la douceur. Adieu le strident, le culte de



la couleur « gaie », du « noir » refuge. Chez Yohji Yamamoto, la preuve par le déstructuré s'est fondue en désir de confort, et surtout de calme : une palette de poudrés (crème, vert d'eau, gris), des pyjamas de ville, pages qu'on tourne sans bruit, sans cris, parce que les chemises fléchissent, fibres, tels des foulards, des capes à un bouton, que les cravates qui n'en sont plus, se déportent, se nouent à la diable, ressemblant parfois à deux signets de livre enlacés.

GALERIE MAIG DAVAUD
S. HOTTINGUER
Promenade dans Paris
jusqu'au 1er octobre
41, rue de Seine 75006 PARIS - 43 26 05 44

Abonnement
Brochure gratuite sur demande
42 60 94 27
ENSEMBLE INTER CONTEMPORAIN
Centre Georges Pompidou
IRCAM

ODEON
THEATRE NATIONAL
Comédie Française
Du 13 septembre au 16 octobre
les Exilés
JAMES JOYCE
Mise en scène: Jacques Baillon
Jean-Luc Boutté, Dominique Constanza, Natalie Nerval, Marianne Epin de la Comédie-Française et Maurice Auffer

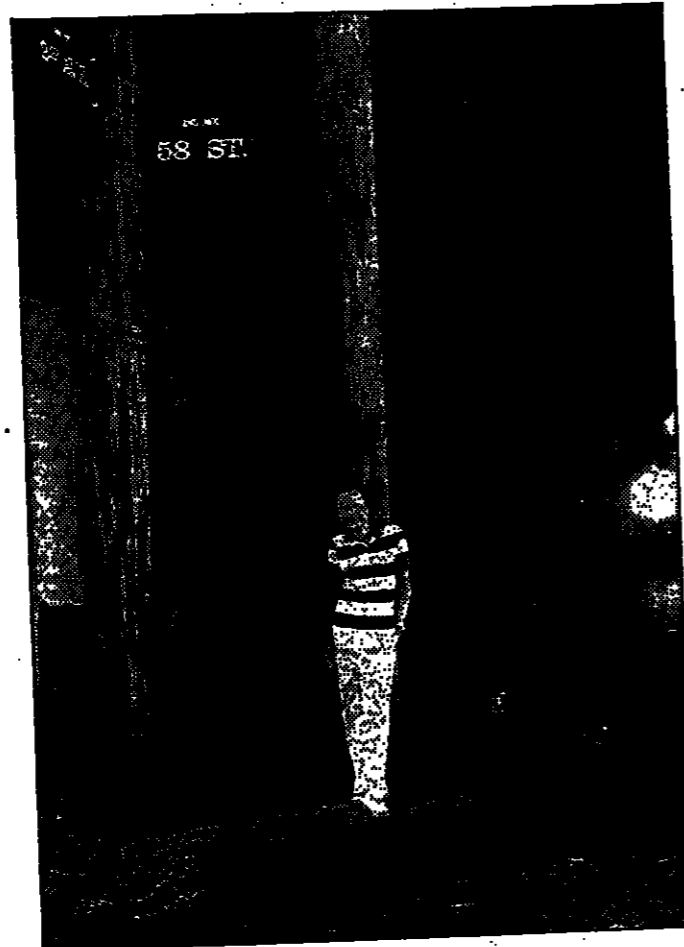
GRAND PALAIS
avenue Winston-Churchill
FIGURATION CRITIQUE 88
de 11 h à 19 h
jusqu'au 29 septembre

DEVERNE
reliefs, collages, sculptures
Fondation AIRBORNE
3, rue de Grenelle
75006 PARIS
15 septembre - 15 novembre

MONT PARNASSE
Army Pierre Fabrice
DUPÉREY VANECK LUCHINI
LE SECRET
50 DERNIERES
Loc. 43.22.77.74



« Last Exit to Brooklyn » d'une bouche



Hubert Selby.

La première nouvelle a été l'histoire de Georgette le travolo. Elle était à moitié terminée quand Selby apprend par hasard qu'il a été trouvé mort dans la rue. « J'ai été profondément touché. Je me rends compte aujourd'hui que je m'identifiais à lui, à ce sentiment d'aliénation qu'il devait éprouver, comme moi. Etre une folle flamboyante, dans les docks de Brooklyn pendant les années 40! Je sais que ce malheureux devait être affreusement seul. Je ne croyais seul au monde. Un cri à la recherche d'une bouche. Mourir est une chose, mais mourir comme ça... C'est ce qui m'a poussé à finir la nouvelle. C'était

la moindre des choses que je devais à Georgette. Le reste s'est ensuivi, ça a pris six ans. »

Selby accepte sans difficultés les transpositions indispensables. « J'apprendrai peut-être quelque chose de nouveau sur mes personnages. Jennifer Jason Leigh ne ressemble en rien à Tralala, mais elle porte la même humanité. Stephen Lang m'a dit le premier jour « Vous avez sûrement vécu avec une image de Harry pendant vingt ans, je vais vous la changer. » Et c'est vrai, il l'a changé. »

HENRI BEHAR.

À la fin de 1940, René Clair, exilé aux Etats-Unis, tournait un film avec Marlène Dietrich. On avait mal jugé cette belle ensorceleuse. On la redécouvre aujourd'hui.

EN 1939, Marlène Dietrich était en perte de vitesse au box-office. Le producteur Joe Pasternak relança sa carrière en lui faisant jouer, chez Universal, le rôle d'une entraîneuse de saloon dans *Femme ou démon*, de George Marshall. Joe Pasternak profita du succès pour produire *La Maison des sept péchés*, réalisé par Tay Garnett. Autre succès. C'était en 1940. Là-dessus, René Clair quitte la France après la défaite et l'exode (il sera déchu de la nationalité française par le gouvernement de Vichy) et arrive à Hollywood. Ses agents américains ont engagé des pourparlers avec plusieurs compagnies. René Clair propose à Universal un scénario pour Deanna Durbin, la jeune vedette maison (1). Mais Joe Pasternak fait une contre-proposition : un sujet de Norman Krasna pour Marlène Dietrich.

Ainsi naît, dans l'enthousiasme, *The Flame of New Orleans*. René Clair écrit le scénario avec Krasna, il retrouve Rudolf Mathe, son chef opérateur du *Dernier Milliardaire* et le costumier René Hubert et lequel il a souvent travaillé. Et puis, il y a Marlène. Tout se passe bien mais le film, malgré ses qualités esthétiques, est un échec financier cuisant. La cote de Marlène a, de nouveau, baissé et René Clair, l'exilé, aura du mal à remonter la pente. Enfin, l'Amérique applaudira (1942). *C'est arrivé demain* (1943). Choix ratifié, après la guerre, par le public français qui boudera, lui aussi, *The Flame of New Orleans*, devenu la *Belle Ensorceleuse*. Œuvre mineure, dira-t-

on, du bout des dents. Il semble que René Clair lui-même s'en soit détaché.

Les occasions de revoir ce film ayant été très rares depuis la première sortie en France (septembre 1946), il n'y a vraiment que les cinéphiles acharnés pour s'être aperçus qu'il y avait une sérieuse révision à faire. Car *la Belle Ensorceleuse* est une fantaisie, étincelante de rythme et d'esprit, une comédie de situations et de caractères traitée dans ce style français poétique et scintillant, qui avait fait la renommée universelle de René Clair dans les années 20-30.

Cela se passe à La Nouvelle-Orléans, en 1841. Une robe de mariée flote sur le Mississippi. La comtesse Claire Ledeux s'est-elle suicidée au moment d'épouser le banquier Charles Giraud? Un commentaire dit qu'ainsi commence la légende. Retour en arrière : l'histoire va nous être contée. On donne l'opéra *Lucia de Lammermoor* et, en montrant les chanteurs dans un duo d'amour, la caméra se fait ironique, comme autrefois pour *le Million*.

La salle n'a d'eux que pour la loge où se tient la comtesse. Marlène apparaît, toute vêtue de blanc, femme-fleur angélique, avec une coiffure en rouleaux sur le haut de la tête qui n'est certes pas d'époque. Ses immenses faux cils battent comme des ailes de papillon cherchant où se poser. Soudain, Marlène s'évanouit. Grand moment. C'est la tactique de la comtesse, aventurière venue d'Europe, pour faire le banquier Giraud auquel Roland Young prête une allure de baderne bougeoise, des mines extatiques ou calculatrices selon les cas. Le banquier a une famille pleine de préjugés dont René Clair fait une réjouissante brochette de grotesques (à chacun son titre) et la comtesse risque de trébucher sur son lourd passé. Pour ne pas être démasquée, elle s'invente une



Marlène Dietrich et Bruce Cabot.

cousine dépravée qui lui ressemble comme une sœur jumelle.

Et Marlène, l'œil lourd, la voix rauque, la frange gonflée, la voilette canaille et la robe voyante, fait son entrée. Dans son double rôle, elle assure, avec autant d'intelligence que d'humour, la parodie de son propre mythe. Vertueuse fiancée ou pécheresse, elle porte des toilettes dérivées, comme dans les films de Sternberg.

Peut-on ne pas l'admirer? Elle est le seul personnage humain, vivant, dans un monde de fantômes, avec Clémentine, sa camériste noire (la délicieuse Theresa Harris), mine friponne et sens pratique comme la Despina de *Così fan tutte*. De quoi dâmer le pion à cette société gourmée de la Louisiane.

Mais la route de la comtesse croise celle d'un marin très viril bien que mal dégrossi. Le cœur (est-ce seulement le cœur?) a ses raisons que la raison ignore malgré les conseils de Clémentine-Despina. L'acteur c'est Bruce Cabot. Il aurait fallu Clark Gable. Bruce Cabot était d'origine française, né Etienne de

Bujac. Il avait joué dans *King-Kong*. Il donne au marin Robert Latour un certain charme et des talents pour le « french kiss ». Comment cela finit-il?

Dans des décors de studio qui font rêver, sous les éclairages nacrés de Rudolf Mathe, Marlène, deux fois femme, mène sa partie « comme elles font toutes ». Il faut la voir chanter, au piano, dans le salon Giraud, *Sweet as the Blush of May* avec des mines de pensionnaire du couvent des Oiseaux, tandis que l'impayable Misha Auer, nocour arrivé de Russie et qui l'a reconnu, lui envoie des orillades assassines et chuchote sur son compte des propos qui passent de bouche à oreille jusqu'au banquier. Comment croyez-vous qu'elle s'en tire? Elle s'évanouit. Cela donne toujours le temps de réfléchir.

JACQUES SIGLIER.

(1) Cf. *Cinquante ans de cinéma avec René Clair*, par Georges Charensol et René Régant, éditions La Table ronde, 1979, et *René Clair ou le temps mesuré*, par Olivier Barrot, éditions Cinq Continents-Hatier.

de l'été 89

Les intouchables

« Nous avons besoin du Sud à tout prix, d'accents limpides, innocents, heureux, délicats », écrivait Nietzsche. L'oisiveté est à la mode, elle justifie tous les effets de transparence, les drapés, les plissés « couvrant » en soie crème, en organza (Matsuda) et d'une manière générale les recherches de nuances en termes de couleurs (les palettes de rose d'Issay Miyaki, les camaïeux de bleu, de mauve, de gris chez Dior) et de matières.

Chez Angelo Tartazzi, où l'on avait accroché des appliques en forme de croissant de lune et des tentures de coton, le vêtement résiste aux définitions, parce qu'une veste est aussi un gilet, que la chemise s'aère comme une djellabah, que tout est invitation au voyage, au mouvement. La rayonne à des reflets soyeux, le lin est élastique, les teintes semblent brûlées par le soleil...

Ailleurs, les textures lissées s'adonnent aux reliefs, aux plis, aux creux, et des trompe-l'œil qui se multiplient à travers des chemises dont les plastrons, prolongés sur les côtes de petites de rassemblement se terminent comme des gilets de costumes (Comme des Garçons).

Libéré des chaînes de la séduction (travaillez et tais-toi) l'homme idéal s'adonne volontiers au plaisir d'être lui-même, d'apprendre qu'il a un corps, avec une taille, un cou, des jambes... L'été sera court : le bermode néo-colonial triomphe, mais le légèrement osé revient via

les maillots de bain collants destinés sans doute à montrer enfin les effets de dix ans de jogging, et de déjeuners d'affaires arrosés de Badoit... Le nouvel homme est si Badoit... Le nouvel homme est si léger, si pur, qu'il semble même à l'abri de la tache, du verre de vin renversé, de la pollution du métro, des traces de rouge à lèvres (C'est des traces de rouge à lèvres (C'est un intouchable). Il faut l'embrasser avec les yeux, emballer son nécessaire de voyage dans du papier de soie : une veste saharienne en lin irlandais jaune paille, un twin set de cachemire beige rosé (Hermès), un trench de soie écru, ou en peau de pêche lavande, des tennis en soie, des dégradés de quatre blancs acous un soleil qui fait mûrir les ritournelles (Bernard Sarz pour Saint Laurent).

Les chiffres jouent les trouble-fête

La quintessence du mâle, pour quand? Les chiffres sont là, redoutables trouble-fête : le Français s'achète un imperméable tous les neuf ans, une veste tous les huit ans, un costume tous les cinq ans... Au Salon de l'habillement masculin organisé à la porte de Versailles (huit cent quatre-vingts exposants de vingt-cinq pays), qui a attiré quarante-trois mille cinq cent neuf visiteurs, la tendance était à la prudence... Loin de toutes les subtilités des créateurs, les marques privilégient « l'authentique », en multipliant avec plus ou moins de bonheur le

style Ralph Lauren, dans un patchwork de références maldroitées à la Nouvelle-Angleterre, l'aventure coloniale colorée de beige et de kaki. On avait décoré les stands comme des bureaux de clergymen réchauffés d'imitations acalou, ou alors comme des tentes d'expédition au désert...

Ce culte un peu plat de l'évasion, cette recherche des valeurs sûres, Jean-Paul Gaultier la tourne en dérision. Son défilé fut une nouvelle fois un véritable spectacle, haut en couleur et en rités, placé sous le signe d'un western mondialiste, pour un Indiana Jones voyageant de Santa-Fé à Londres et d'Istanbul à Jérusalem. De l'or, des franges de cow-boy néo-hassidique, une palette flamboyante de rouge, de cuivré, de sffran, des gilets à imprimé tapisserie, des revers bordés de piécettes, des vêtements à complications et des visages voilés qui semblent nous dire que l'heure des évidences se termine.

« L'homme est un être humain. Il n'y a pas de matières interdites. Justifie de la dentelle métallique, du tulle élastique rebrodé de jais. Mais surtout, je ne recherche plus l'étonnant pour l'homme. On peut aujourd'hui prendre certaines clichés sexy qui étaient réservés à la femme. Les temps ont changé : les femmes peuvent séduire par leur intelligence, leur portefeuille, leur beauté, et par tout. Les hommes aussi », dit Jean-Paul Gaultier.

LAURENCE BENAÏM.

MODE

SAISON 1988 1989



RIGOLETTO VERDI - LOMBARD/GUINGAL - SIMON 17,24, 26, 28, 30 septembre, 4, 8, 9, 11, 12, 14, 16, 17 octobre

JULES CESAR HAENDEL - MALGOIRE - HYTNER 25, 27, 29 septembre, 1, 3, 5, 10, 15 octobre

CONCERT MAHLER INBAL Symphonie n° 10 (adagio) Das Lied von der Erde (Le Chant de la terre) 7 octobre

Location par téléphone: 47 42 53 71 Renseignements: 47 42 57 50 - MINITEL 3615 Code COM21

هكذا من الأصل

كندا من الأصل

ARTS

ARTS ET SPECTACLES

BASTILLE 43.57.42.14
TEMPORAIREMENT ÉPUISE
TEXTE ET MISE EN SCÈNE : HUBERT COLAS
du 14 septembre au 15 octobre à 19 h 30
dimanche à 15 h relâche lundi

SAISON 88/89
THEATRE DE GENNEVILLIERS CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
DIRECTION BERNARD SOBEL
TELEPHONE 47 95 26 30
EURIPIDE
HECUBE
CASARES
DOSTOIEVSKI
OLLIVIER
SHAKESPEARE
EMBALLAGE
THEATRE
SOBEL
AUB
GIRONES
SLAVKINE
LAPALUS - RIMOUX

AMERICAN CENTER
1987-1991
work in progress
AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
DOMINGO, CLAUDIA, RICK, GARY, MARYANNE, RICHARD, GLORIA, MARK ET STANLEY
vous attendent à partir du 18 septembre pour vous apprendre à parler leur langue et à comprendre leur culture.

FOIRE A LA FERRAILLE DE PARIS
ANTIQUITES - BROCANTE
15 AU 18 SEPTEMBRE 1988
10 h. - 19 h.
Bois de Vincennes
Métro : Châteaux de Vincennes
Bus : 112 (arrêt Parc Floral)

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou
Platzes Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). Les mer., ven. et dim. de 10 h à 18 h.
LES ANNEES CINQUANTE : DES IMAGES ET DES VOIX. Studio 5 - information Ccl. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.
LES ANNEES CINQUANTE. Entre le léon et le rock. Galerie du Ccl. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.
ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 24 septembre.

Musée d'Orsay
1, rue de Bellechasse (40-40-48-14). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.
LE JAPONAIS D'OPERA. Exposition de gravures. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.
RIVIERE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre
Entrée gratuite sur le quai des Tuileries (42-00-39-26). T.l.j. de 9 h à 19 h.
L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (27-00-30). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.
LE DECOR INTERIEUR DES TUILERIES SOUS LE REGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris
11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.
EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 27 septembre.

Grand Palais
Av. W. Churchill, pl. Clemenceau, av. G. Eisenhower.
MOI ET LES AUTRES. PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. de mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Cité des sciences et de l'industrie
30, av. Corentin-Leprieux (46-42-13-13). Mar., jeu. ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 20 h. Fermé le lun.
LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass.). Du 15 septembre au 4 janvier.

Musées
A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier de des outils. Musée Bourdier, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.
BOUCHERON. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. de 11 h à 18 h, nocturne mar. jusqu'à 23 h. Entrée : 35 F. Du 16 septembre au 31 octobre.

DANSSEURS ET BALLET DE L'OPERA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Saussaies (42-77-11-30). T.l.j. de mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.
DANSSEURS ET BALLET DE L'OPERA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Saussaies (42-77-11-30). T.l.j. de mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

81-26). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.
RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 20 septembre au 15 décembre.
ICONS DE BULGARIE. ÉCOLES DE TRAYVNA. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-25). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-32-14). T.l.j. de mar. et mer. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

LE PETIT LAUROUSE (1906-1989) : DE LA TRADITION A L'ELECTRONIQUE. Galerie de la Ville de Paris (42-77-12-33). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
LE ROCK RUSSE A L'AFFICHE. Musée-galerie de la Seine, 12, rue Soufflot (45-56-40-17). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.
BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHEON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-34-36-38). T.l.j. de mar. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 septembre.

ERWIN ESCH. Œuvres sur papier. Galerie Institut, avenue Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. de mar. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 13 octobre.
L'ENRACINEMENT 1789-1794. Centre culturel européen, 5, rue de Courcelles (45-51-35-73). T.l.j. de mar. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 1er octobre.
GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-93). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F. Les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

48 A TABLE. Une exposition initiée par J.-P. Kitchener. Galerie Liza Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 9 octobre.
ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Les chemins du monde. Galerie Christiane Casini, 13, rue Chapou (48-04-00-34). Jusqu'au 29 octobre.
HÉLÈNE AGOFFROY, JEAN CLAREBOUD, HEILI UEMATSU. Galerie Beudon Lebon, 34, rue des Archives (42-75-09-10). Jusqu'au 27 septembre.

JEAN-PIERRE WESTRAND. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 8 octobre.
YVAN LE BOZEC. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Du 13 septembre au 22 octobre.
JACQUES BUSSE. Œuvres des années 50. Galerie ARDIX, 27, rue Godefroid (46-33-04-66). Jusqu'au 30 septembre.
LUCIANO CASTELLI. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 31 octobre.

ANTIBES. Guerriers et cavaliers dans le monde grec. Musée d'histoire et d'archéologie, Bastion Saint-André (93-34-48-01). Jusqu'au 31 octobre.
AVIGNON. Alberto Magalli. Grande chapelle du Palais des Papes (90-86-35-58). Jusqu'au 30 septembre.
AUXERRE. Boulogne pittoresque. In mémoire de son. Centre d'art de la Ville de Auxerre (86-51-09-74). Jusqu'au 25 septembre.
BEAUVAIS. André Derain. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 3 octobre.
BELFORT. Fibres et fil (textile contemporain). Musée d'art et d'histoire, château de Belfort (44-28-52-96). Jusqu'au 16 octobre.

BOURDEAUX. Collection Soussanel. Musée d'art contemporain, entrepôts Latouche. Jusqu'au 25 septembre.
CAEN. Espaces peints. Moments saisis. Normandie 1888-1936. Musée des beaux-arts. Enclos du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.
CASTRES. Assiette Messager. Centre d'art contemporain. Jusqu'au 30 septembre.
CHAUMONT. « Quel espace » : exposition d'œuvres. Bibliothèque municipale, 87, rue Victoire-de-la-Mare (23-32-37-58). Jusqu'au 1er octobre.
CHINON. Artiste du pasteur de la reine Marguerite. Logis royaux du château. Jusqu'au 23 octobre.

DIÉPPE. Léon Zuck 1892-1980 : peintures, dessins, livres. Zuck : sculpture. Château-école, rue des Châtaux (33-54-19-76). Jusqu'au 30 septembre.
GRANVILLE. Femmes créatrices des années 20 : Sonia Delaunay, Colette et Jeanne Lavin, Nicole Groth, Suzanne Valadon, Marie Laurencin, Tamara de Lempicka, Chaim Soutine, Musée Richard Ancheron. Jusqu'au 16 octobre.
HONFLEUR. Charles Moitte (1806-1862). Musée Eugène-Boudin. Place Erik-Satie (31-89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.
LA ROCHELLE. « Un temps, deux lieux », installations de Lise Labrie (Canada). Galerie de la Ville de La Rochelle, 4, rue Saint-Jean-de-Péru (46-41-37-79). Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHELLE. Installation de Irène F. Whitton (Canada). Orangerie du Musée. Château maritime, rue d'Albion (46-41-18-25). Jusqu'au 28 octobre.
LES SABLES-D'OLONNE. François Dubois (1930-1982). Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (51-32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Fiesler. Hôtel Drouot de Champeaux (90-38-17-41). Jusqu'au 30 septembre.
MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantal. Musée Cantal, 19, rue Grignan (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.
MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Amis du Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MONTELEONE. Œuvres de 1950 à 1980. Centre d'art de la Ville de Monteleone, 90, bd de Clichy (42-57-37-37). Jusqu'au 1er octobre.
BERNARD COUSINIER. Galerie François Paillet, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 14 octobre.
TONNY CRAIG. Galerie Conzou-Bernard, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 14 octobre.
JUTTA CUNY. Galerie Clara Scramini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 15 octobre.
LIGIA D'ANDREA, AGNÈS MAES. Galerie F. de la Ville de Paris (42-77-12-33). Jusqu'au 1er octobre.

DAMEN DE LEPELIERE. Galerie Ly Brachot, 35, rue Godefroid (43-54-22-40). Jusqu'au 8 octobre.
CHRISTIAN ECKART. Galerie Lisag-Salomon, 37, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 8 octobre.
ALAIN GRAU, ALBERT HADJICANEV, CHRISTOPHE KAWALOK. Galerie Peinture Française, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-83). Jusqu'au 1er octobre.
LES GRAVURES DES ANNEES 50. Galerie La France, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 15 septembre au 1er novembre.

LAURENT HOUES. Peintures. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Poissonnière (47-00-57-71). Du 15 septembre au 25 octobre.
INFORMATION FICTION PUBLI-CITÉ. Galerie Ghislaine Hussonot, 5 bis, rue des Hautes-Landes (48-87-60-81). Jusqu'au 8 octobre.
PIERRE ABIAN. Galerie Michèle Chazotte, 24, rue Saubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 8 octobre.
EDWARD ET NANCY KIENHOLZ. Galerie Zabritski, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 octobre.
PIETER LAURENS MOZ. Galerie Niki Didi, rue Mazarine, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 8 octobre.

JOSEPH MCKENZIE. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 11 octobre.
MUNTADAS. Galerie Gabrielle Manbrin, 19, rue Saint-Croix-de-Bretagne (42-78-03-97). Jusqu'au 11 octobre.
NOUVELLE FIGURATION. France - années 60. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 8 octobre.
MICHEL FAIRMONTIER. Galerie Durand-Dassier, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 11 octobre.
BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-11). Jusqu'au 15 octobre.

La à m
ARTS ET SPECTACLES
THEATRE
MUSIQUE
CINEMA
DANSSE
CULTURE
SOCIÉTÉ
SPORTS
ÉCONOMIE
POLITIQUE
ÉDUCATION
SCIENCE
TECHNOLOGIE
ENVIRONNEMENT
SANTÉ
LOISIRS
CURIOSITÉS
CALENDRIER
ANNUAIRE

ARTS ET SPECTACLES

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses.)
SALOME. Théâtre de la Main d'Or (43-05-67-89). Jeu, mar., mer. à 20 h 30 (12).

GALENIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-63-51). Signal Man's Apprentice (Les Apprentis) : 21 h. Rel. dim., lun.
GUICHET MONTPARNASSE (43-37-88-61). D'être à deux : 20 h 30. Rel. dim., lun. 21 h 15. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTES (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30. sam. 18 h 30 et 21 h 30. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ODÉON-THEATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). Les Esclaves : 20 h 30. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guilty, pièces on un acte : 19 h. Rel. dim. Répété dans les labours : 21 h. Rel. dim.
VARIETES (43-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

VINCENT COLIN et CIE AU JARDIN DES PLANTES LE BUFFON DES FAMILLES Alpha France - 43.57.57.89 - BILLETTEL

A PARTIR DU 20 SEPTEMBRE BOUFFES PARISIENS SUZANNE FLON une absence de LOLEH BELLON

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU SAISON 88/89 PIERRE BOURGEADE

THEATRE DE L'ATHENEE LOUIS JOUVET SAISON 88-89

PIAF PAR INGRID CAVEN LE DRAME DE LA VIE RETIF DE LA BRETONNE

La télé : piège à mômes. De la télé-éducation et distraction aux nouvelles téléés pièges-à-mômes et pièges-à-fric...

La télé : piège à mômes. Une enquête de Télérama, chez votre marchand de journaux.

VOTRE TABLE CE SOIR DINERS RIVE DROITE RIVE GAUCHE TERRASSES - PLEIN AIR LA TOUR D'ARGENT

HERVE DIASNAS ODILE DUBOC MICHEL KELEMENIS DANIEL LARRIERE MATHILDE MONNIER

Un nouveau lieu pédagogique pour la tradition et l'innovation UN "CENTRE DES ARTS DU LIVRE" A PARIS

Les autres salles ANTOINE - SIMONE-BERTRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers rouges : 20 h 30. sam. 17 h 30 et 21 h. dim. 15 h 30. Rel. dim., lun.
ARCANES (43-38-19-70). Travail à domicile : 19 h 45 (Jeu, ven., sam.), dim. (dominico) 15 h.

CLES

Vertical text on the left edge of the page, partially obscured and difficult to read.

كنا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

CINEMA

VICES ET CAPRICES (**) (R. V.J.): Maxoville, 9 (47-70-72-85). LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Arco-Ciel, 1 (42-97-33-74); Clichés, 6 (46-33-10-82); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); George V, 9 (45-52-41-44); Utopia Champollion, 15 (43-26-23-44); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37).

Les festivals

ADOLFO ARRIETA, Studio 43, 9 (47-70-43-40). Fiancée, mar., ven., sam. 18 h, 22 h; Le Crime de la rue, Le Crime de la rue, mar., 18 h, 22 h; Les Intrigues de Sylvia Cousti, avec l'imitation de l'ange dim., 18 h, 22 h. AMERICAN FESTIVAL BY CHEVIGNON (Fr.): Action Rivu Gaudin, 5 (43-29-44-40). L'Ultimo Random, mar., 14 h, 16 h, 20 h, 22 h film 15 mm après; Les Indespropriaux, 14 h, 16 h, 20 h, 22 h film 15 mm après; C'est par qui le scandale arrive, 14 h, 16 h, 20 h, 22 h film 15 mm après; Minifin, 14 h, 16 h, 20 h, 22 h film 15 mm après; Rock around the clock, mar., 14 h, 16 h, 20 h, 22 h film 15 mm après.

14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Le Début d'un siècle oublié, dim., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; La Commisserie, lun., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; 20 jours sans genre, mar., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. ERIC ROEMER, Rafles Loges II, 9 (43-54-23-84). La Collectionneuse, mar., 12 h, 10; L'Amour après-midi, 12 h, 10; Ma nuit chez Maud, sam., 12 h, 10; Le Génie de Claire, dim., 12 h; Le Carré de Suzanne, La Boulevard de Monaco, mar., 12 h, 10. ERNST LUBITSCH (A.), Le Champ, 9 (43-54-51-60). La Folie ingambe, film à 16 h 40; Sécondade à trois, film à 18 h 30; Le Drame au moment d'arriver, film à 22 h 10; Le Ciel peut attendre, film à 18 h 30; The Shop around the corner, film à 20 h 15. FELLINI (A.), Denfert, 14 (43-21-41-01). Huit et demi, mar., 17 h 30, lun., 15 h 30; Les Vitelloni, lun., 22 h; Le voyage du navire, 13 h 40; La Cité des femmes, mar., 15 h 40. FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77). Jules et Jim, mar., 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; L'Argent de poche, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Baisers volés, ven., 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; La Chambre verte, mar., 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Les Deux Anglaises, dim., 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Trois sur le piano, lun., 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; La Mariée était en noir, mar., 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. HENNING CARLSEN (A.), Accotone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86). La Faim, ven., 22 h, sam., 19 h 30, lun., 17 h 15, 18 h, 20 h, 22 h; Comment faire partie de l'orchestre, sam., 17 h 30; Le Main sur le cœur, dim., 19 h 15; Un rire sous la neige, ven., 19 h 40 en présence du réalisateur.

IA.C.M.A. PRÉSENTE (A.), Accotone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86). Le Lops de la langue morte, mar., 19 h 40 en présence d'écrivains polonais; Saint-Fin, 19 h 40; Le Retour de Laure et Hardy (A.), Action Ecolos, 5 (43-25-72-07). Laurel et Hardy en croisière, mar., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; Les Joyeux Compagnons, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Sous les verrous, ven., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; Les Chevaliers de la femme, mar., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; Les Montagnards sont là, dim., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; Les As d'Orléans, 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; Les Aventures de Laurel et Hardy, mar., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20. LIUS BUNUEL (A.), Lattin, 6 (42-78-47-66). La Mer en ce jardin, mar., dim., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Un chien valet, Los Olvidados, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, ven., mar., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. MARIA KOLEVA, Clichés, 6 (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent I (1ère partie) dim. 9 h, (2e partie) dim. 11 h; Cinq Leçons de théâtre d'Arlette Vitez, Martine et le Ciel, L'Ours on

Tobichov est-il micogyan, mar., 11 h; le Barbuillé ou la mort gale. Notes de vers ou la création de l'opéra, 11 h; Andromaque ou l'impératrice, avec un deuxième acte de Voltaire ven., 11 h; Lettre de Paris à l'ami Suisse n° 7, Vitez; Une ou la diminution de la sexualité, Vitez; Comment la souffrance d'un réalisateur, ven., mar., 11 h. RETROSPECTIVE ALAN RUDOLPH (A.), L'Entrept, 14 (43-43-41-63). Mado la Havana, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Chose me, 16 h 30, 21 h 30, sam., 14 h, 19 h, lun., 16 h 30, 21 h 30; Tu ne m'oublieras pas, mar., 16 h 30, 21 h 30, ven., 14 h, 19 h, 21 h 30; Mado's Café, mar., dim., 14 h, 19 h, ven., 16 h 30, 21 h 30, mar., 16 h 30, 21 h 30. LES GRANDES reprises A BOUL PORTANT (**) (A. v.): Action Christiane, 6 (43-29-11-30). APARAJITO (Ind. v.): L'Entrept, 14 (43-43-41-63). LA BELLE ARISTOCRATE (A. v.): Clichés, 6 (46-33-10-82). ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.): Gaumont Opéra, 5 (47-42-60-33); Reflet Médias Logos, 5 (43-54-42-34). AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A. v.): Action Christiane, 6 (43-29-11-30). LA BELLE ENCORCELEUSE (A. v.): Action Ecolos, 5 (43-25-72-07). BIRDY (A. v.): Studio Galand, 5 (43-54-72-71). BLEU VELVET (**) (A. v.): Club, 9 (43-54-72-71). LE CHATEAU DE L'ARAGNÉE (Jap. v.): Saint-André-des-Arts I, 6 (43-26-48-18). CHRONIQUE D'UN ÉTÉ (Fr.): L'Entrept, 14 (43-43-41-63). LA CATATRICE INTÉRIEURE (Fr.): Studio 43, 9 (47-70-63-40). LA CITÉ DES FEMMES (It. v.): Studio Galand, 5 (43-54-72-71). DIRTY DANCING (A. v.): George V, 9 (43-54-41-66). DOCTEUR FOLAMOUR (Brit. v.): Le Champ, 5 (43-54-51-60). L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap. v.): Maxoville, 9 (47-70-72-86). LES ENCHAÎNÉS (A. v.): Action Christiane, 6 (43-29-11-30). EVE (A. v.): Le Champ, 5 (43-54-51-60). HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.): Saint-André-des-Arts II, 6 (43-26-80-25). HITLER, UNE CARRIÈRE (All. v.): Studio 43, 9 (47-70-63-40). HOPE AND GLORY (Brit. v.): L'Entrept, 14 (43-43-41-63). LE JUFON ROUGE (Fr.): Studio Galand, 5 (43-54-72-71). LE LIVRE DE LA JUNGLE (A. v.): Clichés, 6 (46-33-10-82). MACADAM COW-BOY (**) (A. v.): École de Bois, 5 (43-37-57-47). MANHATTAN (A. v.): Paté Haute-faïence, 6 (46-33-79-38).

MORT A VENISE (It. v.): Studio Galand, 5 (43-54-72-71). MURIEL (Fr.): Parthenon, 5 (43-54-15-04). LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All. v.): George V, 9 (45-62-41-46). L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel. v.): Studio de la Bière, 9 (46-34-25-52). PEANUTS OF THE PARADISE (**) (A. v.): Studio Galand, 5 (43-54-72-71). PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A. v.): Elysees Lisette, 9 (43-59-36-14). LE POISSON (A. v.): Action Christiane, 6 (43-29-11-30). REBECCA (A. v.): Reflet Logos I, 5 (43-54-42-34); Le Triomphe, 9 (45-52-45-78); Sept Parthenons, 5 (43-20-32-20). LE SOLITAIRE (Fr.): Club, 9 (43-54-72-71). (AIN) L'ÉTÉ DERNIER (A. v.): Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77). LA SOURIS QUI RUCESSE (Fr.-Bel. v.): Le Champ, 5 (43-54-51-60). STRANGER THAN PARADISE (A.-All. v.): Utopia Champollion, 5 (43-26-84-65). TAXI DRIVER (**) (A. v.): Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77). THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (**) (A. v.): Studio Galand, 5 (43-54-72-71). TO BE OR NOT TO BE (A. v.): Action Rivu Gaudin, 5 (43-29-44-40). LE MATIN (**) (Fr.): Studio Galand, 5 (43-54-72-71). VIVA LA MUEURTE (Fr.-Tun. v.): Studio Galand, 5 (43-54-72-71).

Denfert, 14 (43-21-41-01) mar. 10 h 15, sam., dim. 14 h. BLADE RUNNER (**) (A. v.): Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mer., ven., 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mm après. BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.): Denfert, 14 (43-21-41-01) mer. 20 h, sam. 20 h 40. CABARET (A. v.): Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer., 18 h 45, ven. 21 h. LES 101 DALMATIENS (A. v.): Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mer., dim. 14 h 15. CHAMBRE AVEC VUE... (Brit. v.): Clichés, 6 (46-33-10-82) l.j. à 16 h 20. LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v.): Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer., 18 h 45, ven. 21 h. LES DAMNÉS (**) (It.-A. v.): Accotone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86) mer., 17 h, 21 h, 23 h, 25 h, 27 h, 29 h, 31 h, 33 h, 35 h, 37 h, 39 h, 41 h, 43 h, 45 h, 47 h, 49 h, 51 h, 53 h, 55 h, 57 h, 59 h, 61 h, 63 h, 65 h, 67 h, 69 h, 71 h, 73 h, 75 h, 77 h, 79 h, 81 h, 83 h, 85 h, 87 h, 89 h, 91 h, 93 h, 95 h, 97 h, 99 h, 101 h, 103 h, 105 h, 107 h, 109 h, 111 h, 113 h, 115 h, 117 h, 119 h, 121 h, 123 h, 125 h, 127 h, 129 h, 131 h, 133 h, 135 h, 137 h, 139 h, 141 h, 143 h, 145 h, 147 h, 149 h, 151 h, 153 h, 155 h, 157 h, 159 h, 161 h, 163 h, 165 h, 167 h, 169 h, 171 h, 173 h, 175 h, 177 h, 179 h, 181 h, 183 h, 185 h, 187 h, 189 h, 191 h, 193 h, 195 h, 197 h, 199 h, 201 h, 203 h, 205 h, 207 h, 209 h, 211 h, 213 h, 215 h, 217 h, 219 h, 221 h, 223 h, 225 h, 227 h, 229 h, 231 h, 233 h, 235 h, 237 h, 239 h, 241 h, 243 h, 245 h, 247 h, 249 h, 251 h, 253 h, 255 h, 257 h, 259 h, 261 h, 263 h, 265 h, 267 h, 269 h, 271 h, 273 h, 275 h, 277 h, 279 h, 281 h, 283 h, 285 h, 287 h, 289 h, 291 h, 293 h, 295 h, 297 h, 299 h, 301 h, 303 h, 305 h, 307 h, 309 h, 311 h, 313 h, 315 h, 317 h, 319 h, 321 h, 323 h, 325 h, 327 h, 329 h, 331 h, 333 h, 335 h, 337 h, 339 h, 341 h, 343 h, 345 h, 347 h, 349 h, 351 h, 353 h, 355 h, 357 h, 359 h, 361 h, 363 h, 365 h, 367 h, 369 h, 371 h, 373 h, 375 h, 377 h, 379 h, 381 h, 383 h, 385 h, 387 h, 389 h, 391 h, 393 h, 395 h, 397 h, 399 h, 401 h, 403 h, 405 h, 407 h, 409 h, 411 h, 413 h, 415 h, 417 h, 419 h, 421 h, 423 h, 425 h, 427 h, 429 h, 431 h, 433 h, 435 h, 437 h, 439 h, 441 h, 443 h, 445 h, 447 h, 449 h, 451 h, 453 h, 455 h, 457 h, 459 h, 461 h, 463 h, 465 h, 467 h, 469 h, 471 h, 473 h, 475 h, 477 h, 479 h, 481 h, 483 h, 485 h, 487 h, 489 h, 491 h, 493 h, 495 h, 497 h, 499 h, 501 h, 503 h, 505 h, 507 h, 509 h, 511 h, 513 h, 515 h, 517 h, 519 h, 521 h, 523 h, 525 h, 527 h, 529 h, 531 h, 533 h, 535 h, 537 h, 539 h, 541 h, 543 h, 545 h, 547 h, 549 h, 551 h, 553 h, 555 h, 557 h, 559 h, 561 h, 563 h, 565 h, 567 h, 569 h, 571 h, 573 h, 575 h, 577 h, 579 h, 581 h, 583 h, 585 h, 587 h, 589 h, 591 h, 593 h, 595 h, 597 h, 599 h, 601 h, 603 h, 605 h, 607 h, 609 h, 611 h, 613 h, 615 h, 617 h, 619 h, 621 h, 623 h, 625 h, 627 h, 629 h, 631 h, 633 h, 635 h, 637 h, 639 h, 641 h, 643 h, 645 h, 647 h, 649 h, 651 h, 653 h, 655 h, 657 h, 659 h, 661 h, 663 h, 665 h, 667 h, 669 h, 671 h, 673 h, 675 h, 677 h, 679 h, 681 h, 683 h, 685 h, 687 h, 689 h, 691 h, 693 h, 695 h, 697 h, 699 h, 701 h, 703 h, 705 h, 707 h, 709 h, 711 h, 713 h, 715 h, 717 h, 719 h, 721 h, 723 h, 725 h, 727 h, 729 h, 731 h, 733 h, 735 h, 737 h, 739 h, 741 h, 743 h, 745 h, 747 h, 749 h, 751 h, 753 h, 755 h, 757 h, 759 h, 761 h, 763 h, 765 h, 767 h, 769 h, 771 h, 773 h, 775 h, 777 h, 779 h, 781 h, 783 h, 785 h, 787 h, 789 h, 791 h, 793 h, 795 h, 797 h, 799 h, 801 h, 803 h, 805 h, 807 h, 809 h, 811 h, 813 h, 815 h, 817 h, 819 h, 821 h, 823 h, 825 h, 827 h, 829 h, 831 h, 833 h, 835 h, 837 h, 839 h, 841 h, 843 h, 845 h, 847 h, 849 h, 851 h, 853 h, 855 h, 857 h, 859 h, 861 h, 863 h, 865 h, 867 h, 869 h, 871 h, 873 h, 875 h, 877 h, 879 h, 881 h, 883 h, 885 h, 887 h, 889 h, 891 h, 893 h, 895 h, 897 h, 899 h, 901 h, 903 h, 905 h, 907 h, 909 h, 911 h, 913 h, 915 h, 917 h, 919 h, 921 h, 923 h, 925 h, 927 h, 929 h, 931 h, 933 h, 935 h, 937 h, 939 h, 941 h, 943 h, 945 h, 947 h, 949 h, 951 h, 953 h, 955 h, 957 h, 959 h, 961 h, 963 h, 965 h, 967 h, 969 h, 971 h, 973 h, 975 h, 977 h, 979 h, 981 h, 983 h, 985 h, 987 h, 989 h, 991 h, 993 h, 995 h, 997 h, 999 h, 1001 h, 1003 h, 1005 h, 1007 h, 1009 h, 1011 h, 1013 h, 1015 h, 1017 h, 1019 h, 1021 h, 1023 h, 1025 h, 1027 h, 1029 h, 1031 h, 1033 h, 1035 h, 1037 h, 1039 h, 1041 h, 1043 h, 1045 h, 1047 h, 1049 h, 1051 h, 1053 h, 1055 h, 1057 h, 1059 h, 1061 h, 1063 h, 1065 h, 1067 h, 1069 h, 1071 h, 1073 h, 1075 h, 1077 h, 1079 h, 1081 h, 1083 h, 1085 h, 1087 h, 1089 h, 1091 h, 1093 h, 1095 h, 1097 h, 1099 h, 1101 h, 1103 h, 1105 h, 1107 h, 1109 h, 1111 h, 1113 h, 1115 h, 1117 h, 1119 h, 1121 h, 1123 h, 1125 h, 1127 h, 1129 h, 1131 h, 1133 h, 1135 h, 1137 h, 1139 h, 1141 h, 1143 h, 1145 h, 1147 h, 1149 h, 1151 h, 1153 h, 1155 h, 1157 h, 1159 h, 1161 h, 1163 h, 1165 h, 1167 h, 1169 h, 1171 h, 1173 h, 1175 h, 1177 h, 1179 h, 1181 h, 1183 h, 1185 h, 1187 h, 1189 h, 1191 h, 1193 h, 1195 h, 1197 h, 1199 h, 1201 h, 1203 h, 1205 h, 1207 h, 1209 h, 1211 h, 1213 h, 1215 h, 1217 h, 1219 h, 1221 h, 1223 h, 1225 h, 1227 h, 1229 h, 1231 h, 1233 h, 1235 h, 1237 h, 1239 h, 1241 h, 1243 h, 1245 h, 1247 h, 1249 h, 1251 h, 1253 h, 1255 h, 1257 h, 1259 h, 1261 h, 1263 h, 1265 h, 1267 h, 1269 h, 1271 h, 1273 h, 1275 h, 1277 h, 1279 h, 1281 h, 1283 h, 1285 h, 1287 h, 1289 h, 1291 h, 1293 h, 1295 h, 1297 h, 1299 h, 1301 h, 1303 h, 1305 h, 1307 h, 1309 h, 1311 h, 1313 h, 1315 h, 1317 h, 1319 h, 1321 h, 1323 h, 1325 h, 1327 h, 1329 h, 1331 h, 1333 h, 1335 h, 1337 h, 1339 h, 1341 h, 1343 h, 1345 h, 1347 h, 1349 h, 1351 h, 1353 h, 1355 h, 1357 h, 1359 h, 1361 h, 1363 h, 1365 h, 1367 h, 1369 h, 1371 h, 1373 h, 1375 h, 1377 h, 1379 h, 1381 h, 1383 h, 1385 h, 1387 h, 1389 h, 1391 h, 1393 h, 1395 h, 1397 h, 1399 h, 1401 h, 1403 h, 1405 h, 1407 h, 1409 h, 1411 h, 1413 h, 1415 h, 1417 h, 1419 h, 1421 h, 1423 h, 1425 h, 1427 h, 1429 h, 1431 h, 1433 h, 1435 h, 1437 h, 1439 h, 1441 h, 1443 h, 1445 h, 1447 h, 1449 h, 1451 h, 1453 h, 1455 h, 1457 h, 1459 h, 1461 h, 1463 h, 1465 h, 1467 h, 1469 h, 1471 h, 1473 h, 1475 h, 1477 h, 1479 h, 1481 h, 1483 h, 1485 h, 1487 h, 1489 h, 1491 h, 1493 h, 1495 h, 1497 h, 1499 h, 1501 h, 1503 h, 1505 h, 1507 h, 1509 h, 1511 h, 1513 h, 1515 h, 1517 h, 1519 h, 1521 h, 1523 h, 1525 h, 1527 h, 1529 h, 1531 h, 1533 h, 1535 h, 1537 h, 1539 h, 1541 h, 1543 h, 1545 h, 1547 h, 1549 h, 1551 h, 1553 h, 1555 h, 1557 h, 1559 h, 1561 h, 1563 h, 1565 h, 1567 h, 1569 h, 1571 h, 1573 h, 1575 h, 1577 h, 1579 h, 1581 h, 1583 h, 1585 h, 1587 h, 1589 h, 1591 h, 1593 h, 1595 h, 1597 h, 1599 h, 1601 h, 1603 h, 1605 h, 1607 h, 1609 h, 1611 h, 1613 h, 1615 h, 1617 h, 1619 h, 1621 h, 1623 h, 1625 h, 1627 h, 1629 h, 1631 h, 1633 h, 1635 h, 1637 h, 1639 h, 1641 h, 1643 h, 1645 h, 1647 h, 1649 h, 1651 h, 1653 h, 1655 h, 1657 h, 1659 h, 1661 h, 1663 h, 1665 h, 1667 h, 1669 h, 1671 h, 1673 h, 1675 h, 1677 h, 1679 h, 1681 h, 1683 h, 1685 h, 1687 h, 1689 h, 1691 h, 1693 h, 1695 h, 1697 h, 1699 h, 1701 h, 1703 h, 1705 h, 1707 h, 1709 h, 1711 h, 1713 h, 1715 h, 1717 h, 1719 h, 1721 h, 1723 h, 1725 h, 1727 h, 1729 h, 1731 h, 1733 h, 1735 h, 1737 h, 1739 h, 1741 h, 1743 h, 1745 h, 1747 h, 1749 h, 1751 h, 1753 h, 1755 h, 1757 h, 1759 h, 1761 h, 1763 h, 1765 h, 1767 h, 1769 h, 1771 h, 1773 h, 1775 h, 1777 h, 1779 h, 1781 h, 1783 h, 1785 h, 1787 h, 1789 h, 1791 h, 1793 h, 1795 h, 1797 h, 1799 h, 1801 h, 1803 h, 1805 h, 1807 h, 1809 h, 1811 h, 1813 h, 1815 h, 1817 h, 1819 h, 1821 h, 1823 h, 1825 h, 1827 h, 1829 h, 1831 h, 1833 h, 1835 h, 1837 h, 1839 h, 1841 h, 1843 h, 1845 h, 1847 h, 1849 h, 1851 h, 1853 h, 1855 h, 1857 h, 1859 h, 1861 h, 1863 h, 1865 h, 1867 h, 1869 h, 1871 h, 1873 h, 1875 h, 1877 h, 1879 h, 1881 h, 1883 h, 1885 h, 1887 h, 1889 h, 1891 h, 1893 h, 1895 h, 1897 h, 1899 h, 1901 h, 1903 h, 1905 h, 1907 h, 1909 h, 1911 h, 1913 h, 1915 h, 1917 h, 1919 h, 1921 h, 1923 h, 1925 h, 1927 h, 1929 h, 1931 h, 1933 h, 1935 h, 1937 h, 1939 h, 1941 h, 1943 h, 1945 h, 1947 h, 1949 h, 1951 h, 1953 h, 1955 h, 1957 h, 1959 h, 1961 h, 1963 h, 1965 h, 1967 h, 1969 h, 1971 h, 1973 h, 1975 h, 1977 h, 1979 h, 1981 h, 1983 h, 1985 h, 1987 h, 1989 h, 1991 h, 1993 h, 1995 h, 1997 h, 1999 h, 2001 h, 2003 h, 2005 h, 2007 h, 2009 h, 2011 h, 2013 h, 2015 h, 2017 h, 2019 h, 2021 h, 2023 h, 2025 h, 2027 h, 2029 h, 2031 h, 2033 h, 2035 h, 2037 h, 2039 h, 2041 h, 2043 h, 2045 h, 2047 h, 2049 h, 2051 h, 2053 h, 2055 h, 2057 h, 2059 h, 2061 h, 2063 h, 2065 h, 2067 h, 2069 h, 2071 h, 2073 h, 2075 h, 2077 h, 2079 h, 2081 h, 2083 h, 2085 h, 2087 h, 2089 h, 2091 h, 2093 h, 2095 h, 2097 h, 2099 h, 2101 h, 2103 h, 2105 h, 2107 h, 2109 h, 2111 h, 2113 h, 2115 h, 2117 h, 2119 h, 2121 h, 2123 h, 2125 h, 2127 h, 2129 h, 2131 h, 2133 h, 2135 h, 2137 h, 2139 h, 2141 h, 2143 h, 2145 h, 2147 h, 2149 h, 2151 h, 2153 h, 2155 h, 2157 h, 2159 h, 2161 h, 2163 h, 2165 h, 2167 h, 2169 h, 2171 h, 2173 h, 2175 h, 2177 h, 2179 h, 2181 h, 2183 h, 2185 h, 2187 h, 2189 h, 2191 h, 2193 h, 2195 h, 2197 h, 2199 h, 2201 h, 2203 h, 2205 h, 2207 h, 2209 h, 2211 h, 2213 h, 2215 h, 2217 h, 2219 h, 2221 h, 2223 h, 2225 h, 2227 h, 2229 h, 2231 h, 2233 h, 2235 h, 2237 h, 2239 h, 2241 h, 2243 h, 2245 h, 2247 h, 2249 h, 2251 h, 2253 h, 2255 h, 2257 h, 2259 h, 2261 h, 2263 h, 2265 h, 2267 h, 2269 h, 2271 h, 2273 h, 2275 h, 2277 h, 2279 h, 2281 h, 2283 h, 2285 h, 2287 h, 2289 h, 2291 h, 2293 h, 2295 h, 2297 h, 2299 h, 2301 h, 2303 h, 2305 h, 2307 h, 2309 h, 2311 h, 2313 h, 2315 h, 2317 h, 2319 h, 2321 h, 2323 h, 2325 h, 2327 h, 2329 h, 2331 h, 2333 h, 2335 h, 2337 h, 2339 h, 2341 h, 2343 h, 2345 h, 2347 h, 2349 h, 2351 h, 2353 h, 2355 h, 2357 h, 2359 h, 2361 h, 2363 h, 2365 h, 2367 h, 2369 h, 2371 h, 2373 h, 2375 h, 2377 h, 2379 h, 2381 h, 2383 h, 2385 h, 2387 h, 2389 h, 2391 h, 2393 h, 2395 h, 2397 h, 2399 h, 2401 h, 2403 h, 2405 h, 2407 h, 2409 h, 2411 h, 2413 h, 2415 h, 2417 h, 2419 h, 2421 h, 2423 h, 2425 h, 2427 h

كندا من الأصل

Radio-télé

MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Chantal Paut-Dupuy, 23 h, jan. Soprano, T. Maurer (piano).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Quatuor à vent de Söderborg, 20 h 30, mar. S.-I. Johansson (flûte), A. Holmstedt (hautbois), P.-O. Pell (clar.), S. Eliasson (cor), N. Johansson (basson). Œuvres de Franck, Johanson, Hoffding. Entrée libre.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-71-11-12). Pierre-Laurent Aimard, 18 h 30, jan. Piano. Œuvres de Dutilleul, Boulez.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Michèle Guyard, Ruth Beziat, 16 h 30, dim. Orgue, mezzo-soprano. Œuvres de Lohco, Nivern, Couperin, Cécile, Entrée libre.
ÉGLISE AMÉRICAINNE DE PARIS. Margaret Cook, Laurent Mithelander, 18 h, dim. Flûte, piano, Œuvres de Chopin, Widor, Copland, Muczynski. Entrée libre.
ÉGLISE DES BULLETTES (42-72-35-79). Gilles Harle, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Buxtehude, Van Noord, Bach. Entrée libre. Tél. loc. : 45-23-18-25.
ÉGLISE DE LA MADEIRA (39-61-12-03). Vincent Gervin, 16 h, dim. Orgue. Œuvres de Franck, Albin, Messiaen. Entrée libre.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Kai Kötter, 20 h 30, jan. Récital d'orgue. Œuvres de Messiaen, Bach, Tournemire. Dans le cadre du 48^e festival de Paris. Téléphone location : 45-04-98-01.
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Anne-Claude Villars, Laurence Boulay, 20 h 30, mar. Violon, clavessin. Sonates pour violon et clavessin de Bach.
ÉGLISE SAINT-MERIE. Guido Fichtner, 21 h, sam. Guitare. Œuvres de Paganini, Grandos, Sor, Villa-Lobos. Entrée libre.

Chœur franco-allemand, 16 h, dim. Dir. C. Killewein. Œuvres de Schumann, Brahms, Schubert. Entrée libre.
ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre de l'Académie de musique de Wien. Jusqu'au 21 septembre, 20 h 30, mar. Dir. Herwig Reiter. Œuvre de l'Académie de musique de Wien, U. Fiedler (soprano), K. Atzberger (ténor), G. Fassi (basse). « Les saisons » de Haydn.
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Ensemble vocal Contrapunto, 20 h 30, mar. Dir. Georges Guillard, 1. Poulencier (soprano), F. Loy (alto), J. Hooymans (ténor), M. Verclaire (baryton), J.-L. Jardon (basse). Œuvres de Stravinsky, Homilius. Dans le cadre du Festival d'été de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.
Orchestre et chœur Paul Kuentz, 21 h, mar. K. Beidler (soprano), E. Aubier (trompette). Œuvres de Mozart, Bach.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). Journée Pierre Henry, 11 h, mer. Dir. sonore Pierre Henry. Environnement pictural François Sillier. Salle Boris Vian. Dans le cadre du Salon de la musique.
Atelier les claviers de la grande maison, 18 h, ven. Yvette Pivrotan (clavessin), Bach et la musique française. Dans le cadre du Salon de la musique.
JARDIN DU RANELAGH. Fanfare des bulles de Paris-Rungis, 17 h, sam. Harmonie municipale du XIII^e, 16 h 30, sam.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, ven. Dir. Marek Janowski, J.-F. Heisser (piano). Œuvres de Messiaen. Dans le cadre du Festival d'été de Paris. Téléphone location : 45-04-98-01.
Quatuor Arditi, 18 h 30, lun. Œuvres de Schönberg, Carter, Stock 106.
MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (47-23-61-27). Pierre Henry. Jusqu'au 2 octobre.

18 h 30, ven., sam., dim., mar. « L'homme seul » (ven. 16), « Le Piano » (sam. 17), « Ménages » programme » (dim. 18), « Le Corps » (mar. 20).
MUSÉE DORSAY (40-49-48-14). Amicci Charteux, Benoit Duterne, 16 h, dim. Piano. E. Comper (violon), E. Watele (violoncelle). Entrée libre.
NOTRE-DAME DES FLEURS. Christian Verbeke, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Regner, Jongsma, Peters, Eben. Entrée libre.
OPÉRA COMIQUE SALLE FAVART (47-62-57-71). Quatuor Beaudin de la Philharmonie de Berlin, 21 h, dim. Ensemble Amadeus. Œuvres de Beethoven, Bartok, Brahms. Dans le cadre du Forum de quatuor à cordes 1988.
Quatuor Eszter, 21 h, lun. Œuvres de Janacek, Henselt, Bartok. Dans le cadre du Forum de quatuor à cordes 1988.
Orchestre de l'Opéra de Paris, 20 h 30, jan. Dir. Alain Lombard, Marie Aiger (soprano). Œuvres de Bizet, Wagner, Verdi.
Quatuor Martin, 21 h, mar. Quatuor de l'Académie de musique de Prague. Œuvres de Föld, Mendelssohn. Dans le cadre du Forum de quatuor à cordes 1988.
SAINT-CHAPELLE Arts Antiques de Paris. Jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, mer., sam., lun. 21 h 15, mer., sam., lun. Keesje Sage (contre-ténor), Michel Sauvot (flûte, clarinette, trompette), Raymond Comté (luth, psaltes), Musique au son de Bourgogne (jeu.), Musique au son de Saint-Louis (sam.). La chanson poétique française au Moyen Age (lun.). Téléphone location : 43-40-55-17.
Les Trompettes de Versailles, 21 h, jeu., ven. Œuvres de Viraldi, Bach, Handel. Téléphone location : 42-62-40-65.
SALLE FLEYEL (45-63-88-73). Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, jan. Dir. Philippe Bender, avec Maurice André, Bernard Soustrot, J.-P. Leroy, T. Caena, G. Boulangier, N. André. Œuvres de Torelli, Bartok, Telemann, Bach, Haydn.
SQUARE VILLEMEN Pavillon chromatique (jusqu'au 29 septembre) 15 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Animation musicale des œuvres de Ravel, Debussy, Gershwin, Baden Powell.
TAC STUDIO (45-73-74-47). Jean-Michel Létris, Barbara Silva. Jusqu'au 6 octobre, 19 h 30, mar., jeu., flûte, guitare. Œuvres de Handel, Bach, Rivier, Grieg.
Synchron. Jusqu'au 22 septembre, 21 h. Synchron. avec Jean-Marc Scattari (flûte trav.), Miricel Bouvard (harpe). Œuvres de Bach, Franck, Haendel, Inghelbrecht.
Michel Gaches. Jusqu'au 8 octobre, 19 h 30, ven., sam., lun. Piano. Œuvres de Satie, Berlioz.
Jérôme Benzec. Jusqu'au 29 septembre, 21 h, ven., sam. Guitare. Œuvres de Bach, Villa-Lobos, Tarrega, Ponce.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-30-36-37). Orchestre national de France, 20 h 30, jan. Dir. Denis Rueda-Davis, J.-C. Penzler (piano). Œuvres de Ligeti, Messiaen, Stravinsky. Dans le cadre des Années 20.
Orchestre de Paris, 20 h 30, ven. Dir. Semyon Bychkov, Shura Cherkassky (piano). Œuvres de Stravinsky, Mahler.
Orchestre national de France, 20 h 30, dim. Dir. Eric Leinsdorf, Lina Chere (violoncelle). Œuvres de Stravinsky, Debussy, Beethoven.
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Répétitions de l'opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alia Lombard. Mise en scène Jean-Marie Stoltz. Chor. François Grés, avec N. Sincelli, A. Foudry, A. Ferrand, J. Talleu. Téléphone location : 42-66-59-79.
ANTONY. SALLE ANDRÉ CHENIER (46-60-07-79). Véronique Konz, 17 h 30, dim. Piano. Œuvres de Mozart, Schubert, Beethoven, Chopin. Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Scènes.
BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Pascal Barchalada, 21 h, lun. Basse préhistoire, Ijamilia Iremova (piano). Œuvres de Tchaikovsky, Glinka, Arisiev, Rimski-Korsakov, Rachmaninov. Téléphone location : 48-31-11-45.
CHARENTON-LE-PONT. PAVILLON DE NAVARRE (43-68-55-81). Trio baroque, 15 h, dim. C. Escour (flûte), N. Rouillé (vièle), M.-H. Bouillot (clavessin), A. Guélin (soprano). Œuvres de Bach, Philidor, Vivaldi, Haendel. Entrée libre.
CHATENAY-MALABRY. THÉÂTRE DU CAMPIGNOL. Orchestre national de France, 20 h 30, ven. Dir. Claude Schnitzler. Œuvres de Cherubini, Berlioz, Philippe Hurel et Lil Boulanger. Dans le cadre des Soirées heures musicales de la Vallée aux loups.

LUZARCHES (Abbaye de Royaumont). Orchestre du Théâtre royal de Bruxelles, 20 h 45, sam. Dir. Sylvain Cambreling. E. Szmytka (soprano). Œuvres de Mozart. Dans le cadre de la saison musicale d'automne de l'abbaye de Royaumont.
MAISSONS-LAFFITTE CHATEAU (39-62-01-49). Quatuor Simon, 17 h 30, dim. Devy Ediff (piano), Alexandre Thurnand (piano). Œuvres de Delvincourt. Dans le cadre du Festival d'été de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.
RUEL-MALMAISON. THÉÂTRE ANDRÉ MAILLARD (47-32-24-42). Œuvres de Liszt, 20 h 30, mar. Choeur Jean Gosselin, musique J. Lossier, A. Guélin, Béatrice Pereira (danseuse soliste), L. Amadote, C. Bergeron, J.-C. Dalie, M. Drozet, J.-L. Gervais, C. Hestich.
S.-T. DENIS BASILIQUE (47-39-28-26). Stéphane Schatzlin, 11 h 15, dim. Orgue. Œuvres de Couperin, Bach, Martin, Widor, Mendelssohn. Entrée libre.
Jazz
ALPHA DU LION (43-39-22-38). Fanny Vial 18 h, dim. C. Bernard (sax.), G. Marais (guit.), M. Nissim (piano), A. Lecointe (basse), F. Laitzins (drum), P. Marcuau (perc.).
LE BILBOQUET (45-68-91-94). Roger Sauter, Jacques Fauriol, Olivier Hutson, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Trompette sax, piano, Luigi Trussardi (cb), Philippe Combelles (batt.).
Gérard Rodin, Philippe Milhata, Luigi Trussardi, jusqu'au 24 septembre, 22 h 45, lun., mar., sax, piano, cb, Philippe Combelles (batt.).
LE CAMBRIDGE (43-88-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30, mer., Philippe de Preissac, 22 h 30, ven., François Rilhac, 22 h 30, ven., Jean-Paul Amoureux, 22 h 30, sam., Dominique Bertrand, 22 h 30, lun. Serge Rabezon, 22 h 30, ven.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Azikmen, 21 h 30, jeu., ven., sam. J. McBengue (voix), J.-J. Gouello (guit.), L. Charoux (piano), D. Djougue (batterie), J. P. Debarbat, Y. Torchenko (synth.), Fernando (perc.). Soul reggae.
EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h 30, mer. Frimousses, 23 h 30, jeu. Mamou, 23 h 30, ven. Guim, Jacques Fauriol, 23 h 30, sam. Tremplin, 23 h 30, sam. Présentation de trois groupes devant un jury professionnel.
LE FARAFINA (48-04-51-39). Bambaya mer., jeu., ven., sam., dim., jusqu'à fin septembre, 22 h, lun.
FURSTRIMBERG (43-54-79-51). André Persiani, Roland Lohfgoon, Bernard Leye, 22 h, mer. Piano, basse, batterie, André Persiani, Parabol, 22 h, jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Piano, bat.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-78-70-00). Northcil Quartet, 17 h, ven. L. Vigneron (guit.), C. Morin (batt.), J. Taramand (cb), J. Paris (sax). Latino jazz funk. Dans le cadre du Salon de la musique. Salon de la musique, 13 h 30, ven., sam., dim. Ecole de batterie Tams (ven. 11 h 30), Campus avec Lemeret et Deschamps (ven. 15 h), Studio des variétés (sam. 16 h), Ecole Alice Dona (dim. 15 h), Marcel Dadi et Jean-Félix Lalanne (dim. 17 h).
JAZZ-CLUB JAZZONNE HAMPTON (47-58-13-30). François Breston, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « Ellingtoniana ». Avec sept jeunes musiciens français. Nivo et Serge Rabezon trio, 22 h, lun. Dans le cadre de la saison musicale de l'abbaye de Royaumont.
Hautain Jazz, Christian Morin. Jusqu'au 1^{er} octobre, 22 h, lun., mar. Accompagné par François Bismans Sing Society.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Eric Duvet Quartet, 22 h, jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Y. Torchenko, A. Jean-Marie.
LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, mer., mar. Gilbert Leroux, 21 h, jeu., Clarinet Connection, 21 h, ven. Bob Vatel, Michel Taffani, 21 h, sam. Bonzo Jazz Combo, 21 h, lun.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Boulo et Hélio Ferre Quartet, 22 h, mer., jeu., ven., sam., 0 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Guitares, Des Sackler Quartet. Jusqu'au 24 septembre, 22 h, mer., 0 h, mar. Trompette, Alain Jean-Marie (piano), Alby Calix (basse), Eric Dervies (batt.).
LE MÉRCÈNE (42-77-40-25). Guillaume Thomas Blues Band, 22 h 30, dim., lun.
Michel Taffani, 23 h, ven., sam. V. Legria, J.-P. Clavier. Jazz brésilien. Bill Thomas Blues Band, 22 h 30, dim., lun.
LE MONTANA (45-48-93-08). Stéphane Gueraff, Benny Vasseur Quartet, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Au Club. Trio Nicolas Montier, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Riccardo Gallesini, Stan

"Un M*A*S*H à la puissance 10" ROCK & FOLK "Coup de foudre" PREMIERE "Une comédie hilarante" L'ÉVÈNEMENT DU JEUDI "Un numéro éblouissant" LES ÉCHOS "D.J. radioactif pour ondes de choc" 7 à PARIS "GOOD MORNING VIETNAM... drôle, drôle, drôle!" JOURNAL DU DÉMANCE "Robin Williams époustoufflant de vivacité, d'exubérance et d'émotion" TELE STAR "Extraordinaire numéro de Robin Williams" FIGARO MAGAZINE ROBIN WILLIAMS "GOOD MORNING, VIETNAM" UN FILM DE BARRY LEVINSON ACTUELLEMENT

CHATEAU DE CHENONCEAU Tél.: (16) 47.23.90.07 WEISBUCH Jusqu'au 30 Octobre

III BIENNALE INTERNATIONALE DE LA DANSE LYON/FRANCE 13 SEPT. - 6 OCT. 88 EN ASSOCIATION AVEC La Société des Eaux Minérales d'ÉVIAN Silhouette de YOPLAIT-CANDIA QUATRE SIÈCLES DE DANSE EN FRANCE Information - Réservations 78 60 85 40 Nimitel 36.15 LUMI

Le Monde 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél.: (1) 42-47-97-27 Télec. MONDAPAR 650672 F Télécopieur: (1) 45-23-08-81

Le Monde PUBLICITE 4, rue de Montesson, 75087 PARIS Tél: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71 Télec. MONDOPUB 206 136 F Le Monde TÉLÉMATIQUE Composez 38-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél: (1) 42-47-98-72 TARIFF FRANCE BENEUX SUISSE AUTRES PAYS 3 mois 354 F 399 F 584 F 687 F 6 mois 672 F 762 F 972 F 1.337 F 9 mois 954 F 1.089 F 1.404 F 1.952 F 1 an 1.280 F 1.380 F 1.800 F 2.530 F ÉTRANGER: par voie aérienne tarif sur demande. Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL: 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Radio-télévision 14 15

REPRODUCTION INTERDITE



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES organise deux concours généraux sur épreuves en vue de constituer une réserve de recrutement de

JURISTES (M/F)

(Administrateurs et Administrateurs Adjoints)

Conditions d'admission principales:

ADMINISTRATEURS (réf.: COM/A/637)

- être né après le 10.10.1952 avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme en rapport avec le domaine juridique (à savoir diplôme en droit ou un diplôme en rapport avec le domaine juridique) avoir une expérience professionnelle pratique post-universitaire de deux ans au moins dans le domaine juridique.

ADMINISTRATEURS ADJOINTS (réf.: COM/A/638)

- être né après le 10.10.1955 avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme en rapport avec le domaine juridique (à savoir diplôme en droit ou un diplôme en rapport avec le domaine juridique) obtenu après le 01.09.1985 aucune expérience professionnelle n'est requise. être ressortissant d'un des Etats membres de la CE avoir une connaissance approfondie d'une des langues des CE (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais) et une connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. La Commission met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique d'égalité de chances entre les femmes et les hommes et, en ce qui concerne ce concours, une participation importante de candidatures féminines est souhaitée.

L'avis de concours et l'acte de candidature obligatoire peuvent être obtenus en écrivant aux adresses suivantes: Bureau de Presse et d'information des CE (réf.: COM/A/637 ou COM/A/638) 61 rue des Belles-Feuilles - F-75782 Paris Cedex 16 ou CMCI/Bureau 320 2 rue Henri Barbusse - F-13241 Marseille Cedex 01 ou Division Recrutement (Réf. COM/A/637 ou COM/A/638) Commission des CE rue de la Loi 200 - B-1049 Bruxelles. DATE LIMITE POUR L'ENVOI DES CANDIDATURES: le 10 octobre 1988.

LOHR Constructeur de véhicules industriels recherche Un ingénieur mécomicien pour assurer la direction d'une filiale aux U.S.A. (Côte Est). Ce poste s'adresse à un meneur d'hommes capable de prendre en charge la production et la gestion. Une expérience aux U.S.A. serait appréciée. Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. MI à: Direction des Ressources Humaines, Société LOHR, 29 rue du 14 juillet, 67980 HANGENBIETEN.

Important complexe de formation polytechnique supérieure en Côte-d'Ivoire RECHERCHE son RESPONSABLE DES RELATIONS EXTERIEURES; son RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION; son RESPONSABLE DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE; son RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE. Dans un complexe neuf, largement équipé, groupant écoles d'ingénieurs et de managers en phase d'organisation. Vous serez les collaborateurs directs du Directeur général. De formation supérieure, avec une expérience dans le secteur privé et une expérience souhaitée de l'environnement socio-économique africain, vous êtes motivé pour participer à un projet de développement. Notre offre intéresse également les cadres fonctionnaires. Contrat de 2 ans, renouvelable. Merci d'envoyer lettre et C.V. à: l'Ambassade de Côte-d'Ivoire, Ministère de l'Enseignement Technique, 8, rue Dumont-Durville, PARIS-16^e, à l'attention de M. Nicolau.

DUMEZ recherche pour Des grands chantiers de bâtiments en Arabie Saoudite

Ingénieurs d'études

spécialités: - électricité courants forts, courants faibles. Dans chacun de vos domaines respectifs vous êtes chargé des études d'exécution de bâtiments de prestige. Vous établissez des notes de calcul et les plans, sélectionnez les matériaux à mettre en œuvre et faites approuver les études par les consultants chargés du contrôle du projet.

Ingénieur responsable contrôle qualité

Vous assurez la conception, la mise en place et le suivi de plans d'assurance qualité. Pour tous ces postes l'anglais est la langue de travail, sa maîtrise est donc indispensable. La connaissance des méthodes et des normes anglo-saxonnes est appréciée. Basés à Riyad ou Damas, ces postes sont à pourvoir rapidement. Vous bénéficiez des avantages liés à l'expatriation. Le séjour en famille est possible, dans ce cas la scolarité sera assurée.

Merci d'adresser CV, photo et présentations, sous réf. LM/030 à Dumez, Direction du Personnel, 345 avenue Georges Clémenceau, 92022 Nanterre Cedex. DES HOMMES QUI ENTREPRENNENT

Industry Experts

The International Finance Corporation, an affiliate of The World Bank, is increasing its activities in financing private sector projects in developing countries. The IFC is recruiting new staff members for its Washington, D.C. headquarters to evaluate investment proposals and promote business in developing countries around the world.

Applicants should have formal qualifications including practical training in a major branch of engineering. This should have been followed by at least ten years business experience with demonstrated managerial responsibility in a sector of manufacturing industry such as: pulp & paper, iron & steel, capital goods manufacturing or light industry/electronics. Some resident experience in developing countries and working knowledge of French or Spanish would be an asset; the ability to write concisely in English is essential. Applicants must be willing to travel world wide.

IFC offers a competitive benefits package including relocation expenses upon appointment and provision to maintain cultural ties with home country. Please send detailed curriculum vitae, in English to: Katherine Louthood, Recruitment Officer, International Finance Corporation, 1818 H Street, N.W., Room I-2001, Washington, D.C. 20433.

IFC International Finance Corporation



Notre Cabinet de Conseil en Recrutement par annonces et par approche directe comprend une équipe de 6 Consultants basés à Paris, Lyon et Monaco. Nous poursuivons notre développement et recherchons des CONSULTANTS CONFIRMES E/F. Vous avez au minimum 30 ans, une brillante formation supérieure. Une expérience réussie en entreprise et en cabinet vous a donné une excellente connaissance et compréhension de l'organisation et de la vie des entreprises. Vous avez des aptitudes relationnelles évidentes, un esprit méthodique et rigoureux, ainsi qu'une très grande exigence. La maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue européenne est très souhaitable. Merci de nous écrire sous référence ACT3 M. Nous vous garantissons confidentialité et réponse. 251 bd Pereire - 75017 Paris Actimor

FIDA - FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) des Nations Unies recherche pour son siège à Rome (Italie) des candidats au poste de Conseiller technique (Spécialiste du crédit rural et des institutions). Sous l'autorité du Coordonnateur de l'Unité technique consultative, le titulaire metra au point des méthodes satisfaisantes d'octroi du crédit aux paysans sans terre et aux agriculteurs pauvres qui leur permettent d'entreprendre des activités agricoles rémunératrices. Ses fonctions seront les suivantes: effectuer l'analyse socio-économique et institutionnelle des éléments du crédit; analyser les organismes efficaces de crédit rural, les systèmes d'octroi et de distribution du crédit ainsi que les politiques de crédit rural et de prêt; analyser les mouvements de trésorerie des organismes de crédit; élaborer des directives pratiques pour la mise au point de systèmes de crédit. A cet égard, le titulaire apportera son soutien à toutes les étapes des projets. Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire de troisième cycle, ou équivalent, en économie, économie rurale ou hautes études commerciales, et de 10 à 15 ans d'expérience, dont au moins 7 ans dans des banques de développement ou des pays du tiers monde. Une expérience de terrain des organisations communautaires rurales participantes est requise ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais et une bonne connaissance courante du français, de l'espagnol ou de l'arabe. Suivent l'expérience et les qualifications, le traitement de base annuel net ira de 36.000 dollars E.-U. à 48.000 dollars E.-U. L'indemnité de cherté de vie, sous réserve de justification conformément au régime commun des Nations Unies, variera entre 18.000 dollars E.-U. et 20.000 dollars E.-U. par an. La durée du contrat initial est de deux ans. La date limite de présentation des candidatures est fixée au 15 octobre 1988. Prière d'envoyer les demandes à l'adresse suivante: Division des services du personnel FIDA - Via del Serafico, 107 - 00142 Rome (Italie)

URGENT. REENTREE 1988. Ecole privée d'ingénieurs de l'équipement rural à Ouagadougou-Burkina Faso recherche ingénieur spécialiste en électricité rurale. L'ingénieur devra être chargé d'assai et recherche concernant pompage agricole et électricité rurale. Lettre de candidature manuscrite avec photo, curriculum-vitae et exemple travaux parvenant à bureau des formations rurales ministère de la coopération, 67 boulevard des Invalides, Paris-7^e. Poste à pourvoir lors 28 sept. URGENT. RECHERCHE DE TRADUCTEUR INTERPRETE. L'Institut de traducteurs et d'interprètes propose les formations universitaires suivantes: ATTACHE DE REL. INTERNAT. TRADUCTEUR INTERPRETE. Niveau min. requis (niveau ARI): bac + 2 (DEUG). Une brochure est envoyée à simple demande, date limite d'inscription: 15 SEPTEMBRE 1988. Rens. et inscr. (INSTIT. DE TRAD. et D'INTERPRETES (I.T.I.), 3, q. Kléber, 4 Le Sabotier, 67000 Strasbourg, Tél.: 88-76-02-05. POSTES OUTRE-MER. Certaines de postes bien payés. Rev. exonérés d'impôts. Avantages sociaux importants. Occ. pour tous métiers spécialisés, profs, administrateurs, techniciens, etc. Renseignements gratuits. Ecrire à: Services Emplois outre-mer, dépt LM. 1258, bd Lard, chambre 208, ville Marie-Royal, Québec, Canada H3P 2T1. AGENTS required in France and other countries to represent a contractor of unique chemicals and electronic control equipment to major industrial and transport organizations and to public bodies. Substantial rates of commission offered. Insert a reply to: M. C. 6 Globe Road, LETCHWORTH SG4 1DR.

Dans le cadre de la création de son département prévoyance CAISSE PROFESSIONNELLE RECHERCHE UN RESPONSABLE DES VENTES rattaché au responsable de la prévoyance, pour la diffusion de produits d'assurance collective: auprès des entreprises, auprès des comités d'entreprises. Dans le cadre d'objectifs définis avec la direction: il participe à la conception des actions promotionnelles, anime une équipe d'inspecteurs, conduit les négociations les plus importantes. Profil: expérience de la vente de produits d'assurance collective, sensibilité aux problèmes de gestion, grand dynamisme et esprit d'équipe. Si vous êtes intéressé, envoyez carr. vitae + photo et présentations à n° 8747, LE MONDE PUBLICITE - 5, rue de Montesson, 75007 PARIS.

كندا من الأصل

فكرنا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes appartements ventes appartements ventes

2^e arrdt
STUDIO-CUISINE
salle de bain, w.c., parquet...

3^e arrdt
REPUBLICAIN
pour PLACEMENT à 5 %...

5^e arrdt
PROPRIÉTÉ VEND
SUPERBE APPARTEMENT...

PLACE MONTE...
2.300.000 F. Trans Opéra...

PARC MONCEAU
Situation privilégiée
150 m², prairie, vue...

14^e arrdt
ALÉZIA 4 pièces, 80 m²...

9^e arrdt
RUE FONTAINE
2/3 pièces 55 m² tout cf...

11^e arrdt
VOLTAIRE
2 p. cuis., 2 b. de bain...

TROCADÉRO
5 p., 123 m², pierre de l...

17^e arrdt
PARC MONCEAU
165 m², 4 950.000 F...

18^e arrdt
LIMARCK-CARLAINCOURT
2 pièces, parfait état...

15^e arrdt
PTE DE VERSAILLES, 4 p...
1.625.000 F. Trans Opéra...

16^e arrdt
EXELMANS
gd 3 p., 78 m², imm. p. de l...

13^e arrdt
PRÉS Gobelins dernier ét...

13^e arrdt
MUETTE
Studio 35 m², 8^e étage...

BOULOGNE
2 p., 47 m², séjour, chambre...

BOULOGNE
Erd de la République...

NEUILLY
5 pièces, bureau + terrasse...

LEDRU-ROLLIN, 3 p., 70 m²...

EXCEPTIONNEL
15 min. du Champ-Élysées...

ST-MANUÉL 4 p., beau bois...

NEUILLY CENTRE
3-3 pièces, 3^e étage...

locations non meublées

EMBASSY SERVICE
7500 Paris recherche...

RESIDENCE CITY
recherche multi-nationalité...

UNION FONCIÈRE EUROPEENNE
5, RUE BERRYER...

LAC D'ENGHEN
1400 m², vue superbe 10^e...

DINARD (35)
200 m² plage dans maison p...

VELIZY-CENTRE
résidence grand standing...

AGNYONNE
APPT F4, imm. 5 étages...

HAUTS-DE-SEINE
NEUILLY/BARRIS...

BOULOGNE
Paris échange pour locat...

locations non meublées

Paris
R. ST-FERDINAND
Superbe apt de récept...

Région parisienne
EXCEPTIONNEL

terrains
Vie Côte Paris-Vasche...

NEUILLY CENTRE
3-3 pièces, 3^e étage...

maisons de campagne

COTE NORMANDE
près Desfontaines, particu...

immobilier
INVESTISSEUR RECHERCHE...

maisons individuelles
SUR GOLF ST-NOM

LOUVECIENNES
2 gms, s/915 m², eau...

pavillons
VILLEUR
POUR PLACEMENT à 5 %

NICE ORDINMO
Bureau de prêt important...

Locations
SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATION 9^e
AGECO 42-94-95-28.

NEUILLY-MÉTRO
Séjour, bureau, 200 m²...

SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétaire, fax...

CONSTITUTION STES
ASPA 42-93-60 +

locaux commerciaux
Ventes

Locations
CARDINAL LEMOINE,

fonds de commerce
Locations
Centre Abri-Provence...

Le Monde CADRES
ORGANISME DE RECHERCHE
1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE

L'AGENDA
ANIMAUX
CLUB VACANCES DES ANIMAUX

Cours
COURS D'ARABE
la journée, le soir, le samedi

DÉCORATION
RÉNOVER VOTRE HABITATION À PARIS ?

PENSIONS
TS LES BIJOUX ANCIENS
et romantiques

ÉTOILE OR
ACHAT BIJOUX
ou ancien et moderne

2 INGÉNIEURS
RECHERCHE TRADUCTEURS

BANQUE INTERNATIONALE NEUILLY
recherche pour le

RECHERCHE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS

ORGANISME AGRÉÉ 1^e
FORMATION PERFECTIONNEMENT

RESPONSABLE SERVICE SEMINAIRES
Base Paris. Expérience dans

2 INGÉNIEURS
ÉCOULEMENT BI-PHASE

DEMANDES D'EMPLOIS
Cadre, Allemande, 36 et

LE MONDE PUBLICITE
INGÉNIERIE PROCESS

PENSIONS
de familles

Le Gabut
1er PORT SHOPPING DE L'ATLANTIQUE

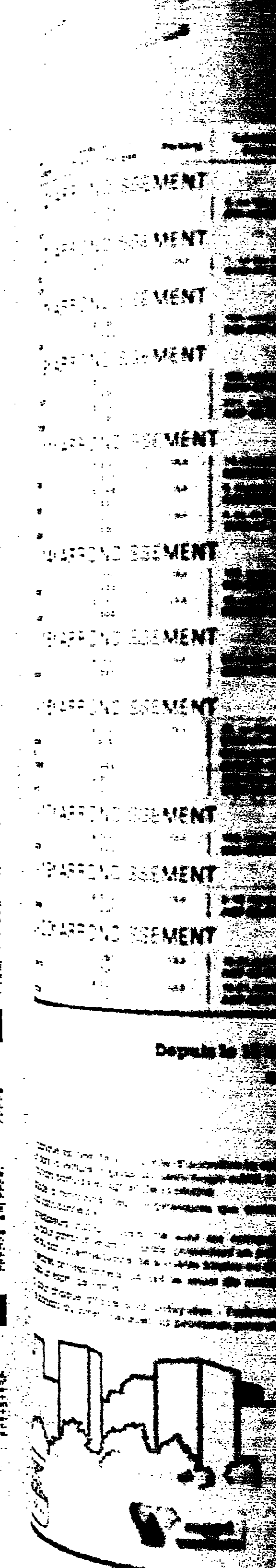
DEMANDES D'EMPLOIS
Cadre, Allemande, 36 et

LE MONDE PUBLICITE
INGÉNIERIE PROCESS

PENSIONS
de familles

Le Gabut
1er PORT SHOPPING DE L'ATLANTIQUE

Le Gabut
1er PORT SHOPPING DE L'ATLANTIQUE



REPRODUCTION INTERDITE

LOCATIONS

LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
 Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles,
 appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances,
 sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...)

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations	Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 2^e ARRONDISSEMENT									
2 Pièces 61 m ² , 6 ^e étage	5 796 1 063		5, rue Volney GCI 42-80-82-83		Studio 40 m ² , 4 ^e étage	2 320 326	OUI	Le Chesnay, 25, r. de la Celle SGI-CNP 42-47-17-81	Chauffage individuel
PARIS - 3^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces dup. 92 m ² , 5 ^e étage	8 970 1 065	OUI	7, rue des Arquebuziers SVM 47-42-44-44	Le Marais, nf, stand., calme/jard., ch. électr.	5 Pièces 132 m ²	7 500	OUI	St-Nom-le-Brosche, Proximité golf SVM 47-42-44-44	Maison Kauffman and Broad bons jardins Gare Porchefontaine Imm. réc. stand.
PARIS - 7^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 83 m ² , 2 ^e étage	8 180 1 446		184, rue de l'Université SGI-CNP 47-42-17-81		3 Pièces 70 m ²	4 200 700	OUI	Versailles, 96, rue de Paris SVB 46-08-80-38	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
PARIS - 8^e ARRONDISSEMENT									
6 Pièces 189 m ² , 1 ^{er} étage	28 333 1 850		103, rue La Boétie SVM 47-42-44-44	Pour usage professionnel entrée indépendante Vis./R.V., chauff. individuel	4 Pièces 80 m ² , 1 ^{er} étage	5 840 600	OUI	Versailles, 126, av. de Paris SEIREC 42-80-39-82	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
5 Pièces 216 m ² , 1 ^{er} étage	18 000 780		221, rue Saint-Honoré AGF 42-44-00-44		80 m ² , 2 ^e étage	3 680 350	OUI	Versailles, 126, av. de Paris SEIREC 42-80-39-82	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
PARIS - 11^e ARRONDISSEMENT									
4 Pièces 85 m ² , 2 ^e étage	5 520 914	OUI	14, impasse Carrière-Maignet SGI/CNP 47-42-17-81		4 Pièces 77 m ² , 3 ^e étage	5 840 831	OUI	Boulogne, 33-35, r. Arne-Jacqu AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 77 m ² , 3 ^e étage	5 048 831	OUI	9, impasse Carrière-Maignet SGI-CNP 47-42-17-81	Nation, récent, standing chauff. électrique	4 Pièces 103 m ² , 1 ^{er} étage	4 120 1 790		Boulogne, 33-35, r. Arne-Jacqu AGF 42-44-00-44	
2 Pièces 50 m ² , 1 ^{er} étage	3 950 580	OUI	4, av. de Talibourg SVM 47-42-44-44		3/4 Pièces 97 m ² , 1 ^{er} étage	6 780 1 987	OUI	Courbevoie, 42, terrasse de l'iris SGI-CNP 47-42-17-81	Bel immeuble, pièce de taille Espace vert, chauff. individ.
PARIS - 14^e ARRONDISSEMENT									
Studio 39 m ² , 3 ^e étage	3 700 498	OUI	102, avenue du Maine SGI-CNP 47-42-17-81		3/4 Pièces 88 m ² , 6 ^e étage	8 360 1 249		Neuilly, 22, bd du Gal-Leclerc GCI 42-80-82-83	Vis./r.v.
3 Pièces 74 m ² , 1 ^{er} étage	5 782 888	OUI	16, rue de l'Ouest SGI-CNP 47-42-17-81		2 Pièces 68 m ² , 5 ^e étage	5 295 1 060		Neuilly, 8, rue des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	
PARIS - 15^e ARRONDISSEMENT									
2 Pièces 45 m ² , 5 ^e étage	4 000 985	OUI	57, rue des Mordillons SVM 47-42-44-44	Face parc G.-Brassens, récent, stand., chauff. électr.	5 Pièces 97 m ² , 1 ^{er} étage	4 753 1 028	OUI	Putaux, 161, r. de la République AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
PARIS - 16^e ARRONDISSEMENT									
2 Pièces 58 m ² , 3 ^e étage	4 200 906	OUI	32, rue Nungesser-et-Coll SVM 47-43-44-44	Parc des Princes	4 Pièces 93 m ² , 5 ^e étage	5 353 1 300	OUI	Putaux, 12, sq. Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3-4 Pièces 121 m ² , 5 ^e étage	12 000 1 554		59 bis, bd Murat SVM 47-42-44-44	Ref. à neuf, ensoleillé	3 Pièces 78 m ² , 5 ^e étage	4 696 1 050	OUI	Putaux, 16, sq. Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 99 m ² , r.-de-ch.	6 900 1 322		133, avenue de Versailles SVM 47-42-44-44	Bel imm. calme, s/cour, jardin	Studio 58 m ² , 3 ^e étage	3 348 793	OUI	St-Cloud, 32, r. du Calvaire SGI-CNP 47-42-17-81	Vis./r.v.
PARIS - 17^e ARRONDISSEMENT									
2 Pièces 43 m ² , 4 ^e étage	4 500 482	OUI	126, rue de Tocqueville GCI 42-80-82-83	1 ^{er} location, apr. rénov. chauff. électrique	2 Pièces 53 m ² , 1 ^{er} étage	3 850 440	OUI	St-Cloud, 5, sq. Ste-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
PARIS - 19^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces 81 m ² , 1 ^{er} étage	4 920 1 200	OUI	2-10, rue de Joinville AGF 42-44-00-44	Vis. s/piace de 15 h à 17 h	3 Pièces 70 m ²	4 900 600	OUI	St-Cloud, 6, pl. du Moustier SVB 46-08-80-38	Prox. gare, centre ville, petite imm. stand., chauff. électr.
PARIS - 20^e ARRONDISSEMENT									
5 Pièces 117 m ² , r.-de-ch.	7 290 1 620	OUI	19-21, rue d'Annam AGF 42-44-00-44	Vis./r.v., imm. récent	3 Pièces 71 m ² , 1 ^{er} étage	4 100 760	OUI	Vanves, 107, r. Sadi-Carnot SVM 47-42-44-44	Balcons, M ^e Malakoff, plateau Vanves s./p. jeudi 9 h-10 h
3 Pièces 71 m ² , 4 ^e étage	4 620 1 020	OUI	19-21, rue d'Annam AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.	78 - YVELINES				
					4 Pièces 101 m ² , r.-de-ch.	9 000 2 000		Boulogne, 33-35, rue Arne-Jacqu AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					Studio Cave, imm. récent	4 400	OUI	Boulogne, 33-35, r. Arne-Jacqu AGF 42-44-00-44	
					56 m ² , 1 ^{er} étage	1 110			
					4 Pièces 103 m ² , 1 ^{er} étage	4 120 1 790			
					3/4 Pièces 97 m ² , 1 ^{er} étage	6 780 1 987	OUI	Neuilly, 185, bd Bineau SVM 47-42-44-44	Bel immeuble, pièce de taille Espace vert, chauff. individ.
					3/4 Pièces 88 m ² , 6 ^e étage	8 360 1 249		Neuilly, 22, bd du Gal-Leclerc GCI 42-80-82-83	Vis./r.v.
					2 Pièces 68 m ² , 5 ^e étage	5 295 1 060		Neuilly, 8, rue des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	
					5 Pièces 97 m ² , 1 ^{er} étage	4 753 1 028	OUI	Putaux, 161, r. de la République AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					4 Pièces 93 m ² , 5 ^e étage	5 353 1 300	OUI	Putaux, 12, sq. Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					3 Pièces 78 m ² , 5 ^e étage	4 696 1 050	OUI	Putaux, 16, sq. Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					Studio 58 m ² , 3 ^e étage	3 348 793	OUI	St-Cloud, 32, r. du Calvaire SGI-CNP 47-42-17-81	Vis./r.v.
					2 Pièces 53 m ² , 1 ^{er} étage	3 850 440	OUI	St-Cloud, 5, sq. Ste-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					3 Pièces 70 m ²	4 900 600	OUI	St-Cloud, 6, pl. du Moustier SVB 46-08-80-38	Prox. gare, centre ville, petite imm. stand., chauff. électr.
					3 Pièces 71 m ² , 1 ^{er} étage	4 100 760	OUI	Vanves, 107, r. Sadi-Carnot SVM 47-42-44-44	Balcons, M ^e Malakoff, plateau Vanves s./p. jeudi 9 h-10 h
					92 - HAUTS-DE-SEINE				
					4 Pièces 88 m ² , 10 ^e étage	3 150 1 230		Pierrefitte, 52-54, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					6 Pièces 113 m ² , 1 ^{er} étage	3 380 1 570		Pierrefitte, 52-54, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					93 - SEINE-SAINT-DENIS				
					94 - VAL-DE-MARNE				
					4 Pièces 87 m ² , 3 ^e étage	4 350 1 218	OUI	Saint-Maur-des-Fossés 198, bd de Créteil GCI 42-80-82-83	

Depuis le 18 mai 1988, paraît chaque mercredi dans *Le Monde*, daté du jeudi,
 une sélection d'appartements et de maisons à louer :

la sélection des Institutionnels

Cette rubrique est née de la volonté d'accroître la crédibilité de la plupart des annonces de location dont la lecture impose un défrichage subtil pour éviter les pièges des adjectifs et des mots pouvant parfois s'éloigner de la réalité.

Le Monde a rencontré des propriétaires qui avaient le même souci de vérité : « les Investisseurs institutionnels ».

Les Investisseurs institutionnels, ce sont les compagnies d'assurances, les caisses de retraite qui, pour garantir leurs contrats, possèdent un patrimoine immobilier dont ils assurent eux-mêmes ou par l'intermédiaire de sociétés filiales ou de GIE la gestion et la location.

Propriétaires professionnels, ils ont le souci de normaliser le contenu des annonces de location dans un esprit de vérité.

Ainsi, pour chaque affaire sont indiquées : l'adresse, l'étage, le nombre de pièces, la surface, le montant du loyer mensuel, la provision pour charges, y compris le droit au bail. Il

est précisé si le chauffage est individuel, électrique ou au gaz. L'attribution d'un parking est mentionnée avec son prix si celui-ci n'est pas inclus dans le loyer.

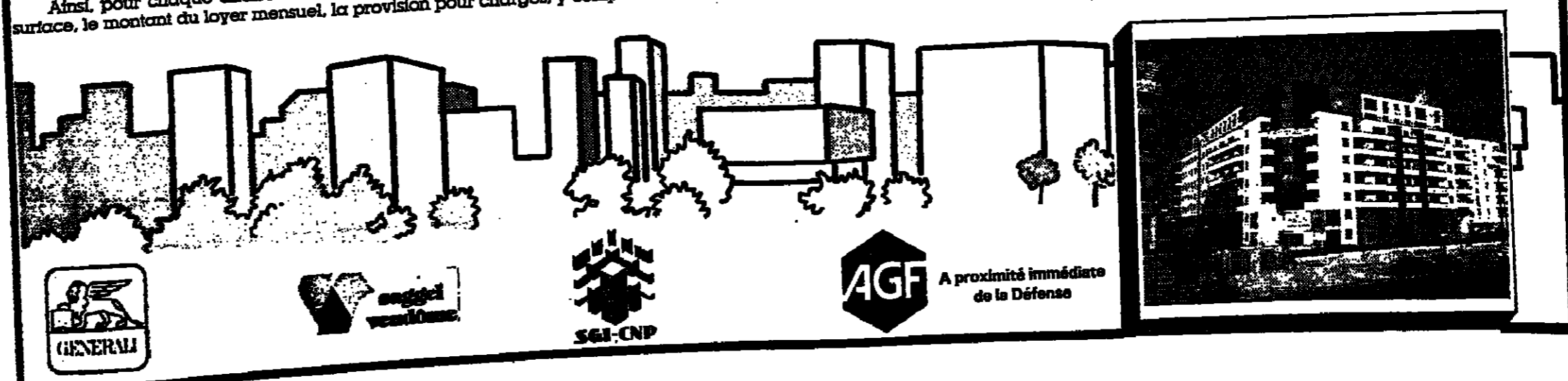
Chacune de ces informations figure obligatoirement pour chaque bien proposé à la location.

Dès la première parution, un journal de consommateurs nous a félicité pour cette « opération-vérité » sur les annonces de location.

Nous avons reçu plusieurs appels téléphoniques de nos lecteurs qui nous ont dit apprécier la clarté, la précision des offres, ce qui facilite la recherche et évite des démarches inutiles.

Par contre, nos lecteurs regrettent, lorsqu'il y a trop d'affaires, que le tableau soit quelque peu difficile à lire.

Nous avons pris bonne note de cette remarque, et avons étudié avec nos partenaires, les Institutionnels, cette nouvelle maquette de lecture plus facile, mais qui respecte toujours notre exigence de vérité dans l'offre locative.



هكذا من الأصل

Gillette

RUINE LA FRANCE

EN S'ENRICHISSANT...

La Gillette company c'est :

- Un groupe Américain de dimension planétaire, champion du monde du rasage.
- Une présence commerciale dans 200 pays.
- Un taux de rendement global ("total return to investors") de l'action à Wall Street de 47% en 1987.
- Un potentiel industriel de 61 usines dans 26 pays.

Gillette France c'est :

- La filiale française implantée à Annecy (Haute-Savoie).
- Une forte expansion des ventes sur le marché français (+10% en 1987).
- Le plus beau fleuron du Groupe en EUROPE
 - N° 1 pour le chiffre d'affaires (+ 1 milliard de francs)
 - N° 1 pour les bénéfices (+ 100 millions de francs avant impôts)
 - N° 1 pour les rapatriements de fonds aux USA (130 millions de francs en 1987 soit plus que la masse salariale brute totale).
- Une unité de production rentable assurant des centaines d'emplois dans la région.

La Direction américaine du Groupe **Gillette** serait sur le point de décider de CESSER TOUTE PRODUCTION EN FRANCE et de FERMER L'USINE D'ANNECY

Objectif affiché de cette décision : accroître encore le rendement financier de la filiale française.
Conséquence irrémédiable : plus **Gillette** s'enrichira sur le marché français, plus la France s'en trouvera ruinée.
Ruinée 3 fois :

- 1 par l'importation intégrale des produits vendus en France,
- 2 par le transfert intégral aux USA des profits réalisés en France,
- 3 par le chômage intégral du personnel de production et des services périphériques.

En bref, la politique de **Gillette** en France : importer le chômage, exporter les profits.

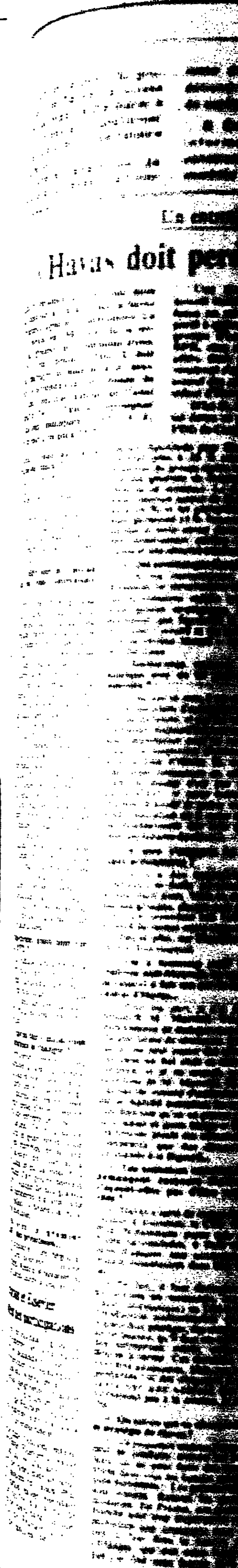
C.O.R.I.N.E. (Commission de Relance Industrielle de l'Entreprise)

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre de l'Industrie,

que doit faire le gouvernement de la France lorsqu'une firme étrangère choisit la stratégie du pillage sur son territoire ?

(à suivre...)

COMITÉ D'ENTREPRISE DE **Gillette France**
99, avenue de Genève - 74010 ANNECY - Tél. 50 65 14 30



Économie

FISCALITÉS

Le débat sur la TVA européenne
M. Rocard tente de rassurer M. Delors

VIENNE
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard est revenu, le mardi 13 septembre à Vienne, pour la dernière des journées parlementaires socialistes, sur ses déclarations controversées à l'Expansion à propos de l'harmonisation progressive de la TVA dans la Communauté européenne.

En dépit des dénégations du premier ministre, il semble bien que M. Delors ne comprenne toujours pas ce qu'a voulu faire M. Rocard. En privé, M. Delors juge que le premier ministre a eu tort de théoriser son refus d'une baisse des ressources de la fiscalité indirecte.

Toujours selon M. Rocard, M. Delors demande seulement que les réserves de la France et de la Grande-Bretagne « ne convergent pas en une espèce de front du refus ».

En revanche, M. Rocard a reçu le soutien de M. Jean-Paul Panchou, député de Seine-et-Marne, proche de M. Jean-Pierre Chevènement.

Enfin, M. Rocard, semble-t-il, peut, à bon droit, se dire « d'accord en tout cas avec le président de la République (...) sur les engagements qu'il a pris ».

J.-L. A.

Impôts locaux : un paradis nommé Neuilly

Les Français sont inégaux devant les impôts locaux. Autant de communes, autant de départements, autant de régions et autant de taux d'impôts, directs et indirects, différents, suivant ce qu'ont décidé les élus locaux.

Selon le guide pratique de contribuable : impôts locaux, qui vient de paraître le Syndicat national unifié des impôts, les différences entre villes, pour la taxe d'habitation 1988 peuvent être considérables : Marseille 39,5 % ; Douai 25,7 % ; Valenciennes 23,2 % ; alors que la taxe à Nanterre atteint à peine 5 % et à Neuilly 2,3 %.

Loin devant les autres villes, Neuilly détient le record du taux de taxe professionnelle... le plus bas à 2,12 %.

Loi devant les autres villes, Neuilly détient le record du taux de taxe professionnelle... le plus bas à 2,12 %.

Les différences de taux sont aussi très importantes selon les régions et selon les départements.

J.-L. A.

ÉTRANGER

Refusant l'adhésion mais souhaitant une coopération renforcée

La Suisse s'interroge sur ses relations avec la CEE après 1993

LAUSANNE
de notre correspondant

La Suisse a mal à l'Europe. A mesure qu'elle se rapproche de la date fatidique de 1993, la Confédération s'aperçoit qu'elle ne pourra pas reporter plus longtemps l'adoption d'un processus devenu irréversible.

Fondamentalement, la position du gouvernement suisse ne change pas. La Suisse n'est pas en mesure d'adhérer à la Communauté européenne. Il reconnaît que renoncer à se joindre à la CEE dans les circonstances actuelles implique des coûts plus élevés que ceux qu'il en tirerait.

Dans l'esprit du Conseil fédéral, les incertitudes d'une éventuelle adhésion continuent de l'emporter sur les avantages.

fédéralisme et le principe de la démocratie semi-directe. Non seulement la Confédération dans son ensemble mais les cantons, les communes et les cantons devraient renoncer à certains de leurs compétences.

Une approche pragmatique

Autre argument de poids invoqué contre l'adhésion, la protection de l'agriculture suisse particulièrement vulnérable.

En outre, comme les pays membres de la CEE, la Suisse se verrait contrainte à réexaminer tout son système fiscal en introduisant la taxe à la valeur ajoutée adoptée par la Communauté et notamment rejetée par le corps électoral suisse lors d'un référendum.

Malgré ses réticences, la Suisse n'en est pas moins déterminée à renforcer sa coopération avec la Com-

muniauté et à poursuivre sa politique d'intégration à l'Europe. Ayant opté pour une approche pragmatique, elle souhaite multiplier les accords bilatéraux (déjà au nombre de plus de cent vingt) et multilatéraux par européen de libre-échange.

Réaliste, le gouvernement helvétique sait cependant qu'il ne pourra pas prétendre bénéficier de tous les avantages de la Communauté tout en restant à l'écart.

Dans ses relations futures avec l'Europe communautaire, la Confédération n'oublie pas qu'elle dispose d'atouts non négligeables. Comme l'a rappelé M. Delamaraz, elle représente l'un des principaux partenaires de la Communauté avec des importations d'une valeur de 55 milliards de francs suisses par an.

JEAN-CLAUDE BURRIER.

La préparation du budget de l'audiovisuel

La baisse de la TVA limite la hausse de la redevance

Plus que l'an dernier, mais moins que prévu. Les Français propriétaires d'un téléviseur couleur ne paieront que 533 francs de redevance l'an prochain au lieu des 541 francs envisagés.

Côté dépenses, le gouvernement s'est surtout préoccupé de continuer à favoriser la politique de création des chaînes publiques.

Le service public voit, lui, ses prévisions de recettes inchangées, puisque le manque à gagner affecte le seul budget de l'Etat.

P.-A.G.

La FNAC baisse ses prix sur la hi-fi

La FNAC procédera à partir du 14 septembre à une baisse de prix correspondant à une diminution anticipée du taux de TVA sur des produits assimilés ou assimilables à la hi-fi de 33,33 % à 28 %, a annoncé mardi 13 septembre son président, M. Jean-Louis Petriat.

La FNAC procédera à partir du 14 septembre à une baisse de prix correspondant à une diminution anticipée du taux de TVA sur des produits assimilés ou assimilables à la hi-fi de 33,33 % à 28 %, a annoncé mardi 13 septembre son président, M. Jean-Louis Petriat.

EN BREF

● M. Jean-Louis Giral, président européen des travaux publics... ● Kohlberg, Kravis, un secours de Macmillan... ● Compression d'effectifs chez Reuters... ● Une ligne maritime entre le Vietnam et l'Europe...

REPÈRES

Agro-alimentaire
Forte hausse de l'excédent commercial de l'excédent commercial de l'excédent commercial...

Automobile

Fiat remporte un contrat en Pologne

ÉNERGIE

Réunion du comité des prix de l'OPPEP

Le comité ministériel des prix de l'OPPEP se réunira, les 25 et 26 septembre, dans un lieu qui sera déterminé ultérieurement.

Le comité des prix, qui regroupe les ministres du pétrole d'Arabie saoudite, d'Algérie, du Nigeria, d'Indonésie et du Venezuela...

Dans une déclaration publiée à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la création de l'OPPEP, l'organisation souligne que « des mesures urgentes doivent être prises pour arrêter le glissement à la baisse des prix pétroliers ».

REPÈRES

La hausse des taux d'intérêt alourdit le service de la dette de la dette de la dette...

La poursuite de la hausse des taux d'intérêt dans le monde « compromettrait tout nouveau progrès des pays endettés », avertit l'Institut de finance internationale (IFI) de Washington.

Paiements courants

Baisse du déficit américain au second trimestre

Le redressement du commerce extérieur américain est à l'origine de la baisse de près de 10 % du déficit de la balance des paiements courants au deuxième trimestre.

ÉNERGIE

Report d'une journée du paiement de l'impôt sur le revenu

La date limite du paiement du solde de l'impôt sur le revenu est reportée du jeudi 15 septembre au vendredi 16 septembre à minuit.

VERS UN ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL

YOGA-ÉNERGIE RELAXATION RÉGÉNÉRATION

43-31-65-88

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse
BOURSE
36.15 LE MONDE

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Économiste
développement de charges
l'embauche d'un...

M. Bernard souligne
réalisation des salaires
des brusques variations

Vers un épanouissement individuel et social
YOGA-ÉNERGIE RELAXATION RÉGÉNÉRATION
43-31-65-88

Économie

Le plan emploi du gouvernement

Une exonération de charges expérimentale pour l'embauche d'un premier salarié

Le conseil des ministres a adopté, le 14 septembre, le plan emploi présenté par M. Michel Rocard. La seule mesure nouvelle par rapport à ce qui était déjà connu est l'ouverture d'un « chantier » sur l'aménagement du temps de travail. Le gouvernement souhaiterait que les partenaires sociaux s'engagent dans la voie des négociations à ce sujet, si possible en se référant aux recommandations du rapport de M. Dominique Taddei (PS). Selon M. Claude Evin, porte-parole

du gouvernement, le débat a été large, certains ministres faisant part de leurs interrogations. Pour le premier ministre, a indiqué M. Evin, ce plan, « qui n'a pas de précédent », doit « mobiliser les énergies de ce pays et permettre aux entreprises de créer des emplois ». Le premier ministre s'est refusé à chiffrer le nombre d'emplois attendus de la série de mesures annoncées, car, a ajouté M. Evin, « leurs effets ne pourront se faire sentir avant une période de deux ans ».

Entre les dispositions économiques et le traitement social, le plan pour l'emploi arrêté par le gouvernement de M. Michel Rocard, le 14 septembre en conseil des ministres, comprend une quinzaine de mesures d'importance inégale (Le Monde du 14 septembre).

Le projet de déplaçonnement et d'abaissement du taux de cotisation des allocations familiales, qui passe par le dépôt d'un projet de loi, est prévu pour se mettre en place en deux ans. Le taux de 9% sera ramené à 8% le 1^{er} janvier 1989 et à 7% le 1^{er} janvier 1990 pour être ensuite pérennisé. Cela devrait représenter une dépense globale de 5 milliards de francs, sur ces deux années, sachant que l'Etat se substituerait aux employeurs pour que la Sécurité sociale n'ait pas à supporter un manque à gagner. On fait observer, à Matignon, que 80% des salariés reçoivent une rémunération inférieure au plafond, actuellement fixé à 10 100 F, et que les entreprises de main-d'œuvre profiteront donc d'un allègement de charges.

Entièrement nouvelle, l'exonération de charges sociales pour l'embauche individuelle qui embauche un premier salarié s'accompagne de plusieurs règles. Pour éviter qu'elle ne s'applique au recrutement de personnel de service, elle est réservée aux entreprises inscrites au registre du commerce ou au registre des métiers et qui ont plus de deux ans d'existence. Mais elle ne pourra pas concerner le conjoint.

Cette disposition correspond exclusivement à l'exonération de la part patronale, pendant deux ans à partir de l'embauche effective. Toutefois, cette facilité ne sera accordée que pendant une période provisoire d'un an, à compter de la date d'application, et son impact fera

l'objet d'une évaluation. Personne, en effet, n'est en mesure d'apprécier les conséquences d'une telle disposition dans les micro-entreprises. Et ce d'autant qu'il n'existe aucun moyen statistique de connaître leur nombre et leurs caractéristiques. Dans l'immédiat, on souhaite vérifier si les charges sociales constituent bien un blocage à l'embauche du premier salarié et si les comportements peuvent évoluer. Pour ce faire, les formalités de déclaration seront simplifiées pour les employeurs. On estime que 500 millions de francs seront nécessaires pour financer cette exonération, mais le gouvernement s'engage à suivre tant que de besoin.

Pour financer ces deux mesures, MM. Rocard et Bérégovoy ont modifié d'un montant prévisible de 3 milliards de francs l'abaissement du taux de TVA qu'ils avaient initialement envisagé. Ils ont ainsi décidé de dégager un volume de ressources pour pouvoir porter leur effort sur l'emploi au travers d'aides aux PME-PMI et aux très petites entreprises.

Par ailleurs, ce sont 15 milliards, en provenance des CODEVI (comptes pour le développement industriel), qui seront redistribués par le réseau bancaire sous forme de prêts à 9% destinés aux financements d'investissement et d'exploitation des PME-PMI. Cette somme, qui était centralisée par la Caisse des dépôts, sera remise aux banques, et on n'hésite pas à Matignon de parler à ce sujet de « triple franchissement conceptuel pour les socialistes ».

De la sorte, il sera possible de financer des investissements locaux et pas seulement physiques ou

matériels, par exemple pour la constitution de fonds de roulement. Le choix des banques est une façon de rappeler que celles-ci ont une réelle compétence dans ce domaine, et, enfin, la situation de concurrence entre les établissements bancaires apparaît, pour le gouvernement, comme une garantie de bonne efficacité du dispositif.

Parallèlement, les sociétés de développement régional et le CEPME pourront distribuer 3 milliards pour des opérations de financement à moyen terme.

Les autres dispositions économiques contenues dans le plan emploi — telles que l'abaissement du taux d'imposition des sociétés et des droits de mutation ou l'exonération fiscale pour les entreprises nouvellement créées — seront financées par des mesures fiscales inscrites dans la loi de finances. Ensemble, elles devraient coûter de 4,5 milliards à 5 milliards de francs.

Enfin, le ministère du travail disposera, en plus de la reconduction de ses moyens budgétaires pour sa politique de lutte contre le chômage, d'une provision de 3,5 milliards de francs. Celle-ci, pour moitié, sera utilisée pour améliorer la qualité des opérations de traitement social et, par conséquent, servira à enrichir le volet formation des stages.

A. L.

● RECTIFICATIF. — Le plan emploi du gouvernement comprend une réduction des droits de mutation sur les fonds de commerce des petites entreprises et non des droits de succession, comme il a été écrit dans Le Monde du 14 septembre, page 44.

SOCIAL

La rentrée de la CFTC

M. Bornard souligne le « malaise » des salariés, susceptibles de « brusques sursauts »

« Le climat social est lourd et incertain », a assuré M. Jean Bornard, président de la CFTC, le lundi 12 septembre lors de sa conférence de presse de « rentrée ». Tout en admettant les signes d'amélioration de la situation économique, M. Bornard a même parlé de « malaise » estimant que les salariés « sont devenus profondément sceptiques et sont plongés dans un attentisme profond mais dangereux, propice à des brusques sursauts. Ils ne comprennent pas que l'amélioration de la situation économique ne leur profite pas davantage ».

La centrale chrétienne met donc en avant « deux exigences essentielles » pour cette rentrée. La première a trait au dialogue : « Il appartient, a affirmé M. Bornard, aux pouvoirs publics comme au patronat de s'engager, à temps, dans la voie du dialogue ouvert et effectif, pour éviter des affrontements inévitables en cas d'immobilisme ». En second lieu, elle plaide pour « une action vigoureuse mais responsable » des salariés, pour permettre une confrontation permanente des positions des uns ou des autres, en récusant vivement « des actes de violence » du type de ceux qui se sont produits cet été lors du conflit des mineurs de Gardanne.

Au premier rang de ses priorités, la CFTC place le recroisement de la situation de l'emploi. « Toutes les formules, ou à peu près, de traitement social ont été essayées, a déclaré M. Bornard. Elles sont nécessaires, mais la vraie solution c'est la création d'emplois nouveaux ». La CFTC demande des mesures d'aide spécifiques de créer les plus susceptibles de créer des emplois, un inventaire préalable pouvant être établi au niveau du commissariat du Plan. Elle rappelle au passage aux entreprises que « les syndicats ne sont pas que de véritables partenaires. L'association des salariés à tous les niveaux est une condition essentielle de l'efficacité économique ». Si elle privilégie la reprise de l'activité économique, elle avance trois priorités en matière de

traitement social : l'arrêt de la précarisation du travail, le renforcement de la formation professionnelle et le développement de coopération pour l'insertion des demandeurs d'emploi.

Pour préparer l'échéance européenne de 1993, le président de la CFTC a demandé de nouveau au CNPF une réunion avec les syndicats « pour préciser les domaines où des actions s'imposent ». Il souhaite que soit défini « un socle social européen afin que la concurrence ne s'exerce pas à coups de dumping social et que soient harmonisées les politiques des différents pays ».

A propos des salaires, M. Bornard a affirmé que « des décisions urgentes et concrètes s'imposent, en évitant le danger d'inflation et en poursuivant l'effort d'investissement ». Cela implique que « tous les barèmes de salaires suivent au minimum la hausse des prix », les formules d'individualisation, d'ancienneté ou de promotion ne s'appliquant que « au-delà de cette garantie de base ». « Il est inadmissible, a commenté M. Bornard, qu'un salarié soit privé d'augmentation parce que son collègue a bénéficié d'une promotion ». De même, la CFTC demande que l'exonération de charges sociales sur les fonds d'intéressement ne soit maintenue que là où un accord salarial a été conclu.

Sur la Sécurité sociale, la CFTC a porté un jugement globalement favorable sur le rapport Chotard, qui doit être débattu le 27 septembre au Conseil économique et social. Elle estime que, « malgré des insuffisances qui demandent à être corrigées », il représente « un effort positif », car « il maintient et les prestations et les structures générales de notre système ». La cadre de solidarité nationale ». La centrale chrétienne réaffirme son objectif d'une généralisation de la prévoyance complémentaire, en assurant que, actuellement, 30% des salariés n'en bénéficient pas.

M. N.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

- Objet du marché : Fourniture vaccin anti-aptéux pour la vaccination des bovins effectuée en Loire-Atlantique, du 1^{er} octobre 1988 au 31 août 1989.
- Consistance du marché : Nature : vaccin anti-aptéux trivalent O. A. C méthode Frenkel IFFA. Quantité prévue pour la période : 500 000 doses + ou - 5%. Livraison aux vétérinaires sanitaires sous 48 heures suivant la commande.
- Lieu et date de réception des candidatures : Les dossiers de candidature sont à adresser à la FDGDMA, 46 bis, rue des Hauts-Parés, 44024 Nantes Cedex, pour le 15 septembre au plus rigueur. Les candidats retenus seront informés le 22 septembre au plus tard de la décision de la commission et de la date limite fixée pour la remise des prix.
- Justification : Liste des références pour la fourniture de vaccin anti-aptéux.
- Lieu où l'on peut obtenir toute précision complémentaire : FDGDMA, 46 bis, rue des Hauts-Parés - 44024 Nantes Cedex. Tél. : 40-37-11-45.
- Date d'envoi de l'appel de candidature à la publicité chargée de l'insertion : 31 août 1988.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ARJOMARI-PRIOUX SAINT-LOUIS

Arjomari-Prioux et Saint Louis remercient les actionnaires de GUERIMAND VOIRON

qui, par leurs réponses largement positives à l'Offre Publique d'Achat avec option subsidiaire d'échange, permettront à :

ARJOMARI

- de détenir 98% du capital de Guerimand - Voiron dont les actionnaires pour la moitié environ ont choisi l'échange de leurs actions.

- et de former ainsi un grand groupe industriel européen spécialisé dans la fabrication et la distribution de papiers à forte valeur ajoutée (8 milliards de C.A. consolidé - dont 40% à l'étranger en 1988).

Cette opération a été réalisée par Worms et Cie, la Banque Demachy et Associés et la Banque Nationale de Paris.

Merlin Gerin émet des obligations convertibles en actions

pour poursuivre son développement sur les marchés mondiaux de l'équipement électrique, par un important programme d'investissements

MONTANT DE L'ÉMISSION : 1 MILLIARD DE FRANCS

Les obligations

- Prix d'émission : F 3 000 par obligation.
- Date de jouissance : 7 octobre 1988.
- Durée : 8 ans.
- Intérêt annuel : 6,50%.
- Taux de rendement actuariel brut : 6,50%.
- Amortissement normal : Au pair, en 4 annuités égales à partir du 1/01/1994.

Souscrire à cette opération permet de choisir à tout moment entre rendement de l'obligation et plus-value de l'action.

Modalités

La conversion des obligations en actions est possible à tout moment à dater du 1^{er} novembre 1988, à raison d'1 action pour 1 obligation. Les actionnaires bénéficient d'une priorité de souscription du 14 au 23 septembre 1988, à raison d'1 obligation pour 6 actions. La souscription est ouverte au public du 24 septembre au 7 octobre 1988. Cotation prévue à la Bourse de Paris.

la maîtrise de l'énergie électrique



MERLIN GERIN

BAUD du 12 septembre 1988 Une note d'information n° 108 n° 88-301 en date du 6 septembre 1988 est tenue à disposition de la presse au public GROUPE SCHNEIDER

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 14 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 50

Règlement mensuel																	
Comptant	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%	Comptant	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%	Comptant	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%
3820	C.A.E. 95	3820	3820	3820	+ 0,19	1000	Labov	1140	1185	1160	+ 2,46	710	Saadi	745	746	766	+ 2,82
1080	C.C.F. T.P.	1043	1046	1045	+ 0,09	2200	Lagard	2200	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00
1080	C.C.F. T.P.	1115	1118	1118	+ 0,00	2200	Lagard	2200	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00
1080	C.C.F. T.P.	1115	1118	1118	+ 0,00	2200	Lagard	2200	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00
1080	C.C.F. T.P.	1115	1118	1118	+ 0,00	2200	Lagard	2200	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00

Comptant (sélection)

VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%		
Exp. 100 5/77	128,40	128,00	128,40	+ 0,31	Labov	1140	1185	1160	+ 2,46	710	Saadi	745	746	766	+ 2,82	1000	Labov	1140	1185	1160	+ 2,46
Exp. 100 5/78	128,40	128,00	128,40	+ 0,31	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	
Exp. 100 5/79	128,40	128,00	128,40	+ 0,31	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	
Exp. 100 5/80	128,40	128,00	128,40	+ 0,31	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	

SICAV (sélection)

VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%	VALEURS	Cours	Précédent	Dernier	%		
Exp. 100 5/77	128,40	128,00	128,40	+ 0,31	Labov	1140	1185	1160	+ 2,46	710	Saadi	745	746	766	+ 2,82	1000	Labov	1140	1185	1160	+ 2,46
Exp. 100 5/78	128,40	128,00	128,40	+ 0,31	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	
Exp. 100 5/79	128,40	128,00	128,40	+ 0,31	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	
Exp. 100 5/80	128,40	128,00	128,40	+ 0,31	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	220	S.A.T.	200	200	220	+ 10,00	2200	Lagard	2200	2200	+ 0,00	

Marché libre de l'or

MARCHÉ OFFICIEL	COURS	Précédent	Dernier	%	MARCHÉ OFFICIEL	COURS	Précédent	Dernier	%
Or fin (100 g)	324	324	324	0,00	Or fin (100 g)	324	324	324	0,00
Or fin (100 g)	324	324	324	0,00	Or fin (100 g)	324	324	324	0,00
Or fin (100 g)	324	324	324	0,00	Or fin (100 g)	324	324	324	0,00

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

مكتبا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
2 Pologne : Nouvelles rencontres prévues entre M. Walesa et le gouvernement.	8 La fin des journées parlementaires du PS à Vienne.	14 M. Jospin remplace les « maîtres-directeurs » par des « directeurs d'école ».	21 La III ^e Biennale internationale de la danse à Lyon.	35 Un entretien avec Pierre Deuzier, président d'Havas.	Abonnements 28	● Jouez avec le Monde EU
3 Birmanie : le désaccord est total entre l'opposition et le gouvernement.	9 La réunion du comité central du RPR.	— Les difficultés de la rentrée scolaire : plus de deux mille personnes ont manifesté à Tours.	22 La situation de la recherche musicale en France.	36 La Suisse s'interroge sur ses relations avec la CEE après 1992.	Cartes 30	● La messagerie internationale DIA
4 M. Shamir en Hongrie.	10 L'enjeu économique des élections cantonales.	— Grève des plateaux-repos dans les prisons.	22-23 Sur le tournage de « Last Exit to Brooklyn » : reprise de la « Belle Époque », de René Clair.	37 La rentrée à la CFTC.	Météorologie 29	● Le mini-journal de la rédaction JOUR
5 Le voyage du pape en Afrique australe.			— Les collections hommes de l'été 1989.	38-39 Marchés financiers.	Mots croisés 29	● Admission aux grandes écoles ECOLES
					Spectacles 25 à 28	36-15 tapez LEMONDE.
					Expositions 24	

En confirmant le pilotage à deux M. Delebarre donne une semaine à la direction et aux syndicats d'Air Inter pour mettre fin à la grève

Après l'ultimatum que leur a adressé M. Michel Delebarre, les syndicats de pilotes et de mécaniciens d'Air Inter ont décidé de suspendre les mouvements de grève matinale qu'ils observaient depuis plusieurs mois. Le ministre des transports, intervenant le 12 septembre, a donné une semaine à la direction et aux syndicats d'Air Inter pour mettre fin à la grève. Ils poursuivent cependant leur action « sous des formes plus appropriées ».

« Si la raison ne l'emportait pas et si le conflit ne cessait pas dans ce délai, je demanderais au président d'Air Inter de prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour assurer son programme d'exploitation », a conclu le ministre. « Il est indispensable que ce conflit cesse au plus tôt. Il va de soi que, dans le cas contraire, je serais amené inéluctablement, sur proposition de la compagnie Air Inter, à prendre les mesures permettant d'assurer dans les meilleures conditions possibles le service public dû aux usagers, au besoin en faisant appel à d'autres exploitants ».

La grève était suivie par environ 30% du personnel navigant, qui espéraient que le ministre des transports obligerait M. Pierre Eelsen, leur président, à expérimenter le pilotage à trois sur l'un des Airbus A-320 commandés par Air Inter.

L'accident de Mulhouse Procédure de licenciement à l'égard du commandant de l'Airbus A-320

M. Jacques Friedmann, président de la compagnie Air France, a déclaré, le 14 septembre, à Nice, qu'il avait engagé une procédure de licenciement à l'encontre de M. Michel Asseline, commandant de bord de l'Airbus A-320 qui s'était écrasé, le 26 juin, près de Mulhouse.

M. Friedmann a expliqué que cette procédure était motivée par une « perte de confiance » à l'égard d'un cadre de la compagnie qui n'a pas respecté les règles en vigueur à Air France.

L'acte de courage d'Alit Segueur La solidarité et le symbole

Le 9 juin dernier, Bousad Alit Segueur tentait de s'opposer à l'agression contre une dame âgée dans un autobus à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et payait de sa vie cet acte de bravoure : l'agresseur le tua d'un coup de poignard et prenait la fuite sous le regard de voyageurs passifs. Indifférence, mépris devant ce qui fut apparemment comme une rixe ou simple peur d'un éventuel témoignage ?

M^{me} Alit Segueur ne comprend pas ce manque de civisme (Le Monde daté 12-13 juin).

Si l'appel à témoins lancé par la Fédération des usagers des transports (FUT) et l'Association des usagers de l'administration et des services publics (AUSA) a permis d'interpeller le malfauteur, la personne âgée victime de l'agression n'a toujours pas été identifiée.

Après le drame, les pouvoirs publics ont pris des dispositions d'urgence afin de soutenir la famille Segueur. La commune de Saint-Denis a déboursé 1 500 F, le département 8 000 F à titre de secours exceptionnel. Parallèlement, de nombreux messages de soutien, souvent accompagnés de chèques, ont été adressés à M^{me} Alit Segueur ainsi qu'à la rédaction du Monde.

A plus long terme, les pouvoirs publics ont été sollicités afin de garantir à la victime, sur ce point, le cabinet de M. Berthelot, maire de Saint-Denis, et la direction des affaires sociales répondent que « M^{me} Alit Segueur n'est pas abandonnée ».

Les services sociaux de la municipalité ont fait le nécessaire pour que la veuve et ses quatre enfants, tous scolarisés, bénéficient d'une aide « exceptionnelle » ainsi que de prestations régulières. L'aide sociale à l'enfance, la caisse d'allocation familiale et la Sécurité sociale, l'association départementale d'aide aux victimes et le Secours catholique sont autant d'organismes, publics ou privés, qui, depuis le 1^{er} septembre, garantissent une aide financière à la famille. La commune a également financé le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Le Bris, afin de « faire reconnaître les droits de l'épouse et de ses enfants ». De son côté, le ministère des affaires sociales, de la solidarité et de la santé a demandé au même préfet de « prendre les dispositions nécessaires ».

M^{me} Georgina Dufoux, chargée de mission auprès du président de la République, a rendu visite à la famille, porteuse d'un message de solidarité de M. François Mitterrand. Enfin, le maire de Saint-Denis a écrit au premier ministre afin que l'Etat apporte son aide, considérant « que la Nation est redevable auprès de cette famille ».

Très sensible à ces actes de solidarité, publique et privée, M^{me} Alit Segueur s'est encore plus aux symboles : « Je me fiche des histoires de portefeuilles. Ce qui compte, pour moi, c'est le cœur ». Exprimant sa gratitude pour le « brevet d'acte de dévouement et de courage » décerné, à titre posthume, à son mari, M^{me} Alit Segueur n'a pas compris pourquoi M. Jean-Paul Huchon, directeur du cabinet de M. Michel Rocard, n'avait pas répondu il y a près de deux mois. Sans doute n'a-t-elle pas été informée de la lettre au maire de Saint-Denis, message dans lequel le premier ministre se déclarait « bouleversé par la tragédie » et annonçait la saisine du ministère de la justice.

De même, M^{me} Alit Segueur, avec son entourage cité des Francs-Moisins, soutiendrait un geste symbolique de la nation beaucoup plus important : la remise, à titre posthume, de la Légion d'honneur à Bousad Alit Segueur qui vivait en France depuis un quart de siècle. Car, dit-elle, « ce que mon mari a fait, j'aimerais que tous les Français le fassent ».

Ayant pris conscience de la gravité de l'épidémie L'Afrique accueille pour la première fois une conférence internationale sur le SIDA

La troisième conférence internationale sur le SIDA en Afrique se déroule du 14 au 16 septembre à Arusha, en Tanzanie. Cette réunion, à laquelle participent les plus grands spécialistes mondiaux de la maladie, devrait tirer un nouveau signal d'alarme : en l'absence de traitement véritablement efficace et d'un vaccin, si rare, il est urgent d'aider les Africains à prévenir la propagation de l'épidémie, c'est à terme la survie de certaines régions entières du continent noir qui risquerait de se trouver compromise.

ARUSHA de notre envoyée spéciale

En moins de quarante-huit heures, la possible bourgade d'Arusha est sortie de sa torpeur. Pour la plupart des étrangers, elle n'évoque pas grand-chose : une ville-étape au charme laborieux, un patelin qui quille aux routes ombraies par les jacarandas et les mangroves, où l'on passe une nuit de transit avant de partir, sac au dos, affronter les pentes toutes proches du Kilimandjaro. Pour les Africains, le nom d'Arusha est surtout lié à la fameuse « déclaration » socialiste, lancée ici même par Julius Nyerere, le « père de l'indépendance » tanzanienne.

Depuis le 13 septembre, pourtant, tous les hôtels sont pleins. Les taxis sont rares. La conférence internationale sur le « SIDA et les cancers associés en Afrique », qui s'ouvre mercredi, devrait accueillir huit cents participants. Après la conférence de Bruxelles en 1985 et celle de Naples en 1987, c'est la première fois qu'une telle rencontre sur le SIDA en Afrique est organisée en Afrique.

Les scientifiques africains, bien que nombreux, demeurent malgré tout minoritaires : sur les quelque cent quarante-quatre « communications » prévues au programme, quatre-vingt-quinze doivent être faites par des représentants de pays occidentaux, contre quarante-neuf seulement par des représentants des pays africains.

La prévention de la maladie

« La plupart des problèmes auxquels la recherche sur le SIDA se heurte aujourd'hui se posent principalement en Afrique », estime Jean-Jacques Fournel, directeur du centre de transfusion de la Pitié-Salpêtrière et consultant de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Mis à part les difficultés techniques qui rendent pratiquement impossible en Afrique la mise en place de centres de dépistage en dehors des grandes villes, l'un des problèmes les plus importants auxquels se trouvent confrontés les équipes de lutte contre le SIDA demeure celui de la prévention de la maladie. On a beau, en Afrique de l'Est par exemple, avoir traduit le mot SIDA en swahili (« ukimwi ») et lancé des campagnes d'affichage dans les rues, on a beau avoir distribué des milliers de préservatifs, tout cela n'a guère eu jusqu'à présent de résultats probants.

Pendant ce temps, dans certaines grandes villes d'Afrique centrale ou de l'Ouest en particulier, le taux de séropositivité atteint, voire dépasse, 10%.

CATHERINE SIMON.

Nette réduction du déséquilibre de la balance commerciale américaine

L'annonce d'un bon résultat du commerce extérieur des Etats-Unis de juillet a provoqué, mercredi 14 septembre, une certaine euphorie sur les places financières du monde entier. A la Bourse de Paris, les valeurs ont augmenté en moyenne de 2%. Le déficit de la balance commerciale américaine n'a été que de 9,5 milliards de dollars, après 12,5 milliards en juin. Le chiffre confirme la tendance qui se dessine depuis le mois de mars dernier à une réduction du déficit des comptes extérieurs américains : une des principales causes des déséquilibres enregistrés du monde entier.

Le dollar avait vivement progressé dès avant l'annonce de ce bon résultat, qui avait été anticipé.

● Préavis de grève à Arzenné 2. — La CPDT et le Syndicat national des journalistes (SNJ) ont annoncé, mercredi 14 septembre, deux préavis de grève à durée indéterminée à compter du 21 septembre à 0 heure, l'un au nom de tous les personnels, l'autre au nom des journalistes, pour demander une amélioration des salaires et des conditions de travail sur la chaîne. Les conditions de l'arrivé récente de Christine Ockrent sur Arzenné 2 et la divulgation de son salaire (120 000 F mensuels) ont, selon les syndicats, « cristallisé des problèmes qui se posaient sur la chaîne depuis très longtemps ». Outre la revalorisation générale des salaires, le doublement du budget des avancements et des promotions, les personnels réclament des moyens accrus pour la production et le reportage, et la recrutement des occasionnels et pigistes de longue date.

● Dans le Nord : quatre policiers municipaux accusés de violences. — Quatre policiers municipaux de Wattrelos (Nord) accusés de violences, voies de fait et d'arrestation illégale devaient être présentés au parquet de Lille, dans l'après-midi du 14 septembre. Un jeune homme de dix-sept ans, d'origine maghrébine, accuse les quatre policiers de l'avoir brutalisé lors d'un contrôle. Retenue dans leur véhicule, la victime aurait ensuite été jetée dans un canal, dans la nuit de samedi dimanche. Selon les policiers municipaux, qui ont été confrontés à leur accusateur, la chute dans le canal ne serait qu'accidentelle.

Le FN récidive

Les élus européens du Front national persistent et signent. MM. Michel Collinot et Roland Gaucher, représentant de l'extrême droite française au Parlement européen de Strasbourg, apportent un soutien sans faille à leur chef, M. Jean-Marie Le Pen, qui, après avoir qualifié le ministre de la fonction publique de « Durafour-crématoire », l'avait traité de « salaud ».

Dans une lettre adressée au garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, et publiée par National Hebdo du 15 septembre, les deux élus du FN indiquent qu'ils partagent, sur M. Michel Durafour, « le même jugement que M. Le Pen » et le tiennent « par conséquent pour un salaud ».

Forts de cette profession de foi politique, MM. Collinot et Gaucher invitent le ministre de la justice à exercer contre eux « les mêmes poursuites » que celles qu'il a engagées contre le président du Front et lui demandent donc d'œuvrer pour la levée de leur immunité parlementaire européenne.

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1988 a été tiré à 521 248 exemplaires.

Le Monde
PUBLICITE FINANCIERE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Sur le vif Le retour de Jacquot

Je revis, dites donc, les enfants ! Fait avec, depuis mon retour de vacances, j'étais pas bien, je déprimais, j'avais l'œil glauque et le poil terni. Trop dur, trop sec le régime PS. Plus de gâteaux, plus de charnières. Pas une minute de Jacquot à me mettre sous le dent. J'aurais mes copains dans les couloirs : « T'es des nouvelles ? Ouais-ouais ? » — Non, Chiac. — Ah hi ! Rien. Si, il a arrêté de fumer.

Et puis là, depuis quelques jours, c'est l'ivresse, c'est l'allégresse. Je peux plus ouvrir une télé, un transistor ou un canard sans qu'il me saute dans les bras, mon chéri, il vit, il irrigue, il inspecte, il vit, il se plante. Il balance à l'invité... Et si le plan de Bour- le titre de Ben Ali l'hymne de Bour- gaiba. Il savait pas, pauvre chat, qu'en Tunisie, quand un chef en déroute un autre, il l'envoie à la trappe et son hymne avec.

Il déclare tout un tas de trucs en plus. Par exemple ? Ben, il va nous renvoyer à l'école, nous les parents. Pour quoi faire ? Pour lutter contre l'échec scolaire. On va nous enseigner à enseigner à domicile. Génial, non ? Il y a trop de gosses dans les lycées et les profs en ont ras le bol de ces canards incapables d'orthographe. Leur propre mot, les se les reflète de classe jusqu'à la dernière, classe des appelés. Des mecs qui débloquent à Versailles avec leur petit papier à la main : c'est toi pour les trois jours ? Non, c'est toi à Vincennes. Ça ressemble assez d'accord. Ça ressemble assez, mais il n'y a pas exactement le même nombre de lettres. Et ça se termine où, tout ça ? Dans les statistiques. Trois millions d'analphabètes.

Le faute à qui ? Cherchez pas. A ces conards de parents, bande d'insupportables, d'assistés qui se sont mis bêtement dans l'idée que leur école publique et obligatoire, ça fait pour apprendre à lire et à écrire. Et puis quoi encore ? A compter aussi pendant qu'on y est ! A calculer le montant de ses impôts.

CLAUDE SARRAUTE.

SCIENCE VIE

HORS SERIE

L'ENFANT ET L'ÉCHEC SCOLAIRE

Et si l'échec scolaire n'était pas toujours celui de l'enfant...

- Les rythmes de l'enfant
- Les classes-charnières
- L'école de demain

UN HORS SERIE SCIENCE & VIE

MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !

14 900 F HT

ÉCHANGE de votre Macintosh Plus pour un Macintosh SE

INTERNATIONAL COMPUTER

La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4^e • 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e • 91.37.25.03

Le nouveau « look » des costumes et chemises grandes griffes, à LA VOGUE

38, bd des Italiens (près Opéra)
Centre commercial Vélizy 2 — détaxe à l'exportation

A B C D E F G